

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 121

Séance tenue le 9 avril 2003, à 19 h 30
Sous-sol de la cathédrale
203, 4^e Avenue
Sainte-Anne-de-La-Pocatière

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 9 AVRIL 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
MÉMOIRE DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CÔTE-DU-SUD.....	2
MÉMOIRE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA CÔTE-DU-SUD	17
MÉMOIRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE.....	32
MÉMOIRE DU GROUPE DYNACO, COOPÉRATIVE AGROALIMENTAIRE.....	44
MÉMOIRE DU COMITÉ DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTALE DU GRAND-PORTAGE	65
MÉMOIRE DU CENTRE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU QUÉBEC	80
DEMANDES DE RECTIFICATION (2).....	97

(SÉANCE DU 9 AVRIL 2003)
(SÉANCE DE LA SOIRÉE)
(MOT DE LA PRÉSIDENTE)

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Alors, je me présente, Louise Boucher, présidente de cette commission d'enquête et d'audiences
10 publiques, et je suis accompagnée de mes trois (3) collègues, les commissaires André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

Alors, ce soir, nous avons six (6) groupes... six (6) groupes d'inscrits, il n'y a pas de citoyens, et nous avons accordé à chacun de ces groupes au total une demi-heure (½), le
15 temps de présentation ainsi que le temps d'échanges avec la Commission. Ce n'est pas toujours facile à respecter, mais en tout cas, on vous demande le plus possible de rentrer dans ce temps-là pour que l'on puisse terminer à une heure raisonnable.

Alors, je vous informe également qu'il est possible, à tout citoyen dans la salle qui
20 croirait ou serait d'avis qu'une information qui est transmise par un participant est erronée, de corriger cette information, il y a un droit de rectification qui vous est accordé. Pour ce faire, vous devez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle. Mais c'est vraiment une occasion qui vous est donnée de corriger des faits et non pas de venir contre-argumenter l'opinion d'un
25 citoyen. On vous expliquera à l'arrière de la salle, là, ce qu'il en est, si jamais vous avez l'intention d'user de ce droit.

Nous allons entendre trois (3) participants ce soir, après quoi nous ferons une pause et nous reviendrons avec les trois (3) participants suivants.

30 Alors, sans plus tarder, j'invite -- et ils sont déjà devant nous -- la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, et les personnes qui les représentent, soit monsieur Charles Proulx...

M. CHARLES PROULX :

35 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

40 ... bonsoir. Madame Karine Montcalm...

Mme KATERINE MONTCALM :

Katerine Montcalm. Bonsoir.

45 **LA PRÉSIDENTE :**

Katerine. Excusez! Et monsieur Louis J. Desjardins.

M. LOUIS J. DESJARDINS :

50

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

55

Bonsoir. Alors, à vous la parole.

M. CHARLES PROULX :

60

Merci, madame.

Madame la Présidente, Messieurs les commissaires.

65

La Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud tient à remercier la Commission de l'opportunité qui lui est offert de présenter sa position par rapport au développement durable de la production porcine en Côte-du-Sud.

70

Madame Katerine Montcalm, responsable du dossier de l'aménagement, de l'environnement et de la faune à la Fédération, vous présentera d'abord un résumé... pour être capable de rester à l'intérieur des moments que vous nous avez mentionnés, on va faire un résumé du mémoire qui vous a été expédié. Et par la suite, monsieur Louis-J. Desjardins, président de la Fédération, et moi-même en tant que vice-président et président du Comité d'aménagement environnement faune, on sera disponible pour répondre à vos questions.

75

Sans plus tarder, je vais laisser la parole à madame Montcalm.

Mme KATERINE MONTCALM :

80

Donc, au cours de l'exposé de ce soir, je vais vous présenter brièvement la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, les actions de concertations posées au cours de la dernière année, et je terminerai par les recommandations de l'UPA par rapport au développement durable de la production agricole et porcine en Côte-du-Sud.

85

La Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, c'est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif la défense des intérêts des agriculteurs établis sur son territoire. Elle regroupe mille quatre cent trente-sept (1437) entreprises agricoles familiales exploitées par mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) producteurs agricoles.

La Fédération régionale chevauche deux (2) régions administratives, soit celle de Chaudière-Appalaches et celle du Bas-Saint-Laurent. Son territoire couvre les municipalités de

90 Berthier-sur-Mer à l'ouest jusqu'à l'extrémité est de Rivière-du-Loup et est bordé par le Fleuve Saint-Laurent au nord et la frontière américaine au sud.

Le développement durable de l'agriculture, c'est une préoccupation importante pour la Fédération de l'UPA. Dans le but de favoriser la concertation avec les divers intervenants du milieu, celle-ci a organisé plusieurs rencontres, particulièrement au cours de la dernière année.

Pour échanger sur les problématiques rencontrées en agriculture et les perceptions de chacun, des représentants de l'UPA sont allés rencontrer chaque conseil des maires des MRC du territoire de la Côte-du-Sud. Ces cinq (5) rencontres se sont réalisées entre avril et septembre deux mille deux (2002).

La Fédération régionale a aussi entamé un processus de réflexion sur le développement de l'agriculture dans la Côte-du-Sud. Le quinze (15) avril deux mille deux (2002), les producteurs agricoles ainsi que les membres de la relève ont participé à un colloque pour définir une vision commune de l'agriculture régionale et déterminer les actions à poser.

Dans le but de soumettre les préoccupations des entreprises agricoles et de tenter de trouver ensemble des pistes de solution pour un développement harmonieux de l'agriculture, une rencontre d'échanges avec les intervenants socioéconomiques de la région a été organisée en juin deux mille deux (2002).

Suite à cette rencontre, il a été décidé d'organiser des rencontres locales par MRC. La première a eu lieu en février dernier.

Lors des différentes rencontres régionales et locales, l'UPA a présenté les pistes de solution identifiées lors de la réflexion d'avril deux mille deux (2002). Les éléments qui ont été identifiés sont les suivants :

- Rompre le fossé qui s'est créé entre les producteurs agricoles et la population en général;
- Diffuser des informations sur les pratiques de l'agriculture et sur tous les efforts qui ont été effectués en agroenvironnement;
- Revendiquer auprès des diverses instances des mesures permettant de faciliter davantage le transfert des fermes;
- Trouver les moyens pour limiter l'intégration et le droit de produire des transformateurs;
- Favoriser les intégrateurs du milieu par rapport à ceux qui n'ont aucun impact économique sur notre territoire;
- Établir des niveaux de soutien différents en fonction du nombre d'unités animales;

135 - Et rencontrer les intervenants socioéconomiques, municipaux et représentants des MRC pour obtenir leur appui pour un développement harmonieux d'une agriculture durable.

Suite à ces réflexions, la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud désire faire différentes propositions à cette Commission à l'égard de l'établissement d'un cadre pour la production porcine. Selon nous, le gouvernement, via son ministère de l'Environnement, doit s'assurer que les entreprises agricoles disposent, en propriété, location ou par entente d'épandage, des terres suffisantes pour épandre les engrais organiques année après année. Avec l'adoption et l'application du Règlement sur les exploitations agricoles depuis juin deux mille deux (2002), nous croyons que cette prérogative devrait être assurée.

145 Deuxièmement, le principe d'écoconditionnalité doit aussi être présent. En outre par le biais de la Financière agricole qui pourrait demander une déclaration de conformité environnementale en fonction des échéanciers prévus dans le règlement sur les exploitations agricoles.

150 L'approche ferme par ferme, qui favorise la prise en main et la responsabilisation de chaque entreprise agricole, doit aussi y être incluse. Une distinction devrait être faite entre les entreprises existantes et les nouvelles entreprises. Il est important d'établir un mode d'accompagnement et de laisser un délai raisonnable aux entreprises existantes pour s'adapter aux nouvelles exigences et technologies.

160 Et finalement, une approche incitative visant à réduire la pollution diffuse doit aussi être privilégiée. De nouveaux programmes et un support plus important que celui qui est actuellement en place renforceront les bonnes pratiques agricoles favorisant la diminution des risques reliés à la pollution diffuse, telles que les engrais verts, le travail réduit du sol, les brise-vent, et cetera.

165 Quant au modèle qui devrait être privilégié, la Fédération recommande de laisser au gouvernement le soin d'établir des mesures incitatives pour encourager les entreprises agricoles à choisir un mode de gestion des fumiers plutôt qu'un autre. Jusqu'à ce jour, de telles mesures n'ont pas été mises de l'avant par celui-ci.

170 De moduler les épandages d'automne en fonction de la température et de la saison de culture plutôt que par une date butoir. Cette façon de faire diminuerait considérablement la pression que les épandages exercent au cours des mois de juillet et août alors que les odeurs sont plus dérangeantes et que la saison touristique bat son plein.

175 Et aussi de ramener des strates de production. Toutefois, le gouvernement devrait avoir la volonté ferme de les faire respecter, il y aurait donc nécessité d'un mécanisme de contrôle efficace pour que les mesures qui seront mises en place soient incontournables. Ces strates devraient cependant assurer le maintien du système de la mise en marché collective. Cette façon de fonctionner favoriserait le maintien des fermes familiales.

180 Pour améliorer la cohabitation et assurer un développement harmonieux de l'agriculture, la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud a identifié trois (3) éléments qui lui semblent essentiels.

185 Tout d'abord, il faut rompre le fossé entre les producteurs agricoles et la population en général en assurant une plus grande diffusion de l'information sur les pratiques de l'agriculture et sur tous les efforts qui sont effectués en agroenvironnement. Certaines façons de faire ont été suggérées par les divers intervenants lors des rencontres avec l'UPA. Une de ces façons pourrait être un envoi annuel au MRC présentant des statistiques par municipalité sur le nombre, le type d'animaux et de cultures, le nombre d'entreprises agricoles, le nombre d'entreprises détenant un PAEF, les investissements réalisés, les retombées économiques directes et indirectes du secteur agricole, et cetera. Les MRC, en collaboration avec d'autres instances, pourraient produire un bulletin annuel envoyé à tous leurs citoyens leur présentant l'agriculture régionale et vulgarisant certains sujets, qu'est-ce que le PAEF, pourquoi épandre les engrais de ferme pendant la saison de culture, et cetera. Des activités champêtres incluant des visites de ferme pourraient aussi être organisées au moins une fois par année avec la collaboration du monde municipal et agricole.

200 Quand on parle de cohabitation, la concertation nous apparaît comme l'élément essentiel pour assurer un développement harmonieux. Cette concertation pourrait se faire au niveau des nouveaux projets, des épandages durant la saison estivale, et cetera. Par exemple, une fois qu'un projet se qualifie au niveau des réglementations provinciales, il pourrait y avoir une forme d'entente avec la municipalité concernée. Cette entente établirait projet par projet, des mesures d'atténuation telles que l'implantation d'un écran boisé, l'identification des puits près des zones d'épandage, et cetera. Idéalement, la cohabitation ne doit pas passer par une réglementation municipale qui manque parfois de souplesse, mais plutôt par une bonne entente entre les personnes concernées, ces ententes pourraient être réalisées avec la collaboration de l'UPA. Prenons juste l'exemple de la dernière modification du code municipal qui permet aux municipalités d'interdire jusqu'à huit (8) jours d'épandage durant la saison de culture. Cette disposition permet à la municipalité d'interdire au maximum deux (2) jours consécutifs. Si celle-ci a un festival qui dure quatre (4) jours, elle obtiendra de bien meilleurs résultats en faisant une entente avec les entreprises agricoles avoisinantes qu'en interdisant deux (2) jours sur quatre (4) lors de son festival.

215 Pour les entreprises existantes ainsi que pour les nouveaux projets, des mesures incitatives pour accélérer l'adoption de pratiques diminuant les odeurs telles que l'utilisation de rampes basses, l'installation de toitures, l'implantation d'écrans boisés et de haies brise-vent pourraient aussi être mises en place.

220 Il nous semble que le grand défi de ce début du vingt et unième siècle est de rétablir un dialogue constructif entre le monde agricole, le monde municipal et les citoyens.

Nous croyons que l'équilibre des droits de tous et chacun et que l'atteinte d'une bonne cohabitation ne peuvent être obtenus par une réglementation de plus en plus contraignante, mais bien par la concertation.

225 Les consommateurs ont développé des attentes élevées et souvent contradictoires au regard de l'agriculture.

230 Avec une approche constructive, les entreprises agricoles poursuivront le virage vert qui s'est accéléré au cours des dernières années et continueront d'assurer une protection en constante amélioration de leur environnement tout en assurant la santé économique de leur entreprise et de la région.

235 Finalement, pour s'assurer le développement durable de l'agriculture, tout modèle proposé devra, selon nous, inclure les caractéristiques suivantes :

- 240 - Favoriser l'autonomie des producteurs agricoles;
- Utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles;
- Maintenir le plus grand nombre possible de fermes familiales;
- Assurer aux producteurs un niveau de vie comparable au reste de la société;
- 245 - Favoriser la diversification de l'agriculture;
- Assurer une cohabitation harmonieuse avec la population rurale;
- Contribuer au dynamisme socioéconomique des zones rurales;
- 250 - Permettre de suivre l'évolution des marchés;
- Favoriser l'implantation des producteurs agricoles dans les réseaux de la commercialisation;
- 255 - Et fournir des produits diversifiés de qualité.

C'est avec ce modèle que se termine la présentation de ce soir. Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, merci.

260 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie.

Monsieur Dumais?

265

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci, Madame la Présidente.

270 Dans votre mémoire à la page 11, vous traitez de la question des strates de production, vous en avez parlé aussi dans votre présentation. Alors, en particulier, vous mentionnez deux (2) choses sur lesquelles il serait utile peut-être que vous nous donniez des explications additionnelles.

275 Alors, vous proposez, donc, de réinstaurer des strates de production pour les aides financières, j'imagine, là, à travers le programme ASRA, et vous mentionnez qu'il faudrait assurer un mécanisme de contrôle efficace pour être sûr que les mesures mises en place soient incontournables. Alors, ce serait intéressant de voir si vous avez une idée de comment ça pourrait se faire, si jamais ça se faisait.

280 Et quand vous dites aussi : «Ces strates devraient cependant assurer le maintien du système de la mise en marché collective», si vous pouviez nous dire quelle relation vous voyez entre cette question des strates et la mise en marché collective, dans... de quelle interface, oui, ou quelle relation il y a entre les deux (2) éléments.

285

M. CHARLES PROULX :

O.K. Première des choses, au niveau... la première partie, là, au niveau des strates puis de la volonté des... peut-être de les faire respecter, on saura qu'au niveau de la production porcine, entre autres, l'assurance stabilisation est arrivée au niveau de la truie en 290 dix-neuf cent soixante-dix-huit (1978) puis le porc à l'engrais en dix-neuf cent quatre-vingt (1980) et il y avait des strates de production. Là, par cœur, je ne me rappelle pas exactement des niveaux, mais on sait qu'il y avait des strates à ce moment-là. Et on regarde le développement de la production, elle était quand même modérée à ce moment-là 295 comparativement à ce qu'on veut aujourd'hui.

Lorsqu'on dit : «Il faudrait s'assurer d'un mécanisme, de les faire respecter», c'est qu'on va prendre, entre autres, le porc à l'engrais, que j'ai facilement en mémoire, c'est que malgré qu'on sait, à l'époque, qu'il y avait cinquante pour cent (50 %) de la production ou à peu près 300 qui était sous forme d'intégration, les strates de production, le manque de contrôle qu'il y avait, c'est qu'il se fait à ce moment-là, fin des années quatre-vingt (80), à peu près... tout près de cent pour cent (100 %) de la production était quand même couverte par le programme d'assurance stabilisation par l'ingéniosité des producteurs, conjointement avec les intégrateurs. C'est qu'à un moment donné, il y avait des façons de faire que... l'argent passait à quelque 305 part, mais il retournait directement à l'intégrateur, ça fait que ça faisait que la production était presque tout intégrée. Ça fait qu'on le... elle était peut-être presque tout assurée de cette façon-là indirectement.

Nous autres, on dit que ce serait probablement une façon de le faire parce qu'on sait 310 qu'il y a une économie à l'échelle. Ça fait que les strates de production reconnaissent une forme d'économie à l'échelle et, plus qu'une ferme est grosse, en principe, moins que son coût de production est en diminution avec la grosseur, ça fait qu'on dit : «On pourrait les rétablir». Mais la volonté ferme de les respecter, si on se fie aujourd'hui qu'un producteur qui aurait,

315 mettons, je ne sais pas, dix mille (10 000) porcs, puis qui se ramasse avec vingt mille (20 000),
qui sont tous assurés, bien, il faudrait trouver une façon de faire qu'il y en ait seulement que dix
mille (10 000) qui soient assurés, par une méthode de contrôle qui n'existait pas à l'époque. À
ce moment-là, les porcs étaient tous stabili... presque tous stabilisés.

320 C'est ce qui a fait à un moment donné qu'à la fin des années quatre-vingt-neuf (89), à
quelque part là, fin des années quatre-vingt (80), les strates de production ont tombé, ils ont
été abolis.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

325 Oui. Vous avez bien décrit qu'est-ce qui s'était passé à ce moment-là, mais là, vous
dites : «Il ne faudrait pas faire pareil, il faudrait instaurer une méthode de contrôle». Alors,
avez-vous une idée de comment ça pourrait se faire?

M. CHARLES PROULX :

330 On lance des... nous autres... je pense bien que la réponse finale, c'est vous autres qui
allez la donner, nous autres on lance des suggestions. La méthode de contrôle, à ce stade ici,
moi, je n'ai pas de réponse. Je ne sais pas, monsieur Desjardins, s'il en a plus.

335 Mais probablement que... moi, j'ai la certitude que si on a une volonté de le faire, on
saura à ce moment-là trouver des mécanismes qui s'y accordaient. Il y a quelqu'un qui possède
ces animaux-là, le chèque, il va à quelque part, il y aurait... il y a un moyen de faire des
contrôles.

340 Je regarde aujourd'hui la Fédération des producteurs de porcs, avec le système
d'encan électronique, on sait exactement où vont les payes lorsque l'encan, il paye les porcs,
ça fait qu'il faudrait établir un mécanisme de contrôle, mais si on a la volonté de le faire, je
pense qu'on serait capable de trouver comment le faire à ce moment-là.

345 **M. LOUIS J. DESJARDINS :**

350 Avant, je veux dire, c'était plutôt relié avec le ... bien, la production était reliée par
rapport à une ferme, il faudrait le relier par rapport à une personne. Avant, une personne
pouvait avoir dix (10) fermes, mais si on relie ça à la personne, elle ne pourra pas avoir... une
personne, c'est une personne, là.

Puis, je veux dire, moi, je pense que ce n'est pas les producteurs... c'est les producteurs
qui les ont mises, avec le gouvernement, les strates, mais ce n'est pas les producteurs qui les
ont ôtées. On n'a pas besoin de se faire mea culpa pour ça.

355 **M. CHARLES PROULX :**

360 Au niveau de la deuxième partie de votre question, pour ce qui est d'assurer le maintien
du système de mise en marché collectif. Bon, en sachant que la production porcine au Québec
il y a tout près de cinquante pour cent (50 %) de la production qui est intégrée, puis on sait que
la plupart des gros intégrateurs possèdent leur propre système d'abattoir. Et pour les petits
producteurs, je pense qu'il est incontestable que la mise en marché collective, c'est une voie...
c'est une bouée de survie pour nous autres, et si on n'a pas les strates de production, si on n'a
pas un mécanisme qui ferait en sorte de maintenir un système collectif à partir du moment qu'il y
365 aurait cinquante pour cent (50 %) de la production qui sortirait du système collectif... parce
qu'aujourd'hui, les cochons, pour être stabilisés à l'assurance stabilisation, doivent être mis en
marché par la con... par la Fédération des producteurs de porcs par l'agence électronique.
C'est la condition pour recevoir la prime de stabilisation.

370 Si la prime de stabilisation n'est plus là et on n'a pas remplacé une forme d'obligation,
pour l'ensemble des porcs, de passer par un système collectif de mise en marché, le producteur
qui a son abattoir, il va se servir en premier, puis moi, je vais passer en deuxième.

375 Ça fait que c'est pour ça qu'on dit... c'est sûr qu'il faudrait le faire, mais en même temps,
il faudrait s'assurer de maintenir un système collectif de mise en marché. C'est dans ce sens-là.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

380 Merci.

Dans la même page du rapport, à propos de la gestion des fumiers, vous mentionnez
que... à la première phrase, là, et je lis la dernière partie de la première phrase, vous dites :

385 **«Le choix d'une gestion liquide nous semble d'abord une question sanitaire et
en second lieu comporte des avantages économiques et pratiques.»**

Pourriez-vous nous... premièrement, nous dire, est-ce que dans la région ici, il y a des
gens qui pratiquent l'élevage sur litière?

390 Et quand vous parlez des... qu'il s'agit d'une question sanitaire et que ça comporte des
avantages économiques et pratiques, pourriez-vous commenter un peu, nous donner un peu
plus de détail sur ces thèmes-là?

M. CHARLES PROULX :

395 Il y a quelques producteurs dans la région, là. Par cœur, je ne sais pas le...
probablement que le Syndicat des producteurs de porcs, tantôt, sera en mesure de répondre à
cette question-là.

400 Il y a quelques élevages de porcs qui sont sur litière, mais à ma connaissance, il y a
quelques études qui démontrent à date qu'un porc de... sur litière, il risque d'avoir présence de
salmonelle plus que d'autres. En tout cas, il y a... c'est dans ce sens-là qu'on y faisait allusion,

405 de un, au niveau... parce qu'on sait que sur litière, les cochons sont en contact jour après jour avec leurs déjections, même si elles sont mélangées à de la sciure de bois ou d'autres choses, tandis que la méthode sur déjections liquides, bien, c'est des lattes, tout s'en va directement en dessous des dalots à ce moment-là.

410 Ça fait que c'est dans ce sens-là qu'on parlait au niveau... la question sanitaire, c'était la première idée que j'ai. Je ne sais pas, monsieur Desjardins, s'il y a d'autres choses à ajouter, là?

M. LOUIS J. DESJARDINS :

415 Moi, c'est plutôt la question des prix, là, je veux dire, j'ai logé une fosse cet été, là, quand j'ai rencontré mon ingénieur, il m'a dit : «Bien...»... -- moi, je voulais la faire solide -- il m'a dit : «Si tu la fais liquide, ça va te coûter vingt-cinq pour cent (25 %) de moins».

420 Ça fait que... mais moi, comme j'étais... vraiment, là, je l'ai fait solide avec une toiture. Mais quand on sait que ça coûte meilleur marché, les gens disent souvent... ils sont... moi, je suis dans le village, je ne voulais pas de problème, là, mais vous savez, quand vous... quand c'est l'argent qui parle, là... moi, je pense que les subventions auraient dû être différemment.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

425 Êtes-vous en production porcine ou laitière?

M. LOUIS J. DESJARDINS :

430 Moi, je ne suis pas en production porcine, non.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Laitière.

435 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

440 J'ai une petite question aussi un peu dans le même sens. Cette fois-là, c'est à la page 10, par exemple. Vous parlez du traitement qui devrait être utilisé que pour les fermes en surplus. Est-ce que, dans votre esprit, ça veut dire que le traitement ne serait pas utilisé comme moyen de contrôler les odeurs?

445 Parce que juste avant, vous parlez de moyen de contrôler les odeurs.

M. CHARLES PROULX :

450 Bon. On parle des fermes existantes, on dit, pour les fermes, les... pour les... on parle beaucoup de la question... O.K. :

«Pour les entreprises agricoles de la Côte-du-Sud, le traitement ne semble pas la solution appropriée.»

455

On parle toujours des fermes existantes.

On sait qu'à la Côte-du-Sud aussi, avec le bas ratio de production animale versus les fonds de terre qui sont en culture, il y a de la place pour étendre du fumier encore; il y a des disponibilités encore sous la main des producteurs pour étendre du fumier. C'est dans ce sens-là qu'on dit : «La solution, dans une première, n'est pas... n'est peut-être pas de mise parce qu'on a encore de la place pour utiliser rationnellement les engrais de ferme».

460

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

465

Non, mais ma question était... pas pour le traitement qui a pour but de séparer les matières fertilisantes, là, mais le traitement qui aurait pour but de réduire les odeurs, dans votre esprit, on n'y pense pas pour la région?

M. CHARLES PROULX :

470

Il y a des pratiques qui sont là pour diminuer... pour réduire les odeurs à date. On a des... vous avez des additifs qui peuvent être mis au lisier, qu'on... si on prend... nous autres, on... moi, je ne l'ai pas... on ne le considère pas comme traitement, un additif au lisier, mais ça peut être une façon, ça se pratique déjà, des additifs dans les lisiers pour réduire les odeurs.

475

Depuis deux (2) ans, la... depuis trois (3) ans, la Fédération de l'UPA, on a travaillé beaucoup à l'implantation des écrans brise-vent. C'est... ça pourrait être une façon, entre guillemets, un traitement pour réduire les odeurs parce qu'on sait que... la turbulence que ça va créer autour des bâtiments, ça réduit les odeurs.

480

C'est... dans ce sens-là, il y en a des traitements, mais nous autres, on parlait de traitement au niveau de traiter le fumier total pour en disposer à l'extérieur de la ferme, on dit : «Il y a de la disponibilité encore sur les fermes en Côte-Sud», ça fait que... dans ce sens-là, on disait qu'il n'y avait pas de traitement.

485

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

490

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Sur le thème de la cohabitation sociale, on entend plusieurs gestes que le monde agricole veut poser, et souvent beaucoup du contenu des gestes que le monde agricole veut poser, c'est de dire : «On va informer la population de ce qu'on fait, on va informer la population de ce qu'est l'agriculture», mais il y a des citoyens qui disent : «Ce n'est pas juste de l'information qu'il faut, c'est de la communication, et la communication, ce n'est pas juste dans une direction». Et par conséquent, dans les plans que vous faites ou les réflexions que vous faites, il me semble qu'on n'entend pas souvent mentionner que vous auriez le goût, non pas d'aller expliquer qu'est-ce que vous faites de bien, mais d'écouter les griefs qu'ont les citoyens et discuter avec eux des griefs.

Alors, avez-vous... dans vos plans de communication, et pas juste avec les autorités municipales, mais les groupes de citoyens qui ont des griefs, avez-vous déjà pensé, non pas aller les rencontrer pour leur expliquer ce que vous faites de bien, mais pour écouter qu'est-ce qu'ils ont envi de vous dire et les critiques qu'ils veulent vous adresser?

M. LOUIS J. DESJARDINS :

Quand on a commencé à rencontrer les MRC, je veux dire, on a... en premier lieu, là, la première... comme rencontre qu'on a faite, on a dit : «O.K., on va aller vous expliquer ce qu'on vit un peu». Après ça, on s'était entendu avec toutes les MRC : «On veut que ça se continue une deuxième fois».

On a commencé la deuxième tournée, on en a eu une ou deux (2) de faites dans la deuxième tournée, puis là, on dit : «Oui, nous autres, là, quand on va vous rencontrer, on veut mettre deux trois (2-3) choses sur la table, puis vous autres aussi, vous devez mettre aussi des choses».

Puis quand on fait ces tournées-là, là, je veux dire, ce n'est pas rien que les MRC, c'est les maires, c'est les intervenants du milieu, c'est toutes sortes de monde qui peuvent être là, là. Je veux dire, c'est... je veux dire, aller «s'assir», je veux dire, ce que vous... je vous entends bien, voulez-vous nous demander tout de suite en partant de même d'aller «s'assir» avec le Comité d'une... on est ouvert à ça, mais je veux dire, c'est... c'est les deux (2) côtés, là. Je veux dire, on commence, là, on fait des choses.

Ça ne se faisait pas avant, c'était plutôt... on peut dire, plutôt de l'affrontement un petit peu. Là, on commence à faire des choses.

Je pense qu'on a déjà assez bien... quand vous dites : «O.K., il se fait des choses, des fois l'information n'est pas là». Quand on a vu qu'il a été réglementé sur le huit (8) jours, là, on a dit : «Bon, ça va être le «fun»», tout ça, on avait bien hâte de voir ça, le huit (8) jours. Mais vous savez très bien, quand vous étendez... puis là, d'un coup, on sait la loi, là, tu sais, on... là, les gens dans le milieu, dans les paroisses, là, vont dire : «Ça n'a rien donné, je pense que moi, ça va avoir rien donné, ce huit (8) jours-là». Et si c'était entendu... ça ne donne rien de la loi mur à mur, si c'était entendu avec des producteurs, peut-être ça aurait été différent, là.

540 Vous savez, quand vous étendez du fumier, vous avez toujours... ça sent un peu quand on l'étend, ça peut durer deux (2) jours après. Si j'ai une fête qui dure une journée ou deux (2) jours, les deux (2) jours, je vais les mettre où?

545 Si j'ai... ici, dans nos campagnes, assez souvent, il y a une municipalité qui fête cent cinquante (150), deux cent... qui fait des fêtes, là, habituellement ça dure une semaine, là. Ça veut dire, on aurait pu s'entendre de dire : «Oui, cette semaine-là, on ne fera rien». Tu sais, il y a des... les producteurs sont «parlables», là, mais ce n'est pas ça, là, c'est une loi... on dit toujours que des lois, ça ne donne rien parce que ça... personne en sort gagnant.

550 Puis en plus, encore pire que ça, là, c'est que dans la loi, ils ont dit : «S'il y a cinq (5) jours de pluie, puis le cinquième jour, le producteur, si c'était une journée d'interdiction, il va avoir le droit de demander la levée de l'interdiction».

555 En tout cas, pour ceux-là qui connaissent ça, là, quand ça fait cinq (5) jours qu'il mouille, là, la sixième journée, je ne pense pas que c'est l'idéal d'aller dans le champ, puis dans la bouette partout, puis de circuler. Vous savez, quand on va dans la bouette, on revient dans les chemins, ça ramène de la terre.

560 Vous savez, c'est une loi qui a été faite qui était... d'un principe qui était bien logique, puis qui avait bien du bon sens, mais c'est appliqué, ça va... personne va être heureux avec ça, même pas les paroissiens. Il y a personne qui va... même pas, personne va être heureux, mais si... là, ça va encore nous tomber sur le dos parce qu'ils vont dire : «Regarde, c'est encore...»... mais ça aurait pu être géré autrement.

565 C'est des choses de même qu'on aimerait qui se feraient, mais il faut avoir la possibilité.

LA PRÉSIDENTE :

570 Dans ce rôle d'information puis de communication que vous proposez, là, pour favoriser la concertation, une meilleure concertation, vous semblez vouloir faire jouer un rôle aux MRC, est-ce que je me trompe?

M. CHARLES PROULX :

575 Je ne pense pas que vous vous trompez parce qu'ils sont dans... on est dans leur territoire, en même temps indirectement ils sont dans le nôtre.

580 Ce qu'on a vécu, puis la... ça rejoint un petit peu la question précédente, dans les rencontres qu'on a faites... -- on l'a fait en deux (2) étapes -- et la rencontre... je vais... j'ai encore en mémoire la dernière rencontre qu'on a faite au mois de février, où est-ce qu'on est allé rencontrer les MRC, puis on a dit : ««Quossé»? C'est quoi, là? Pourquoi que ça bogue? Pourquoi on n'est pas... on a de la difficulté à se comprendre, à se parler?». Et c'est des choses qui ressortaient.

585 Les municipalités -- et lorsqu'on mentionne le rôle qu'on tend aux municipalités -- les municipalités nous mentionnaient, ils disent : «Écoutez, on légifère sur notre territoire, mais on ne connaît pas la production, on ne sait pas comment on a de producteurs, comment...»... -- puis ça, je pense qu'on l'a, là, dans la page 11 de notre mémoire -- on ne connaît pas la valeur économique de notre production dans notre municipalité, on ne connaît pas comment on a de producteurs, qu'est-ce qui est... qui existe exactement comme cheptel, c'est des choses... ça, 590 ç'a été une demande que les municipalités nous ont dite : «On aimerait ça avoir ça pour donner de l'information».

Et la cohabitation, on mentionne à quelques reprises, ça part par la... ça passe par la concertation. Moi, je suis convaincu que la cohabitation, ça ne passera pas par un règlement, 595 ça va passer par des gestes qui sont faits dans le milieu par la concertation entre les gens.

Et je pense qu'il n'y a rien de mieux que... quand vous dites ça, pour l'avoir vécu depuis quelques années, tu appelles le voisin... puis c'est une pratique qu'on fait chez nous depuis quelques années, on appelle le voisin pour leur dire qu'on... quand est-ce qu'on va épandre le 600 fumier. On ne demande pas la permission, mais on les avertit, puis c'est... ça revient au même.

Puis de cette... depuis qu'on fait cette chose-là, ça nous est arrivé à quelques reprises de l'étendre, puis les gens nous disaient... ils n'en avaient comme pas eu connaissance, on déconnectait la pression avant de la subir. 605

Puis c'est un petit peu ce rôle-là aussi qu'on veut avec les municipalités. On vit avec eux autres, essayons de travailler en concertation, dire : «O.K., le fumier, il faut qu'on l'étendre...»... je pense que les gens des municipalités sont conscients de ça, si on s'entend avec eux autres. Un petit peu comme monsieur Desjardins a fait allusion aux dates d'épandage 610 qu'on a connues, là, la réglementation du mois de décembre, c'est le rôle qu'on veut... on voudrait faire avec les municipalités, un rôle de concertation.

On dit : «Ça nous prend un cadre provincial, mais à partir du cadre provincial, on aurait besoin d'une réglementation... d'une concertation régionale». C'est pour ça, dans notre 615 mémoire, on vous mentionne aussi : «Lorsqu'un projet se serait qualifié au niveau de la réglementation provinciale, on serait bienvenu d'aller rencontrer la MRC et dire : «O.K. Bon, le projet, il rencontre tous les paramètres, là, «asteure», comment on fait pour vivre ça en bonne harmonie ensemble? C'est quoi on fait? Quel écran boisé qu'on fait?». Des choses du genre. C'est des rôles qu'on pense qu'on pourrait desservir. 620

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que l'UPA est toujours... la Fédération de l'UPA ou le Syndicat des producteurs de porcs, est-ce qu'ils sont toujours informés quand un projet s'implante dans la région? 625

M. CHARLES PROULX :

La Fédération de l'UPA?

630 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Est-ce que vous êtes toujours informés?

635 **M. CHARLES PROULX :**

Moi, à ma connaissance, les producteurs ne sont pas obligés de passer par nous autres pour nous dire...

640 **LA PRÉSIDENTE :**

Non.

M. CHARLES PROULX :

645 ... qu'ils ont un projet à développer, là...

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

650

M. CHARLES PROULX :

... mais on finit toujours par le savoir. Mais ça peut arriver qu'il y ait des projets qui soient soumis avant qu'on ait l'information.

655

LA PRÉSIDENTE :

660 Non, c'est pour ça que... c'est pour ça que je vous demandais ça, c'est que, ce que vous proposez, c'est d'aller informer la MRC, de leur expliquer tout ça, mais si vous n'êtes pas informé vous-même, comment vous allez faire pour les informer?

M. CHARLES PROULX :

665 C'est sûrement des -- comment je vous dirais bien ça? -- des pratiques on en a à changer. V'là vingt (20) ans, probablement que les fermes étaient occupés par soixante (60 %) de la population qui étaient agriculteurs, aujourd'hui c'est le contraire, il n'y en a plus. Ça fait que c'est sûr qu'il faut changer nos pratiques et c'est ça qu'on est en train de vivre, là, et la pression qu'on vit aujourd'hui, je pense qu'elle permet au monde agricole d'accélérer un virage qui était commencé de... peut-être depuis quelques années, mais que... on ne le sent pas encore, mais ça nous oblige à aller plus vite dans le virage qui était entamé, là, depuis quelques années.

670

M. LOUIS J. DESJARDINS :

675 En complément de réponse, tantôt, vous nous demandiez pourquoi on allait voir les
MRC. Quand on va voir les MRC, on rencontre tous les maires puis d'autres personnes. Les
maires... je pense que moi, le maire de sa paroisse, c'est lui qui a comme... ça repose sur lui, la
municipalité. Quand on finit notre rencontre avec les MRC, on a dit à tous les maires qui étaient
680 présents : «Si vous avez un intérêt, si vous avez le goût, on peut aller dans chacune de vos
paroisses, faire la même affaire».

On aimerait ça le faire, mais ça prend... je veux dire, je ne peux pas, moi, m'en aller
dans ma paroisse, puis m'en aller, dire... je veux dire, le minimum, c'est de dire au maire : «As-
tu un intérêt?». Si le maire dit qu'il a un intérêt : «Bon, c'est quel soir?», puis on le fait.
685 L'ouverture est faite, on leur a offert, tout ça.

Je veux dire, tantôt, vous me demandiez pourquoi qu'on ne rencontre pas les groupes?
Bien, je veux dire, si je vous dis : «J'aimerais ça vous rencontrer», puis vous ne me donnez
jamais signe, ça fait qu'on ne se rencontrera... tu sais, c'est fait, puis, je veux dire, la porte est
690 ouverte, puis je pense qu'on a été très clair là-dessus, là. Je veux dire, ça nous ferait un plaisir,
on peut discuter.

D'autant plus que quand on dit : «Vous êtes-vous informé?», si quelqu'un a un projet,
qui essaie de... quelqu'un agricole, qui a n'importe quel projet, il faut qu'il fasse une demande à
695 sa municipalité. À ce moment-là, le maire, il aurait bien lieu de nous dire : «On a intérêt à vous
rencontrer», puis on pourrait se parler, mais, je veux dire, il faut que quelqu'un nous donne un
coup de téléphone ou il nous mette la main sur l'épaule.

LA PRÉSIDENTE :

700 Ça va.

Alors, on vous remercie beaucoup pour cette participation à la consultation publique.
Merci.

705

M. CHARLES PROULX :

Merci.

710 Alors, maintenant, nous accueillons le Syndicat des producteurs de porcs de la
Côte-Sud, et leur porte-parole, soit monsieur Claude Lavoie, bonsoir, et madame Johanne
Laplante. Bonsoir, madame.

M. CLAUDE LAVOIE :

715

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires. Nous vous remercions du temps
que vous nous accordez pour vous présenter la position du Syndicat des producteurs de porcs

de la Côte-du-Sud dans toute cette démarche de la Commission du Bureau des audiences, des audiences publiques.

720

La présentation s'effectuera par nous deux (2), Johanne est secrétaire de notre syndicat, puis moi, je suis le président du Conseil d'administration.

725

En introduction, les éléments présentés ont fait l'objet de consultation et de réflexions auprès de nos producteurs. Les thèmes abordés sont la présentation du Syndicat des producteurs de porcs de la Côte-du-Sud, le portrait de la production porcine, les orientations et préoccupations des producteurs de porcs, les recommandations pour un développement durable de cette production.

730

Je vais céder la place... la parole à Johanne.

Mme JOHANNE LAPLANTE :

735

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires.

740

La présentation du syndicat, c'est... le syndicat a été fondé en dix-neuf cent soixante-six (1966), son territoire couvre le même territoire que la Fédération régionale de l'UPA et le but du syndicat est de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres.

745

Les actions menées par le syndicat sont de valoriser la profession, de diffuser l'information, de proposer des solutions aux différentes problématiques, de représenter les producteurs à différents niveaux, de mettre sur pied certains comités spéciaux, d'encourager ses membres à adhérer à des nouvelles pratiques d'élevage et culturelles, de développer une production de porcs de qualité dans un environnement sain et durable.

750

Au niveau du portrait de la production porcine dans la Côte-du-Sud, la production est présente sur le territoire depuis plus de cinquante (50) ans. Comme toute autre production, on a passé d'une agriculture de subsistance à une agriculture de spécialisation et de modernisation.

755

L'évolution de cette production dans la région a été plus lente que certaines autres régions du Québec. Au trente et un (31) décembre deux mille deux (2002), on retrouvait cent dix (110) producteurs de porcs, soixante-dix (70) sites d'élevage, pour une production de cent quarante-huit mille (148 000) porcs d'abattage.

760

On constate une très forte diminution jusqu'au début des années quatre-vingt-dix (90). En dix-neuf cent soixante et un (1961), on avait six virgule cinq pour cent (5,5 %) du cheptel québécois, tandis qu'en quatre-vingt-onze (91), on en avait seulement que un virgule neuf pour cent (1,9 %), et en deux mille un (2001), deux virgule deux pour cent (2,2 %).

765 Sur le territoire de la Côte-Sud, le cheptel porcin total a augmenté par rapport à dix-neuf cent soixante et un (1961), mais c'est seulement que depuis deux mille un (2001) qu'il dépasse le nombre de dix-neuf cent soixante-six (1966), un cheptel porcin de soixante-dix-sept mille cent quarante (77 140) à cette époque.

770 Pour la MRC de Montmagny, on constate une baisse constante de la production depuis quatre-vingt-six (86), et pour les MRC de Rivière-du-Loup et du Témiscouata, le plus bas cheptel a été observé en quatre-vingt-onze (91), mais ne dépasse pas encore le cheptel des sommets de production des années dix-neuf cent soixante (1960).

Pour la MRC de Kamouraska, on a connu un pic de production en dix-neuf cent soixante-six (1966) et une nouvelle augmentation seulement que depuis deux mille un (2001).

775 On note que les producteurs de porcs de la Côte-du-Sud sont avant-gardistes, ils ont adhéré rapidement et massivement au programme d'assurance qualité canadienne et aussi au niveau de l'adhésion de bonnes pratiques agroenvironnementales.

780 Au niveau de l'assurance qualité canadienne au trente et un (31) janvier de l'année deux mille trois (2003), la région obtient le plus fort pourcentage de participation et de validation, avec un enregistrement de cinquante-neuf (59) sites et de... dont quarante-quatre (44) sites de validés sur soixante-dix (70) que je vous disais tout à l'heure.

785 Sur le plan des bonnes pratiques agroenvironnementales, les producteurs de porcs de la Côte-du-Sud ont majoritairement tous un certificat d'autorisation et un plan agroenvironnemental de fertilisation.

790 Quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) des entreprises utilisent les services d'un conseiller ou d'un club-conseil.

Ils sont soucieux de pratiquer une agriculture durable, les producteurs rencontrent les objectifs d'interventions agroenvironnementales plus élevées que ceux de la moyenne de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

795 Sans... la production au niveau de la Côte-du-Sud est aussi sans effet néfaste sur l'utilisation des sols de la région, les terres des MRC se retrouvent dans la catégorie moyen ou pauvre, soit avec des taux de phosphore généralement inférieurs à vingt (20) kilos à l'hectare.

800 Les analyses de sols qu'on a obtenues sont... corroborent ces données. En deux mille deux (2002), quatre-vingt-trois pour cent (83 %) des échantillons de sols étaient classés pauvres et moyens, tandis qu'on en retrouvait cinq pour cent (5 %) classés bons et dix pour cent (10 %) riches et très riches, et deux pour cent (2 %) trop riches.

805 De plus, la perte de couvert forestier s'est effectuée principalement en zone blanche.

810 Au niveau économique, la production porcine représente des activités pour trois (3) abattoirs spécialisés dans la région, différents centres de découpes et de transformation, deux (2) maisons d'enseignement qui offrent la spécialisation de boucher, les différentes entreprises reliées aussi à la charcuterie et c'est... ça représente aussi le développement des productions céréalières pour notre région, ainsi que des meuneries, des entreprises de construction, des quincailleries et toute autre.

815 Au niveau des orientations et préoccupations des entreprises porcines de la Côte-du-Sud, on vise à ce que le développement de la production porcine, dans la Côte-du-Sud, s'effectue selon les enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

820 Les préoccupations des producteurs sont de développer des élevages rentables, de respecter le milieu environnant, de transférer leurs entreprises aux prochaines générations, de maintenir leurs outils de mise en marché, de demeurer compétitif sur les marchés, d'obtenir un revenu équivalent au reste de la société, de maintenir des programmes d'aides financières correspondant aux exigences, de vivre en harmonie avec le milieu, de réduire les odeurs, de conserver un paysage rural accueillant et de protéger l'environnement ainsi que d'améliorer la cohabitation.

825 Les actions réalisées à date sont de s'engager dans un processus de communication auprès des élus municipaux, des intervenants socioéconomiques et de la population en général, telles que démontrées tantôt par la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud. D'adopter unanimement un projet d'application de l'écoconditionnalité, que vous avez en annexe; d'adhérer au projet d'écrans boisés, d'éviter l'épandage les dimanches et les jours fériés, que la plupart de nos producteurs de porcs effectuent; d'appliquer les méthodes d'atténuation des odeurs, d'utiliser des techniques réduisant le taux de phosphore dans les lisiers.

835 Les orientations prévues sont de s'engager à réduire les inconvénients tout en conservant le droit de produire, de poursuivre le dialogue avec les intervenants socioéconomiques de la Côte-du-Sud, d'établir des mécanismes d'échange et de concertation avec les... de concertation – pardon -- sur les préoccupations des producteurs et des citoyens, de former à l'occasion des comités de cohabitation et d'obtenir le droit de poursuivre le développement des entreprises existantes qui respectent les règles environnementales.

840 **M. CLAUDE LAVOIE :**

Je vais prendre la relève.

845 Les recommandations pour un développement durable de la production porcine. Ces recommandations du Syndicat des producteurs de porcs, elles tiennent compte du portrait de la production porcine sur le territoire de la «transférabilité», des entreprises d'une génération à l'autre, des efforts environnementaux, des méthodes utilisées pour sauvegarder une cohabitation harmonieuse.

850 Nos recommandations au niveau économique sont que les entreprises porcines
demeurent compétitives sur les marchés intérieurs et aussi à l'extérieur, à l'exportation, que
l'État et les consommateurs assument une partie des nouvelles exigences environnementales,
que les programmes reconnus par l'ALENA et l'OMC soient maintenus, que la production de
855 porcs du Québec conserve sa part des marchés de la consommation mondiale, soit point cinq
pour cent (.5 %).

Ces recommandations économiques sont aussi de conserver une mise en marché
collective, d'offrir à tous les producteurs de porcs des outils collectifs de développement,
d'encourager le développement des services-conseils, de prôner le modèle naisseurs-finisseurs
860 ou un certain maillage des producteurs naisseurs et de producteurs finisseurs, qui seraient
propriétaires de leurs animaux, maintenir le mouvement coopératif, obtenir un meilleur accès à
du capital de risque via La Financière agricole du Québec.

On est toujours au niveau économique : de ne pas limiter la grosseur des sites de
865 production à d'autres limites que les exigences environnementales actuelles, d'obtenir des
mesures incitatives aux entreprises existantes qui doivent se conformer aux changements des
normes et règlements, de ne pas accepter que des entreprises porcines puissent se
développer sans respecter les nouvelles exigences, que les aides financières doivent se
servir... doivent servir à supporter les entreprises existantes pour encourager l'acquisition de
870 systèmes réduisant les odeurs, l'utilisation des services-conseils, l'obtention de certification
environnementale, et finalement ces aides devraient être basées sur les coûts réels.

Nos recommandations au niveau des enjeux environnementaux sont d'établir des
critères d'implantation de nouveaux sites d'élevage tenant compte d'un aménagement
875 paysager. Pour les sites existants à moins de cinq cent cinquante (550) mètres du périmètre
urbain, ils devraient avoir des toitures ou toute autre mesure d'atténuation d'odeurs, telles que
l'implantation d'écrans boisés, d'utiliser obligatoirement des rampes basses, d'atténuer les
odeurs en évitant l'épandage les dimanches et les jours fériés. D'identifier et protéger les
sources d'approvisionnement en eau, d'abolir rapidement la notion de municipalité en surplus
880 pour la notion ferme par ferme, de continuer à encourager les producteurs à pratiquer la
rotation des cultures, d'accorder les aides gouvernementales conditionnellement au respect des
réglementations environnementales.

Nos recommandations au niveau de la... d'une cohabitation plus harmonieuse sont de
885 réaliser une campagne de communication pour informer la population des différentes actions
entreprises par les producteurs de porcs en matière de protection environnementale et de
qualité des aliments, d'obtenir les moyens pour recréer une atmosphère plus respectueuse
pour les producteurs et leur famille, de former au besoin des comités de développement de
l'agriculture.

890 En conclusion, nous espérons que cette présentation vous a démontré l'importance de
l'existence de la production porcine pour la région de la Côte-du-Sud, présente depuis plus de
cinquante (50) ans.

895 Nous souhaitons que les réalités régionales soient considérées, que la Côte-du-Sud ne perde pas ses acquis, que la production porcine puisse continuer à se développer avec des pratiques toujours avant-gardistes, que tous les emplois directs et indirects qui sont générés soient préservés.

900 Les pressions exercées sont des... ont des répercussions trop souvent négatives sur les familles et un impact direct sur le choix des professions que nos enfants vont prendre. L'agriculture, c'est plus qu'un métier, c'est une passion, c'est aussi le sentiment de nourrir le monde, d'être à la base de la société.

905 La société d'aujourd'hui fait miroiter à notre relève une semaine de trente-cinq (35) heures, des vacances d'un mois par année, des congés parentaux et de maladie, de nombreux loisirs. Ce n'est pas la réalité du monde agricole.

910 Si la motivation et la fierté de notre métier ne peuvent plus se transmettre, comment pourrions-nous transférer nos fermes avec la volonté de toujours s'améliorer?

En nous blâmant d'avoir des fermes plus modernes et de plus en plus grosses, on oublie que l'on répond aux mêmes critères que tout entrepreneur ou commerçant. L'entreprise qui n'investit pas ou ne se modernise pas ne réussira pas à garder la tête hors de l'eau.

915 Un grand merci de votre attention et nous espérons répondre à vos interrogations avec le plus de clarté possible.

Merci.

920 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

925 Au chapitre de la cohabitation, vous proposez que des... vous proposez des comités de développement de l'agriculture. Qu'est-ce que... qui compose... qui formerait, là, ces comités de développement de l'agriculture? Est-ce qu'on doit bien lire «de l'agriculture» ou si c'est la production porcine, étant donné que vous êtes le Syndicat des producteurs de porcs? Et quel rôle jouerait ce comité?

930 **M. CLAUDE LAVOIE :**

935 Les discussions qu'on a eues à notre Conseil d'administration, ça date déjà d'une couple d'années, on se disait... bon, il arrivait des projets, puis on se demandait... des fois, les gens venaient pour avoir notre appui pour défendre la cause, pour... puis, bon, le lien se fait automatiquement lorsqu'on a déjà affaire à un producteur qui est déjà en production porcine; on connaît déjà, là, la façon de travailler de la personne, on connaît déjà sa sensibilisation à la cohabitation, tout ça.

940 Ça fait que là, on était à se dire : «On va se mettre des critères pour... bon, advenant
un projet, si la personne, dans son projet, respecte... bon, on trouve que le site, oui, c'est
convenable, que... bon, il y a tel, tel, tel critère, oui, on pourrait se porter à sa défense pour
parler du projet, pour... en fin de compte pour que le projet puisse aller de l'avant», et au
945 contraire... ou ce qu'on peut faire des fois, c'est lorsqu'il y aurait un projet qui... nous autres, on
dirait : «Bon, on est déjà dans le milieu, on vit déjà la pression sociale, bon, bien, on peut
rencontrer l'éventuel promoteur, puis lui dire : «Bon, bien, écoute, pourquoi tu ne ferais pas
telle, telle chose, puis peut-être que ça...»... en fin de compte, c'est... on se rend compte qu'il
y a du donnant-donnant, lorsque les gens sont trop ancrés sur leurs positions, bien, on... ç'a
déjà fait des conflits qui n'en finissent plus.

950 Ça fait qu'on voulait faire la même chose pour une... bon, il y a un projet dans la région
de La Pocatière, c'est ce qu'on voulait faire, on se disait : «Pourquoi pas arriver avec un comité,
«assir» les gens concernés à la même table?», puis... c'est dans ce sens-là.

955 **LA PRÉSIDENTE :**

 O.K. Donc, c'est ouvert, là, aux citoyens, aux promoteurs, aux représentants, par
exemple...

960 **M. CLAUDE LAVOIE :**

 C'est ça, aux gens...

LA PRÉSIDENTE :

965 ... syndicat...

M. CLAUDE LAVOIE :

970 ... qui...

LA PRÉSIDENTE :

 Aux gens qui sont concernés, là, par...

975 **M. CLAUDE LAVOIE :**

 Bien, absolument.

980 Tantôt, vous disiez aux gens de l'UPA que vous... c'est monsieur Dumais qui se
demandait pourquoi on faisait seulement que vouloir aller informer, mais c'est parce que des
fois, on a l'impression qu'il y a beaucoup de griefs qui viennent suite à... à nos yeux, à un
manque d'information, pourquoi on fait telle, telle chose sur nos fermes, pourquoi on a à
épandre... bon, lorsque les autres sont en vacances? Pourquoi? C'est des exigences

985 agronomiques, c'est lorsque la plante est en croissance. Bon, bien, il y a beaucoup de choses que, des fois, à prendre le temps d'aller informer les gens de ça, bien, je pense que la communication se ferait... il y a un bout de... un bon bout de communication qui se ferait à ce moment-là.

990 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous parlez de mesures incitatives aussi pour que les producteurs adoptent de bonnes pratiques ou des pratiques agroenvironnementales, là... mais je veux juste m'assurer que j'ai bien compris, vous dites :

995

«Nous réclamons que des mesures incitatives soient accordées aux entreprises existantes qui doivent se conformer aux changements des normes et règlements.»

1000

Est-ce que vous limitez l'aide de l'État ou les subventions aux entreprises existantes, vous fermez la porte à tout nouveau producteur en vous disant que celui-ci, bien, ça fait partie des coûts de son projet et il doit assumer la totalité des coûts?

1005

Je ne parle pas, là, de l'assurance stabilisation des revenus, là, mais vraiment de la subvention, là.

M. CLAUDE LAVOIE :

1010

O.K. Bon. C'est ça, c'est... en fin de compte, pour rencontrer les exigences environnementales, les nouvelles... ce qui s'additionne, en fin de compte, en frais de normes en environnement, les producteurs de la Côte-du-Sud, à l'Assemblée de deux mille un (2001), ont été unanimes à dire qu'on était favorable à l'écoconditionnalité. C'est ça, on disait que, bon, bien, possiblement que... et ça ne veut pas dire que tout le monde, du jour au lendemain, allait être apte à recevoir les argents venant de l'écoconditionnalité, mais ça nous dit que... l'incitatif vient de là, en fin de compte, c'est que... c'est de créer une équité entre les productions aussi, là.

1015

LA PRÉSIDENTE :

1020

Mais vous réservez ces incitatifs aux entreprises existantes?

Mme JOHANNE LAPLANTE :

1025

C'est parce que les normes ont changé depuis, disons, les... un producteur qui était en place en quatre-vingt (80)...

LA PRÉSIDENTE :

Hum hum?

1030

Mme JOHANNE LAPLANTE :

... les normes ont changé depuis quatre-vingt (80). Alors, lui, pour se rendre conforme, on demande qu'il y ait des mesures incitatives pour lui aider à se rendre conforme. Tandis que celui qui part en deux mille un (2001), lui part... c'est-à-dire en deux mille trois (2003) qu'on est rendu...

1035

LA PRÉSIDENTE :

1040

Oui.

Mme JOHANNE LAPLANTE :

... celui qui part en deux mille trois (2003), il sait déjà...

1045

LA PRÉSIDENTE :

Ça va peut-être être quatre (2004)...

1050

Mme JOHANNE LAPLANTE :

... c'est quoi ses conditions.

LA PRÉSIDENTE :

1055

Ça va peut-être quatre (2004), même.

Mme JOHANNE LAPLANTE :

1060

Oui, deux mille quatre (2004).

Alors, il sait déjà c'est quoi ses conditions.

LA PRÉSIDENTE :

1065

D'accord. Et lui doit assumer ses...

Mme JOHANNE LAPLANTE :

1070

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

... les frais. D'accord.

1075

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1080

Dans votre mémoire, vous dites que vous favorisez le modèle naisseurs-finisseeurs. On a entendu les gens de la Société des éleveurs de porcs, entre autres qui fournissaient les troupeaux reproducteurs auparavant et qui disaient... qui exprimaient leurs inquiétudes, ils disaient : «Nous, auparavant, on avait presque tout le marché et maintenant on n'a plus que trente pour cent (30 %) du marché des sujets reproducteurs et l'autre soixante-cinq pour cent (65 %) provient du matériel reproducteur des grands groupes, soit coopératives ou les autres groupes privés indiqués dans la génétique». Et tous ces... à notre... d'après ce qu'on nous explique, là, ce réseau de génétique provenant des grands groupes, généralement, opère sur la base de trois (3) sites, c'est-à-dire naisseurs, pouponnières et engraissement avec des systèmes de tout plein tout vide où les gens ont tendance à se spécialiser dans une ou l'autre

1085

1090

branche de l'activité.

Alors, vous dites : «On favorise le système naisseurs-finisseeurs», mais comment vous voyez l'avenir de ce système-là vis-à-vis de l'évolution du système à trois (3) sites qui semblent prendre de plus en plus d'ampleur dans l'industrie? Alors, comment voyez-vous l'avenir de ce côté-là?

1095

M. CLAUDE LAVOIE :

1100

Bien, c'est tout le déficit avec la cohabitation harmonieuse, c'est tout le déficit de... on se rend compte que lorsqu'on veut fonctionner en tout plein tout vide, une pouponnière comme j'ai chez moi, bien, c'est... pour quelqu'un qui aurait seulement que cette pouponnière-là, là, ce ne serait pas rentable.

1105

C'est là que... en fin de compte, ça vient en... je ne dirais pas en contradiction, mais ça vient... nous autres, on a l'impression comme producteurs que les projets qui ont fait qu'on est rendu ou est-ce qu'on est aujourd'hui, c'est les... les intégrateurs, assez souvent, arrivent avec des projets de... bon, bien, c'est une implantation d'une maternité de mille (1000) truies, puis là, après ça, bien, c'est les finitions, c'est... Bon. Sur le territoire, moi, je n'ai jamais vu un producteur naisseurs-finisseeurs avoir une problématique à agrandir son site d'élevage à... mais, on a eu à... c'est les autres dossiers qui viennent nous rattraper avec la cohabitation.

1110

1115

On a à vivre avec ce dilemme-là, on a des producteurs indépendants qui se sont spécialisés naisseurs, des producteurs indépendants qui ont leurs pouponnières et des producteurs indépendants qui ont leurs finitions, qui possèdent les animaux, ça existe aussi. Ça, c'est le maillage qu'on disait, là, on disait créer une banque de gens qui ont du porcelet à vendre, puis une banque de gens qui veulent en acheter. C'est de véhiculer ça, véhiculer l'information auprès de ces gens-là pour, en fin de compte, faire un pendant à l'intégration, là, au système d'intégration.

1120 Est-ce que j'ai...?

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis?

1125

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Merci, Madame la Présidente.

1130

Dans votre... dans la section concernant les recommandations du... pour le développement durable de la production porcine, là, vous parlez de la grosseur des sites de production et vous dites que vous ne préconisez pas d'autres limites que les limites d'exigences environnementales.

1135

Pouvez-vous nous expliquer qu'est-ce que ça veut dire?

M. CLAUDE LAVOIE :

1140

Bien là, présentement, on est encore sur un système d'unités animales. En bas de six cents (600) unités animales, on n'a pas à faire de demande d'audience auprès du BAPE. Ce sont présentement les... je dirais, le... la quantité, là, maximum, le six cents (600) unités animales...

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1145

C'est ça votre limite actuellement, c'est ce que vous voulez dire dans cette phrase-là...

M. CLAUDE LAVOIE :

1150

Bien, c'est ce que...

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

... de six cents (600) unités animales?

1155

M. CLAUDE LAVOIE :

... les gens, là, sur le territoire ont mentionné, on disait : «Pourquoi se fixer d'autres limites que celle qui est là présentement?». C'est ça.

1160

Mme JOHANNE LAPLANTE :

1165 En plus, on rencontre des... en plus, on rencontre, en fin de compte, l'obligation de présenter son PAEF, de présenter des distances à respecter quand on fait une implantation. C'est toutes les exigences qui s'ajoutent à tout ça.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1170 Oui. Mais ma... ce que l'on entend à plusieurs endroits, c'est que, souvent, d'autres limites peuvent arriver, entre autres par exemple de fermes de dimension humaine. Pour vous, la ferme de dimension humaine va jusqu'à ceci ou si ce n'est pas quelque chose... ce n'est pas un vocabulaire auquel vous adhérez actuellement?

M. CLAUDE LAVOIE :

1175 Bien, on se... c'est comme dans bien des régions, ça fait le... ça fait des bonnes discussions et ça fait des discussions où, lorsqu'on arrive pour mettre un point quelque part, pour mettre... on a de la misère à mettre un chiffre final.

1180 Puis, c'est sûr qu'on est... on sait qu'une mille (1000) truies, c'est environ trois cents (300) unités animales, trois cent quelque unités animales avec la pouponnière. Bon. Ça, on n'a pas de misère à défendre ça. C'est sûr que si on vient saturer le nombre d'unités animales avec une maternité -- je demandais aux producteurs en Assemblée annuelle, j'ai dit : «Comme ça, j'ai dit, vous êtes confortable à ce que je défende un projet de deux mille quatre cents (2400) truies si on s'en va tout en maternité pour combler les six cents (600) unités animales?». 1185 Là, on me disait qu'on n'était pas chaud à ça, là.

J'ai entendu dans d'autres régions dire que, bon, bien, se limiter à douze cents (1200) truies pour ce qui est d'un projet de maternité, c'est... pour nous ça semblerait plus logique, là, 1190 mais on vire autour de ça.

1195 Mais la ferme familiale, écoutez, à partir du moment où on a un employé ou deux employés, bien, c'est... quelque part, c'est important aussi d'avoir un employé, pour ne pas décrocher à moyen terme de l'entreprise. Je parlais tantôt de ce qui se passe dans tous les... dans plusieurs autres domaines de la société, où c'est une société de loisir, puis que... bon, bien, je pense que c'est important d'avoir du monde pour nous remplacer, du monde qui est compétent sur la ferme, là. Puis là, bien, c'est ça, ça prend une certaine ampleur d'entreprise, il faut être capable de... d'avoir du personnel.

1200 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1205

Pour reprendre le même sujet, si maintenant le règlement d'évaluation et d'examen des impacts était de monter à sept cents (700) unités animales, est-ce que ce serait encore de chercher à monter à sept cents (700) unités animales?

1210 **M. CLAUDE LAVOIE :**

Bien, écoutez, avec le... moi, je pense que... d'avoir à disposer de... je vis personnellement sur ma ferme, là, j'ai cinq cent quatre-vingt-douze (592) unités animales, j'ai à disposer du lisier de cinq cent quatre-vingt-douze (592) unités animales, j'ai quinze (15) receveurs, j'ai... -- moi, vous me diriez demain matin : «Le plafond monte à sept cents (700), là», j'en ai cinq cent quatre-vingt-treize (593), là, puis je vais rester là, là.

Ce n'est pas... la charge qu'on a présentement au niveau environnemental, de disposer correctement des lisiers, là, je ne pense pas que les gens vont... puis dans le climat actuel, je ne pense pas non plus que ça monte à sept cents (700).

1220 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Si maintenant ça descendait à cinq cents (500)?

1225

M. CLAUDE LAVOIE :

Oui. Bien, écoutez, si les normes descendent à ça, on descendra à ça.

Moi, je dis, lorsqu'on dispose correctement de nos lisiers, lorsqu'on tombe sur les rejets phosphore, lorsque... sur ma ferme, on prétendait que je... que mes animaux... les déjections de mes animaux étaient de... au-delà de neuf mille (9000) mètres cubes, puis la réalité, j'ai été pendant deux (2) ans sur un projet de caractérisation, c'est plutôt aux alentours de sept mille sept mille deux cents (7000-7200) mètres cubes.

1235

Ça fait que lorsqu'on va parler des vrais volumes, lorsqu'on va parler de l'application des vrais volumes... moi, à partir du moment où on dispose correctement de nos lisiers... puis le PAEF, moi, bon, on peut le discréditer, le PAEF, moi, je trouve que c'est un outil qui est incroyable. Moi, je me dis, si on veut le contre-vérifier, ce PAEF-là, il y a l'Ordre des agronomes qui pourrait former un comité d'évaluation à la pige, où n'importe quand, ces gens-là viennent, puis ils prennent un PAEF, puis ils l'étudient comme il faut, puis si l'agronome n'a pas fait son devoir correctement, bien, il se fera taper sur les doigts.

Moi, je vois ça de même, là, il faut que cet outil-là garde sa crédibilité, ça, c'est essentiel.

1245

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.K. Vous voyez ça de même, mais vous ne faites pas une proposition dans votre mémoire qu'il y ait ce type de procédure. C'est que -- je vais vous laisser la distraction à côté, là -- on a entendu cet après-midi des gens qui nous ont dit : «Mais vraiment, l'antithèse de ce

1250

que vous venez de nous dire, tout à fait le contraire», et on doit constater qu'il y a une espèce de fossé entre deux (2) visions, deux (2) compréhensions complètement différentes. Les gens partent de l'analyse suivante en disant : «C'est l'agriculture qui a détruit nos ressources en eau, qui est en train de les détruire et il faut changer radicalement ça avant qu'il soit trop tard».

1255

Alors, ce que vous nous dites, vous nous dites : «Nous autres, on veut continuer à grossir, on veut développer, on veut parler au monde, on veut mettre des méthodes d'ajustement, mais, par ailleurs, l'impératif de grossir est là et il faut aller dans ce sens-là». Comment on peut... il y a-tu une manière de réconcilier ces deux (2) univers mentaux? Quel genre de discussions, quel genre de débat on peut instaurer dans notre société pour...? Sinon on va s'en aller vers deux (2) sociétés, là, et la guerre ne sera pas finie dans le coin, la... chaque projet, les drapeaux vont monter, ça va aller en s'accroissant.

1260

M. CLAUDE LAVOIE :

1265

Écoutez, de ce que j'en vois, moi, il y a des gens qui sont bien ancrés sur leurs positions, ça, je comprends. On a des inconvénients d'odeurs, moi, je pense que c'est quatre-vingts pour cent (80 %) de la problématique, l'odeur.

1270

On a beau avoir des mesures d'atténuation sur nos fermes, on ne contera pas de menteries, ça atténue, ça ne fait pas disparaître. Bon. On se rend compte que c'est l'odeur qui nous rattrape, ça, c'est sûr et certain.

1275

Lorsqu'on parle de fertilisation, lorsqu'on parle d'épandage avec des rampes, on dépose le lisier sur le sol. Lorsqu'on me parle de lessivage, peu importe la... que le sol soit sec, que le sol soit... Bon. Je n'y crois pas, écoutez, on fertilise six cents (600) hectares, nous autres, avec nos lisiers, puis on surveille les eaux de pluie, tout ça, on ne voit pas cette problématique-là sur la ferme.

1280

Je suis sur un Comité de bassins versants, vous... c'est sûr que l'agriculture, puis la production porcine, on a beaucoup focalisé sur nous, mais les comités de bassins versants de la Fouquette, bien, on s'y ciblait beaucoup, l'agriculture, puis ils se sont rendu compte qu'il y a soixante-dix pour cent (70 %) de la problématique qui venait d'une municipalité. Le bassin versant de la Kamouraska, bien, il y a un bon pourcentage aussi qui vient de la municipalité.

1285

Ça fait que moi, je trouve que c'est une belle façon de travailler sur les comités de bassins versants, ce n'est pas d'y aller d'une façon coercitive, c'est d'aller chercher les gens. On voit une problématique quelque part dans un cours d'eau, bon, bien, on réagit avec les gens concernés, on... moi, je pense que ça, ça va faire du chemin, je pense que c'est une belle façon de travailler, puis je pense que ça va sécuriser beaucoup aussi les gens sur le territoire.

1290

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Donc, c'est à partir d'étude sur le terrain et de faire des bilans sur le terrain, d'après vous, qu'on peut recommencer à discuter et à se comprendre, à partir de la vraie réalité?

1295

M. CLAUDE LAVOIE :

1300 Bien, ça va prendre la vraie réalité à quelque part pour... il faut arrêter de spéculer sur ce qu'on fait, sur... on entend toutes sortes de choses, moi, c'est ça qui me démontre... on... plus on en fait en environnement, on dirait que plus ça vient nous rattraper. On dit que... je ne sais pas, moi, je n'ai pas le temps de lire beaucoup, mais j'entendais que le Saint-Laurent, les eaux du Saint-Laurent sont en train de s'améliorer, puis pourtant, la production porcine est en croissance.

1305 On dit qu'il y a des bassins au... -- je ne nie pas qu'il y a une problématique agricole, mais on évolue en même temps que la recherche aussi.

1310 Moi, il y a dix (10) ans, là, je ne savais pas que le phosphore suivait les particules de sol, là. Ce qu'on me disait, il y a dix (10) ans, c'était de nettoyer comme il faut mes fossés, quasiment à toutes les années, à tous les deux (2) ans, pour que mes planches égouttent comme il faut, avoir une... des planches bien arrondies pour que l'égouttement se fasse. Là présentement, on me dit : «Bien non, là, ne fais pas ça, ton... tu peux inciter l'érosion, tu peux... tes fossés sont plus vulnérables, laisse ça engazonné». Bon. On va le faire, mais on va évoluer en même temps que la recherche.

1315 Ne nous demandez pas de précéder ce qui... puis on dirait qu'aussitôt que ça sort, on nous dit : «Bien, vous n'avez pas fait ça». «Bien oui, mais on vient de l'apprendre, donnez-nous le temps de l'apprendre en même temps que vous autres, puis on va suivre».

1320 On veut être à la fine pointe, les nouvelles techniques, puis tout ça, là, mais... lorsque mon père... l'engazonnement, il me voyait faire... toute sa vie, il a entendu dire, lui, de nettoyer les fossés, vous comprendrez qu'on a des méchantes discussions. Ça... c'est des cent quatre-vingts degrés (180°), là, on nous dit de faire une chose, puis à un moment donné, il faut faire complètement le contraire. On va se virer de bord, puis on va le faire, mais au moins qu'on ne nous accuse pas, dans le passé, d'avoir procédé de telle façon, c'est ce qu'on nous disait de faire.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1330 C'est bien.

Mme JOHANNE LAPLANTE :

1335 Peut-être juste rajouter au niveau des... le développement s'est fait, qu'on disait, un peu plus intense dans les dix (10) dernières années. Pour la région, vous avez le tableau deux (2) et le tableau trois (3), qui vous montrent, justement, la production depuis dix-neuf cent soixante et un (1961), et vous avez les analyses de sols qui vous montrent encore que nous avons quatre-vingt-trois pour cent (83 %) de nos sols qui sont pauvres et moyens.

1340

Ça fait que si on le fait selon les normes, c'est... avec les PAEF, comme on disait, on... la production dans la Côte-du-Sud s'est développée, mais avec les nouvelles normes, donc, ça n'a pas fait d'excès au niveau des terres.

1345 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

1350 **M. CLAUDE LAVOIE :**

Vous me permettez de...

LA PRÉSIDENTE :

1355 Oui.

M. CLAUDE LAVOIE :

... d'intervenir?

1360

Lorsque vous disiez : «Bon, c'est la croissance à tout prix», ce n'est pas ça. Si, pour avoir de la croissance, on est rendu qu'on a une barre, là, qui est haute, là, qu'on va tout perdre nos petites fermes, on va tout... on nous disait... j'entendais aujourd'hui, on parlait de certification environnementale, je suis sur un projet de certification environnementale en production porcine, je pense que je suis déjà sensibilisé beaucoup à l'environnement, puis je regarde ce que je vais avoir à faire comme registre, là, comme... -- on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on... on dit ce qu'on... c'est-à-dire, on écrit ce qu'on fait et on fait ce qu'on écrit -- ça va être très lourd.

1365

1370

Ça fait que d'avoir une... de vouloir continuer à développer, mais en ayant une barre qui va faire que tous les gens vont laisser tomber, on va tout perdre nos petites fermes, ce n'est pas ça que je veux. Je veux que les gens soient capables de continuer à faire de la production, puis qu'on nous laisse le temps d'évoluer dans tout ça aussi.

1375 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on vous remercie pour votre témoignage, j'ai... d'avoir présenté un mémoire à la Commission.

1380 **M. CLAUDE LAVOIE :**

Je vous remercie beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1385

Merci.

Mme JOHANNE LAPLANTE :

1390 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1395 Donc, maintenant, nous invitons le Comité de vigilance des citoyens de la municipalité de Sainte-Anne-de-La-Pocatière.

Alors, bonsoir.

M. MICHEL TOUSSAINT :

1400 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1405 Donc, nous accueillons monsieur Michel Toussaint, bonsoir, et monsieur Michel Chouinard.

M. MICHEL CHOUINARD :

1410 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1415 Bonsoir.

M. MICHEL TOUSSAINT :

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires.

1420 Le Comité de vigilance des citoyens de Sainte-Anne-de-La-Pocatière a été formé à la suite de l'annonce d'un projet de maternité porcine d'envergure industrielle dans le rang du Vide à la limite de cette municipalité.

1425 Le Comité tient à préciser, d'entrée de jeu, qu'il a choisi dès le début une approche de non-confrontation pour faire valoir ses préoccupations, une approche centrée sur les faits, une approche transparente vis-à-vis du Conseil municipal, de la MRC, et des ministères concernés. Les remarques du présent mémoire ne visent pas directement les producteurs locaux œuvrant généralement dans des fermes laitières de type familial avec lesquelles la cohabitation est franche depuis vingt-cinq (25) ans, cela a d'ailleurs été mentionné lors de la première tournée de la Commission.

1430

1435 Nous reconnaissons les efforts des producteurs agricoles et de leur regroupement, l'UPA, vers une agriculture agroenvironnementale. Nous reconnaissons également le fait que l'entreprise impliquée dans le projet de maternité porcine constitue un important outil de développement économique régional.

1440 Mais ce projet de maternité porcine auquel nous nous attachons dans ce mémoire réunit plusieurs facteurs de risque pour notre milieu de vie, son cheminement, jusqu'à présent, met en lumière les limites et la lacune de la réglementation qui encadre... des réglementations qui encadrent actuellement la production porcine au Québec.

1445 La première partie du mémoire est consacrée au milieu physique dans lequel serait implanté le projet de maternité porcine et c'est ce qui fait que nous projetons une acétate qui montre le site dans lequel nous habitons et dans lequel le projet est prévu.

Donc, la première partie du mémoire est consacré au milieu physique dans lequel serait implanté ce projet de maternité porcine.

1450 Deux (2) documents cités dans le mémoire démontrent que ce milieu physique cumule plusieurs facteurs de risque de contamination des eaux de surface et des eaux souterraines. Selon la carte de vulnérabilité des eaux souterraines de la MRC de Kamouraska établie par le ministère de l'environnement, il s'agit d'un site dont la vulnérabilité est élevée -- les catégories de vulnérabilité de cette carte sont faible, modérée ou élevée -- donc la plus haute.

1455 Ce site réunit, en effet, plusieurs facteurs de risque de contamination, une pente de huit pour cent (8 %) qui favorise le ruissellement et le lessivage, un drainage des eaux de surface vers les zones blanches, où on retrouve cent cinquante (150) résidences, la carte du site qui est projetée montre, en effet, plusieurs têtes de ruisseaux, dont deux (2) ruisseaux traversent les zones blanches. Autres facteurs de risque, la proximité de la nappe aquifère, le sens d'écoulement des eaux souterraines vers les zones résidentielles, un seul à texture grossière et un approvisionnement en eau potable à partir de puits privés.

1465 Nous savons par ailleurs que ce territoire est situé dans une zone d'activité limitée, donc en surplus de phosphore et si le projet se réalise, ce milieu physique devrait supporter une charge supplémentaire de déjections animales de l'ordre de deux mille cinq cents (2500) tonnes par an.

1470 Ces risques sont confirmés par la littérature scientifique que nous avons recensée, notamment le rapport intitulé «Stratégie de gestion du lisier de porc au Canada», publié en dix-neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) par Agriculture et Agroalimentaire Canada, dont je cite un extrait :

1475 **«Les sols de certaines régions, en raison de leur texture grossière ou de leurs caractéristiques d'égouttement, ne conviennent pas à l'utilisation efficace du lisier de porc comme source d'éléments nutritifs. De tels sols présentent un**

risque de pollution par les nitrates ou le phosphore. La présence à faible profondeur d'aquifères utilisés comme source d'eau potable, ou encore de ruisseaux ou de lacs écosensibles peut également rendre – et j'insiste sur ces termes – rendre un emplacement impropre à une ferme porcine.»

1480

En conclusion de cette première partie, nous pouvons donc entretenir de très sérieux doutes sur la capacité pour ce milieu physique d'accueillir dans une zone déjà exploitée un projet de production porcine d'envergure industrielle. À nos yeux, ces facteurs de risque qu'on vient d'énoncer sont comme autant de lumières rouges qui se sont allumées sur notre tableau de bord et qui incitent à s'arrêter pour vérifier, sous peine de causer des dommages majeurs si l'on ne s'en occupe pas.

1485

La deuxième partie du mémoire s'attache à cerner les changements dans la réglementation et dans le mode d'analyse des projets de production qui permettraient de prendre en compte les préoccupations que nous exprimons. Nos remarques portent d'abord sur le mode d'analyse des projets de production.

1490

Lors de nos démarches, nous avons été à même de constater que la réglementation qui encadre la production porcine est une réglementation uniforme et que le mode d'analyse actuel consiste à faire le constat de la conformité d'un projet aux règles d'exploitation ou à des normes appliquées de façon rigide. On a fait allusion tantôt à la norme de six cents (600) unités animales pour déclencher une étude d'impact.

1495

Malgré toutes les lumières rouges allumées jusqu'à présent, le promoteur maintient son projet et les audiences publiques nous ont plutôt laissé entendre que le ministère de l'Environnement ne dispose d'aucun moyen légal pour refuser éventuellement un certificat d'autorisation ou imposer des mesures alternatives, telles l'obligation de procéder à un traitement complet du lisier ou celle de rechercher un site plus approprié. Le fractionnement de l'épandage du lisier semble être la seule mesure évoquée pour s'ajuster à un milieu physique vulnérable, et encore, cette mesure n'est-elle envisagée qu'en tout dernier recours.

1500

Cette approche générale offre trop peu de garantie pour préserver un milieu fragile. Des changements s'imposent et nous pensons qu'à ce niveau le ministère de l'Environnement doit assumer plus clairement une perspective environnementale; j'avais d'abord écrit, je pense que c'est préférable, une responsabilité environnementale.

1510

Comment? En adoptant une approche qui prend en compte la capacité d'accueil d'un milieu physique, ses limites et ses facteurs de risques, et qui apprécie les pressions diverses exercées par les pratiques agricoles selon l'ampleur et les modèles de production.

1515

Ce serait notre première recommandation.

Comment? En utilisant un éventail plus complet d'information sur les éléments de risque à considérer. À l'ère du «géopositionnement» -- si on me pardonne ce néologisme -- il est possible d'établir des cartes de risque très élaborées pour supporter la décision.

1520

Ce serait notre deuxième recommandation.

1525 Comment? En faisant en sorte que le ministère de l'Environnement s'inspire de la perspective plus large que préconise Agriculture et Agroalimentaire Canada dans les trois (3) mesures qu'il énonce, pour assurer l'adéquation des sols à l'épandage du lisier.

1530 Première mesure : formuler des directives concernant l'épandage du lisier faisant en sorte que les éléments nutritifs contenus dans le lisier n'excèdent pas les besoins de la culture. C'est, si je ne me trompe, l'objectif identifié dans la politique nationale de l'eau, et acceptée généralement.

1535 Deuxième mesure : prévoir d'autres débouchés pour le lisier des fermes porcines qui ont des surplus et qui sont situées dans des régions où les risques de pollution des eaux de surface et souterraines sont élevés.

1540 Et enfin troisième mesure : établir des cartes de risques identifiant les sols ou les régions les plus à risque et indiquant les taux d'épandage sécuritaires. La phrase qui termine cette mesure : il faut aussi favoriser l'établissement d'exploitation porcine dans les régions à moindre risque.

1545 Ces mesures et la perspective dont elles s'inspirent sont beaucoup plus indiquées dans notre contexte parce qu'elles témoignent d'une prise en compte du milieu physique, de la nécessité de prendre conscience des limites de ce milieu et d'un souci de rechercher des alternatives lorsqu'un projet représente un risque trop élevé pour ce même milieu.

Nous poursuivons notre mémoire en nous attachant à la place réservée au citoyen dans le processus d'autorisation des projets de production.

1550 En fait, nous avons constaté que le citoyen en est exclu. Il y a disproportion entre le droit de produire, protégé par une législation, et le sort fait au citoyen, placé généralement devant des faits accomplis, sans accès à l'information et sans droit de recours autre que celui de faire pression.

1555 La Commission doit faire place au droit des citoyens de préserver leur milieu de vie, elle doit garantir l'accès à l'information, le droit de recours, le droit d'être consulté sur un projet qui met en cause un milieu de vie.

1560 De façon plus concrète, lorsqu'un milieu physique cumule plusieurs facteurs de risque, nous recommandons, et c'est notre quatrième recommandation, une décentralisation du pouvoir d'intervention vers la MRC et vers les municipalités.

1565 Quelques exemples, une MRC doit pouvoir inclure dans schéma d'aménagement du territoire des dispositions qui assurent la protection de zones dont la vulnérabilité est élevée. Une MRC doit pouvoir déterminer les conditions d'implantation d'un projet de production porcine dans de

telles zones. Une MRC doit pouvoir garantir l'accès à l'information et les droits de recours pour assurer la surveillance de ces projets, s'il y a lieu. Pour sa part, une municipalité doit pouvoir demander au ministère de l'Environnement d'inclure formellement une étude détaillée du site visé dans son processus d'autorisation et d'en rendre compte.

1570

Enfin, nous formulons une cinquième et dernière recommandation, majeure à nos yeux, afin que les citoyens qui résident dans un milieu fragile visé par un projet de production soient formellement consultés par le ministère de l'Environnement et impliqués, le cas échéant, dans le contrôle des effets d'un tel projet sur leur milieu de vie.

1575

Pour terminer, je citerai la dernière partie de la conclusion de notre mémoire, la voici, dans un document de réflexion proposé par la Commission agriculture de l'Union Québécoise pour la conservation de la nature, il est écrit :

1580

«Il faut cesser notre approche réglementaire uniforme pour une approche décentralisée axée sur la capacité des régions à accueillir un certain niveau d'activités agricoles.»

1585

Cette citation, nous la reprenons à notre compte, elle correspond à l'orientation que devrait privilégier la Commission sur le développement durable de la production porcine, cette orientation mettra... permettra à terme de réconcilier le droit de préserver son milieu de vie et le droit de produire.

1590

Je vous remercie de votre attention et nous sommes prêts à répondre à vos questions.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, monsieur.

1595

Je vais demander à monsieur Beauchamp de commencer la période de questions.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1600

Vous me permettez d'abord de commencer par une petite curiosité. Comment le dossier s'est-il conclu dans votre communauté?

M. MICHEL TOUSSAINT :

1605

On va... le dossier est... je l'ai mentionné, le promoteur n'a... à ma connaissance, n'abandonne toujours pas son projet, c'est l'intervenant qui doit nous suivre, qui va peut-être vous répondre.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1610

Très bien.

1615 Ce qui semble un des éléments très important, et on a vu ça dans d'autres mémoires, c'est cette idée d'une carte des risques, un tableau de bord, sur la fragilité concrète d'un milieu donné. Alors, on a actuellement un règlement qui est identique pour le Québec d'un bord à l'autre, beaucoup de gens de toute nature sont venus dénoncer le mur à mur, autant des producteurs que des opposants, mais vous, vous le modulez sur une analyse beaucoup plus précise du territoire concret et des capacités concrètes de réception, hein, de...

1620 J'aimerais vous entendre...

M. MICHEL TOUSSAINT :

Les possibilités d'accueil...

1625 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

... là-dessus.

Oui.

1630 **M. MICHEL TOUSSAINT :**

... dans un milieu physique, en effet.

1635 Voulez-vous plus de précisions?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

S'il vous plaît.

1640 **M. MICHEL CHOUINARD :**

1645 Parce que, pour enlever de la pression sur nos agriculteurs, nous autres, on n'est pas des spécialistes, hein, de l'environnement puis de l'agroenvironnement, sauf que ce que l'on constate, c'est que des normes mur à mur, là, ça ne donne rien, ç'a tendance à braquer les citoyens puis les agriculteurs, puis ç'a tendance à focaliser chaque groupe sur des opinions diamétralement opposées.

1650 J'entendais les deux (2) mémoires précédents, on parle de dialogue, c'est beau de parler de dialogue, mais un dialogue, ça sous-tend qu'on est prêt, chacun de notre côté, à faire des concessions.

Puis, vous nous demandiez si dans le projet qui nous préoccupe, il y avait eu des développements, non, on est encore... c'est comme un couple qui se chicane, hein, on fait la

1655 «baboune», des fois ça dure une heure, des fois ça dure deux (2) jours, des fois ça dure une semaine, on est encore là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1660 Mais ça n'arrive jamais aux membres de la Commission ici, alors...

M. MICHEL CHOUINARD :

1665 Non, ça, je n'en doute pas.

M. MICHEL TOUSSAINT :

Pour répondre à votre question, monsieur Beauchamp...

1670 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui?

M. MICHEL TOUSSAINT :

1675 ... à la page 9 de notre mémoire, il y a une partie qui est consacrée aux critères et aux outils d'analyse et c'est à cette partie-là que je me référerais pour répondre plus pratiquement à votre question.

1680 Au-delà d'une norme quantitative, qui a d'ailleurs très peu à voir avec l'environnement, qui est le nombre d'unités animales, nous autres, on préconiserait d'abord que cette norme-là soit appliquée avec souplesse, une fenêtre d'application, qui permette à... de tenir compte de la capacité d'accueil d'un milieu physique, entre autres. Et ce qu'on dit, au-delà de cela, on ne devrait pas nécessairement rejeter, on devrait également prendre en compte de la charge de phosphore supplémentaire qu'un projet pourrait représenter pour un milieu, on devrait tenir compte de la vulnérabilité des eaux souterraines ou de surface. On devrait tenir compte des facteurs de risque cumulés.

1685 Et on se réfère à une citation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui mentionne de façon plus précise ceci :

1695 **«L'information disponible sur les sols et les cultures peut servir à établir des taux de charge de lisier présentés sous la forme de cartes de risques, d'après – c'est ici que ça peut devenir intéressant – d'après le type de sol, le relief, l'hydrologie, la température, les précipitations, le type de culture et les pratiques culturales, la qualité du fumier et le moment de l'épandage.»**

On pouvait continuer dans cette voie-là.

1700 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Mais ça suppose que, quand on donne une autorisation, on la module sur une série d'informations et de questions qui correspondent à ce qu'on pourrait appeler une analyse un peu plus fine du projet.

1705

M. MICHEL TOUSSAINT :

Une appréciation du...

1710

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon. Ce... dans l'état actuel, ça n'existe pas puisque, on l'a dit cet après-midi, le Ministère se contente de gérer un règlement et d'appliquer le règlement sans procéder à cette analyse-là. Là où elle s'appliquerait, c'est s'il y avait six cents (600) unités animales ou plus où là, on aurait une étude d'impact complète. Auquel cas, jamais au Québec, il y en a eu une, tout le monde s'est tassé en dessous de la norme de six cents (600) unités animales.

1715

Alors, c'est pour ça que, ce que vous suggérez, au fond, vous suggérez que dans tout projet il y ait non pas nécessairement une étude d'impact, mais un processus d'analyse qui ferait qu'il y aurait, pour chaque projet, un jugement de déterminé.

1720

C'est-tu ça que...?

M. MICHEL TOUSSAINT :

1725

Oui. Je... on va plus loin, monsieur Beauchamp. Dans le sens où... selon... par exemple la carte de vulnérabilité, je vais parvenir à le dire, là, des eaux souterraines de la MRC de Kamouraska, on s'aperçoit, donc, et cela peut être établi pour toutes les MRC à travers le Québec, on s'aperçoit qu'il y a des zones de vulnérabilité élevées, moyennes ou modérées.

1730

Dans le cas des zones élevées, la lumière rouge s'est allumée et à ce moment-là, nous autres, on dirait : «Là, il faut absolument une étude détaillée d'un projet et de ses impacts», et il faut que, si on autorise le projet, il y ait un lien entre cette étude faite et les conditions d'implantation de ce projet-là. Et que cela soit clair autant pour le promoteur que pour le Comité de vigilance qui aurait, par exemple, à surveiller les impacts. Entre autres conditions d'implantation, on devrait, selon nous, absolument, intégrer des protocoles d'analyse de l'eau puisqu'on est dans des régions, et c'est un facteur de risque, où les gens s'approvisionnent dans des puits individuels... par des puits individuels.

1735

1740

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Vous n'avez pas travaillé sur le cadre écologique de référence que le ministère de l'Environnement a élaboré dans certains cas?

1745 **M. MICHEL TOUSSAINT :**

Non. Nous autres, on... non.

1750 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.K.

M. MICHEL TOUSSAINT :

1755 Ce qui peut être une réponse.

LA PRÉSIDENTE :

1760 En fait, ce que vous demandez, c'est qu'on ait une bonne connaissance du territoire, de son territoire?

M. MICHEL TOUSSAINT :

1765 C'est qu'on ait une bonne connaissance du territoire et qu'on ait aussi une réponse modulée selon les types et modèles de production.

1770 C'est bien certain que jusqu'à présent, dans notre milieu, la cohabitation est relativement franche, je l'ai mentionné, parce que la production est une production laitière du type familial. On est capable de se parler, mais quand on vient rompre l'équilibre avec un projet d'envergure industriel, on change la donne, d'autant plus qu'on est dans un milieu très vulnérable. Alors, là, on passe à un élevage intensif et on sollicite trop le milieu physique, selon nous.

LA PRÉSIDENTE :

1775 Certains nous ont proposé, au cours de cette tournée, une... la préparation d'une grille d'analyse des projets, sans que ce soit une étude d'impact, une grille d'analyse ou... qui serait conçue, préparée, imaginée par des représentants de tous les acteurs, finalement, concernés du milieu et qui permettrait de dire : «Bon. Bien, dans le cas de l'implantation d'un projet porcin, voici ce que l'on voudrait avoir comme information pour pouvoir se conforter dans la décision qui sera prise par la suite».

Est-ce que c'est un type d'outil qui vous apparaît intéressant?

1785 **M. MICHEL TOUSSAINT :**

Tout à fait. Ça va dans le sens de la notion de tableau de bord.

1790 Je voudrais cependant mentionner que, à partir du moment où on s'oriente dans cette
voie-là, on dépasse le stade de l'information, on va jusqu'à une forme de négociation et, à ce
moment-là, on devrait avoir... nous, ce que nous avons comme attente vis-à-vis du ministère de
l'Environnement, c'est qu'il puisse, dans certaines situations reconnues comme difficiles,
fragiles ou vulnérables, imposer certaines choses comme, par exemple, ou bien au niveau de
1795 la MRC ou bien au niveau de... à ce niveau-là, imposer la taille d'un projet, imposer un mode
traitement du lisier et, à ce moment-là, en tout cas sur cette base-là, il y aurait discussions au
niveau d'un Comité de citoyens, au niveau d'un Comité de vigilance ou au niveau d'un Comité
de bassins versants, ça dépend de l'ampleur des problèmes qu'on veut régler ou aborder.

LA PRÉSIDENTE :

1800

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1805

C'est bien sûr qu'on n'est pas ici pour régler le problème concret que vous vivez, mais
quand même, seulement pour tirer des leçons plus générales, est-ce que... alors, vous dites :
«Nous, on n'a pas une attitude de confrontation, on veut dialoguer avec le promoteur», votre
préoccupation est que le projet s'implante dans une zone jugée fragile.

1810

Alors, en tant que groupe de citoyens, vous par rapport à ce projet-là, est-ce que vous
demandez qu'il n'y ait pas de projet ou que sa taille soit réduite ou que son mode de gestion du
lisier soit... des déjections soit modifié?

1815

Alors, en d'autres termes, vis-à-vis ce projet concret-là, quelle... l'attitude, est-ce que
c'est de dire : «Non, pas de porcs dans cet arrondissement-là», ou : «Oui, du porc, mais à
certaines conditions»?

M. MICHEL TOUSSAINT :

1820

L'attitude est de réclamer une étude approfondie du projet et de ses impacts sur un
milieu physique, ça va, pour qu'on puisse de façon assez claire identifier les risques éventuels
que peut avoir un projet de production.

1825

Vous comprendrez cependant que nous autres, l'exercice qu'on a fait depuis deux (2)
ans nous a amené à prendre conscience de la réelle fragilité du milieu dans lequel on vivait --
ça va? -- et que déjà, maintenant, sans que le projet soit implanté, nous avons un problème qui
peut être géré à un certain niveau, mais nous avons un problème d'un milieu fragile et nous
devrions déjà maintenant prendre des mesures pour surveiller la qualité de l'eau.

1830

D'ailleurs, dans notre mémoire, nous mentionnons qu'on a déjà procédé à une analyse
de l'eau de quarante-cinq (45) puits individuels. Il y en avait vingt pour cent (20 %) qui étaient
contaminés. Ce n'est plus le cas maintenant parce qu'ils sont... mais au moins ça démontre
que c'est un milieu fragile.

1835 Alors, nous autres aussi, ce qu'on mentionne dans notre mémoire, c'est : une étude
environnementale doit pouvoir avoir dans son schème d'analyse la possibilité de déclarer un
milieu impropre à l'implantation d'une production porcine de niveau industriel.

Ça va? Et ça répond un peu à votre question?

1840

M. MICHEL CHOUINARD :

1845 Mais en complément, je ne veux pas que vous restiez sur l'impression qu'on n'en veut
pas de porcheries. Nous autres, ce qu'on veut, c'est que le ministère de l'Environnement joue
un rôle beaucoup plus scientifique que ce qu'il fait présentement.

1850 Je m'excuse, ce n'est pas très fin pour le ministère de l'Environnement, mais de ce que
je connais, ces gens-là ont les compétences pour dire : «Il y a un milieu qui est fragile, on
devrait élaborer des normes qui vont encadrer ce projet-là, des normes qui sont différentes
d'un autre milieu», mais ce qu'on ne fait pas présentement. Puis on nous parle de dialogue,
mais comment voulez-vous que des simples citoyens dialoguent d'égal à égal au départ avec un
projet... un promoteur? Comment voulez-vous qu'on fasse ça?

1855 On n'a pas ces éléments-là. Mais c'est... ça revient aux autorités du ministère de
l'Environnement de jouer le rôle pour lequel on s'attend qu'il devrait jouer. Pour moi, là, c'est
fondamental.

M. MICHEL TOUSSAINT :

1860 Je voudrais rajouter, pour monsieur Dumais.

1865 Vous avez commencé votre question en disant : «Vous ne vouliez pas régler un
problème local», et cetera, je suis tout à fait d'accord avec vous, ce n'était pas notre intention
non plus, mais dans notre mémoire, je pense que vous avez compris aussi qu'à partir d'un cas
particulier, nous avons été amené à généraliser et que la réglementation ou les
recommandations que nous préconisons sont quand même, elles aussi, généralisables à
l'ensemble de la production porcine ou animale.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1870

C'est exactement dans cet esprit que je voulais vous poser des questions sur la situation
en disant que ce n'est pas en vue de la régler, nous, mais de voir s'il y a des leçons générales
qui peuvent être tirées de ça, surtout qu'on aura l'occasion d'entendre les deux (2) parties ce
soir même.

1875

M. MICHEL TOUSSAINT :

Domage qu'on ne puisse pas se parler directement, sinon par personne interposée.

1880 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique.

1885 Je vous informe, de plus, que demain la Fédération québécoise des municipalités sera ici et déposera son mémoire. Alors, peut-être que ça pourrait vous intéresser de les entendre.

M. MICHEL TOUSSAINT :

En espérant qu'ils aillent dans ce sens-là.

1890

LA PRÉSIDENTE :

C'est ce que nous verrons demain.

1895 **M. MICHEL TOUSSAINT :**

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1900

Alors, merci.

Nous allons prendre une pause d'une quinzaine de minutes et après quoi nous accueillons le Groupe Dynaco Coopérative agroalimentaire.

1905

(SUSPENSION ET REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

1910 Je vous invite à reprendre votre place, s'il vous plaît, nous allons poursuivre la séance.

Alors, nous accueillons le Groupe Dynaco, Coopérative agroalimentaire.

S'il vous plaît, est-ce que c'est possible de vous rasseoir pour qu'on ait le silence?

1915

Alors, je vous informe que nous sommes passés de quatre (4) à trois (3), notre collègue, monsieur André Beauchamp était souffrant, alors, on lui a demandé d'écouter... c'est le conseil qu'on lui avait donné avant de venir, et c'est ce qu'il a fait. Il s'en excuse auprès de vous, mais je pense qu'il n'aurait pas été capable de vous écouter, et c'est notre rôle d'écouter, alors, il est mieux d'aller se reposer.

1920

Alors, nous accueillons donc le Groupe Dynaco, Coopérative agroalimentaire et ses représentants, monsieur Rémi Faucher. Bonjour.

1925 **M. RÉMI FAUCHER :**

Bonjour.

1930 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous demande de me faire signe parce que monsieur Olivier doit savoir qui parle.

Le docteur... monsieur, d'abord, Rosaire Beaulieu?

1935 **M. ROSAIRE BEAULIEU :**

Bonsoir.

1940 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. Le docteur Jacques Goulet?

M. JACQUES GOULET :

1945 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir. Monsieur Karl Boulet.

1950 **M. KARL BOULET :**

Bonsoir.

1955 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. Alors, nous vous écoutons.

1960 **M. RÉMI FAUCHER :**

Alors, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, bonsoir.

1965 Je voudrais tout d'abord vous remercier de vous être déplacés ici à La Pocatière, dans notre belle région, et d'accepter de nous entendre ce soir. J'espère que votre séjour à La Pocatière sera des plus agréables.

Comme vous l'avez présenté, Madame la Présidente, m'accompagnent aujourd'hui le président de Groupe Dynaco, qui est un producteur laitier et technologiste agricole, monsieur

1970 Rosaire Beaulieu; le docteur Jacques Goulet qui est enseignant à l'Université Laval et spécialisé en microbiologie et plus particulièrement dans le domaine des levures et des ferments lactiques; monsieur Karl Goulet qui est technologiste agricole, qui est gérant des ventes en production porcine et agricole chez Groupe Dynaco.

1975 Nous aurons une brève présentation de l'entreprise, qui est le Groupe Dynaco, nous expliquerons un peu notre implication en production porcine, notre implication en environnement. Nous vous présenterons la technologie de traitement des lisiers F3L et une brève conclusion.

1980 Tout d'abord, Groupe Dynaco, c'est une entreprise bien implantée dans son milieu, qui a été fondée en mil neuf cent soixante-six (1966), qui s'appelait à l'époque Coopérative agricole de la Côte-du-Sud qui est devenue Groupe Dynaco en mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996) lors du trentième anniversaire de l'entreprise.

1985 C'est une coopérative qui appartient à six cent soixante-six (666) membres, dont six cent vingt-quatre (624) sont des producteurs agricoles. Son siège social est ici à La Pocatière et ses activités s'étendent de Montmagny à Matane, dans le Témiscouata, au nord du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans Charlevoix et dans Portneuf.

1990 Permettez-moi ici de vous présenter les différents secteurs d'activités, très rapidement, de l'entreprise.

1995 Tout d'abord, un complexe ultramoderne de meunerie certifiée HACCP, située à Saint-Philippe-de-Néri, avec un centre de grains qui permet de produire tous les types d'aliments pour animaux. Nous offrons dans ce secteur des services techniques très complets à nos producteurs par une équipe d'experts conseils de douze (12) personnes, soit des agronomes et des technologistes qui conseillent le producteur pour l'alimentation et la régie des troupeaux et pour la culture des champs.

2000 En agriculture, le besoin de gérer plus précisément se fait sentir. Nous avons développé une expertise en agriculture de précision pour nos producteurs que nous utilisons pour la réalisation de plan de ferme et d'échantillonnage de sols géopositionnés par satellite, GPS. Ces données servent pour l'élaboration de PAEF. De plus, nous offrons des services d'arrosage de produits de protection des cultures et d'épandage de chaux et d'engrais à taux variable, également à l'aide de système de GPS, pour plus de précision.

2005 La coopérative possède des fermes porcines, principalement des maternités et des pouponnières, ainsi que des fermes de poulets à griller. Elle offre à sa clientèle toute la gamme de machines agricoles, avec... de toutes dimensions, avec trois (3) centres des machineries. Elle est un acteur important dans le domaine des centres de rénovation à l'est du Québec avec
2010 douze (12) centres de rénovation complets sous la bannière BMR.

Elle effectue le transport du lait sur la Côte-du-Sud et dans Charlevoix, elle offre le service de qualité du lait avec du personnel qualifié et effectue la paye de lait de ses producteurs.

2015

Nous offrons la gamme complète de produits pétroliers sous la bannière Sonic pour l'agricole, le résidentiel et le commercial.

2020

Depuis juin deux mille un (2001), nous avons ouvert le marché des «caburons», ici même à La Pocatière, où nous vendons une vaste gamme de produits du terroir québécois de nos producteurs artisans ainsi que des produits alcoolisés québécois avec une agence SAQ Terroir d'ici, la seule à l'est de Drummondville.

2025

Et je vous invite, lors de votre séjour à La Pocatière, d'y faire un tour, des trésors importants, intéressants que vous pouvez y découvrir pour ramener dans votre famille.

2030

En décembre deux mille deux (2002), la coopérative est devenue actionnaire de la fromagerie Le Détour à Notre-Dame-du-Lac avec les anciens propriétaires et les organismes du milieu afin de permettre le démarrage de cette fromagerie artisanale qui a fait faillite en septembre deux mille deux (2002). Notre objectif ici est de supporter le démarrage et le développement de petites entreprises régionales en transformation alimentaire.

C'est un bref parcours de l'ensemble des secteurs d'activités de l'entreprise.

2035

Groupe Dynaco, c'est cent vingt et un millions (121 M \$) de chiffre d'affaires, c'est plus de trois cent soixante (360) employés, une masse salariale de près de dix millions (10 M \$), c'est la septième plus importante coopérative agricole au Québec et la vingt-quatrième au Canada. C'est des actifs de plus de soixante et un millions (61 M \$) répartis dans vingt-huit (28) places d'affaires dans dix-huit (18) municipalités différentes.

2040

Elle offre un programme d'aide à la relève agricole qui consiste en la formation en coopération et en transfert de ferme, une aide financière directement au jeune qui suit la formation et, en plus, dans certains cas, nous participons au financement de différents projets d'établissement de relève agricole.

2045

Notre implication en production porcine.

2050

La production porcine est un créneau devenir dans l'agriculture et Groupe Dynaco est un chef de file dans le développement régional de ce secteur d'activité en partenariat avec ses producteurs membres.

2055

Toutes les fermes de Groupe Dynaco et celles des forfaitaires sont certifiées HACCP. La coopérative possède deux (2) maternités de mille (1000) truies chacune, des maternités pouponnières. L'élevage est principalement en multisites, c'est-à-dire des maternités, des pouponnières et des engraissements sur des sites, la plupart du temps, différents.

L'entreprise... la coopérative produit plus de soixante mille (60 000) porcs d'abattage par année, dont quatre-vingt-treize pour cent (93 %) de ces porcs sont abattus aux trois (3) abattoirs de la région.

2060

La production porcine, son développement, a permis l'établissement de relève en agriculture dans notre région, elle permet de transformer en viande les céréales produites dans la région par les producteurs laitiers et les producteurs de grandes cultures, donc qui apporte une plus-value d'environ quinze (15 \$) à vingt dollars (20 \$) la tonne de grains produits dans la région, et ça, ce n'est pas négligeable.

2065

La production... le développement s'est fait de différentes façons, la coopérative est directement propriétaire de fermes, particulièrement des fermes... des maternités. Elle a développé différentes formules de partenariat avec ses membres et fait de l'élevage à forfaits avec ses propriétaires... membres propriétaires indépendants, ce qu'on appelle de l'intégration coopérative.

2070

Mais pour Groupe Dynaco et pour ses membres, la production porcine, c'est avant tout des hommes et des femmes qui aiment cette production et qui veulent en vivre. Le choix des sites se fait avec beaucoup d'attention afin de minimiser l'impact sur la cohabitation.

2075

En environnement, nous avons développé une expertise en agriculture de précision utilisant les systèmes GPS, permettant de rendre accessibles ces technologies de pointe à nos membres.

2080

Cette expertise a fait de Groupe Dynaco un interlocuteur des plus crédibles auprès de l'Université Laval, qui lui a proposé de travailler en partenariat pour différents projets. Un projet de recherche en désherbage localisé dont l'objectif est de minimiser l'utilisation de produits de protection des cultures dans la lutte aux mauvaises herbes. Un projet de recherche en géomatique agricole et une agriculture de précision, avec d'autres partenaires, qui avait comme objectif l'utilisation pratique de l'imagerie numérique par satellite en agriculture. Et plus récemment, un projet ambitieux de géotraçabilité avec des partenaires québécois et européens utilisant, entre autres, les données des projets précédents, et permettant d'aller encore plus loin, pour tracer de la semence jusqu'à l'assiette.

2085

Au niveau des fermes. Nous utilisons l'alimentation multiphase depuis longtemps qui permet de réduire le phosphore et l'azote dans les rejets, nous ajoutons de la phytase dans les aliments permet de réduire les rejets en phosphore de vingt-cinq (25 %) à trente-cinq pour cent (35 %) selon les études.

2095

Nous ajoutons des acides aminés dans les rations, qui permet de réduire les rejets azotés de l'ordre de dix pour cent (10 %)... de dix-sept pour cent (17 %), excusez, c'est toujours selon les études. Nous avons ajouté des fosses... des toitures sur les fosses, qui permet de réduire les odeurs et de réduire les volumes des liquides à gérer.

2100

Au cours des deux (2) dernières années, nous avons planté plus de deux mille cinq cents (2500) mètres de haies brise-vent qui permet de réduire les odeurs là... dans les fermes, là où il n'y avait pas des écrans boisés naturels, matures existants.

2105 Nous ajoutons systématiquement, directement dans les préfosse, un atténuant d'odeurs le Super F, qui permet de réduire les odeurs à l'entreposage, à la reprise ainsi qu'à l'épandage.

2110 Toutes nos fermes sont munies de PAEF maintenues à jour et qui permettent une utilisation plus judicieuse des engrais de fermes. Toutes les fermes sont munies de trémies abreuvoirs qui permet de réduire le volume de liquide à gérer de l'ordre de trente-cinq pour cent (35 %). Nous utilisons des rampes basses pour l'épandage pour minimiser l'impact des odeurs.

2115 Nous avons à ce... nous avons participé à plusieurs voyages exploratoires en Europe sur les divers systèmes de traitement des lisiers pour évaluer ce qui existe un peu ailleurs dans le monde.

2120 Nous avons investi des sommes d'argent importante et beaucoup de temps dans des projets de recherche et développement sur le traitement des lisiers, en particulier sur le traitement Biosor, que vous connaissez, je crois, lorsqu'il était à l'état recherche et développement au début des années quatre-vingt-dix (90), et au cours des trois (3) dernières années, nous avons investi dans la technologie F3L, que je vais vous décrire plus en détail.

2125 La technologie F3L, c'est un traitement aérobique du lisier par des levures, c'est développé par un groupe de scientifiques, dont le docteur Jacques Goulet et ses collaborateurs. Ça consiste en une fermentation utilisant du lisier, du lactosérum et des levures, d'où le nom de F3L. Le bioréacteur F3L est en instance de brevet.

2130 Je vais vous expliquer brièvement le principe de fonctionnement de la technologie.

2135 Le principe de la technologie F3L est simple et efficace. Bien que variant quelque peu selon les élevages, le lisier est globalement composé de cinq pour cent (5 %) de matière solide et de quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) de liquide. Le lisier est récupéré directement des bâtiments d'élevage pour être pompé vers le bioréacteur; le lisier est tamisé pour en enlever les particules grossières, puis est mélangé à des sources de nutriments riches en carbone, tel des sucres, de la mélasse, du lactosérum, de l'amidon de pomme de terre ou autre source de carbone intéressante.

2140 Le mélange est ensuite en contact avec des levures sélectionnées et contenues dans le bioréacteur F3L. L'injection d'air vicié en provenance du bâtiment à la base du bioréacteur alimente les levures en oxygène. Il en résulte une biomasse, principalement composée d'eau et de levures, riche en protéines puisque l'azote amoniacal ayant été complètement éliminé et transformé en protéines. À la sortie du bioréacteur, la biomasse produite ne dégage plus cette
2145 odeur désagréable caractéristique du lisier.

Il reste maintenant à disposer de cette biomasse ou de la valoriser.

2150 Diverses avenues sont possibles puisque, en fait, cette biomasse contient de l'eau en très forte proportion, des levures et des minéraux. Par des procédés de centrifugation, de floculation ou des procédés mécaniques, la partie solide peut être séparée de la partie liquide. La partie solide peut être compostée et la partie liquide peut servir d'eau de lavage ou être rejetée dans un champ d'épuration.

2155 Toutefois, nous avons choisi de prioriser une autre avenue afin de valoriser davantage ce nouveau sous-produit qui est la biomasse. En effet, celle-ci contient un nutriment hautement digestible, très précieux et déjà utilisé en alimentation animale, soit des levures. Cette biomasse riche en levures est alors pasteurisée afin d'éliminer tous les risques de pathogènes indésirables et est par la suite réintroduite dans l'alimentation des porcs en substitution partielle
2160 de l'eau. Il faut, bien sûr, rajuster à la baisse les quantités de protéines et de minéraux servis dans les rations alimentaires pour tenir compte de la protéine et des minéraux contenus dans la biomasse pasteurisée.

2165 Le bioréacteur est installé dans un bâtiment adjacent à une ferme porcine de mille (1000) porcs d'engrais présentement, mais il peut très bien être installé à l'intérieur des bâtiments existants.

Quelques caractéristiques de la technologie F3L.

2170 C'est une technologie qui est adaptable à tout type de ferme sur gestion liquide existante ou future, c'est une simplicité de fonctionnement. La pasteurisation, quoique non obligatoire, permet une plus grande sécurité. C'est un système aussi polyvalent qui permet de traiter du lisier de porcs, mais aussi peut traiter du lisier de bovins, et même à la limite du lisier de poulets si on mélange les excréments de poulets à de l'eau pour faire un produit liquide.

2175 Nous sommes conscients qu'il reste des étapes à franchir pour rendre cette technologie à la phase de commercialisation, mais nous sommes convaincus de sa possibilité et de l'intérêt... et l'intérêt est grandissant.

2180 À ce stade-ci, il faudrait que le ministère de l'Environnement et le MAPAQ nous accompagnent dans nos démarches, tout autant pour favoriser l'autorisation d'une telle technologie que pour en suivre l'évolution, de l'expérimentation jusqu'à la commercialisation.

2185 Jusqu'à présent, Groupe Dynaco a investi plusieurs centaines de milliers de dollars dans son projet alors que moins de dix mille dollars (10 000 \$) ont été obtenus en subventions. Il est grand temps que le gouvernement fasse sa part pour participer au développement de l'industrie porcine tout en respectant l'environnement et les collectivités.

Les avantages de la technologie F3L.

2190

2195 Éliminer les rejets d'azote amoniacal, réduire les quantités de phosphore des élevages, réduire les odeurs émanant des bâtiments et les espaces d'entreposage, réduire les espaces d'entreposage de lisiers -- donc des grands réservoirs à l'extérieur -- valoriser les lisiers en les transformant en nutriments pour l'alimentation animale, valoriser les sous-produits de la transformation alimentaire en les transformant en levures et en les introduisant dans l'alimentation animale, réduire les épandages de lisiers, protéger l'environnement, mais surtout favoriser la paix sociale et la cohabitation harmonieuse.

2200 En conclusion, Groupe Dynaco, c'est une coopérative qui appartient à six cent vingt-quatre (624) producteurs agricoles. Le développement de la production porcine a permis l'établissement de la relève en agriculture dans la région. Le développement de la production porcine permet de donner une valeur ajoutée aux céréales produites dans les régions, et ça, c'est non... ce n'est pas négligeable.

2205 Groupe Dynaco est très soucieux, depuis très longtemps, de la protection de notre environnement avec des gestes concrets dans les élevages, dans l'application aux champs, dans des projets de recherche et développement très novateurs.

2210 Cette préoccupation constante du respect de l'environnement entraîne certaines... cependant des dépenses sans pour autant générer des revenus à court terme pour la coopérative ou pour ses membres, ça s'inscrit plutôt dans notre vision à long terme du développement durable de la production porcine au Québec.

2215 F3L est une technologie novatrice et prometteuse dans laquelle nous avons beaucoup investi, mais pour laquelle il reste encore de la recherche et de l'expérimentation à faire. Cette recherche doit être supportée financièrement en partie par le gouvernement, comme il l'a fait dans d'autres secteurs, notamment les pâtes et papiers.

2220 En terminant, si j'ai une suggestion à faire aux commissaires, ce serait la suivante : il ne faut pas créer de modèle de production en terme de type ou de taille, il faut plutôt placer les balises nécessaires pour guider les entreprises agricoles dans leur développement. Les agriculteurs sont des gens aux valeurs profondes qui ont pour mandat de nourrir le monde dans le respect de leurs ressources premières, la terre et l'eau, et s'ils sont bien guidés, ils s'acquitteront fort habilement de cette tâche.

2225 Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de présenter ce que Groupe Dynaco est, ce qu'il fait en production porcine et particulièrement en agroenvironnement.

2230 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, monsieur Faucher.

2235 Ma première question, ce serait en rapport avec la géotraçabilité. Je sais ce qu'est la traçabilité, mais quand vous placez «géo» devant, j'aimerais, là, bien vous comprendre. Je peux imaginer ce que c'est, là, mais j'aimerais que vous me l'expliquiez comme il faut.

M. RÉMI FAUCHER :

2240

Bon. Géotraçabilité, c'est parce qu'on part de la semence, à partir de la semence qui est mise en terre, on suit cette semence-là pour... ce qui est appliqué dans les champs, le type de sol et on suit jusqu'à l'assiette, lorsque la semence est récoltée... lorsque la céréale est récoltée, qu'elle est transformée en viande, elle est transformée en lait, elle est transformée en œuf et jusqu'à l'assiette. Donc, on va... la traçabilité, on parle souvent de traçabilité au niveau des aliments et, lorsqu'on parle de géotraçabilité, on va partir jusqu'à la... jusqu'au sol où il est produit.

2245

LA PRÉSIDENTE :

2250

Ah, d'accord.

Les haies brise-vent que vous implantez... que vous plantez, est-ce que ce sont des... -- aujourd'hui, un Comité de citoyens nous parlait de petits plants, là, pratiquement, qui sortent de la...

2255

M. RÉMI FAUCHER :

D'une pépinière.

2260

LA PRÉSIDENTE :

... pépinière. Est-ce que ce sont des arbustes un peu plus hauts que ça vous mettez, ou de diamètre... le diamètre du tronc d'arbre est-il de deux (2) pouces? De trois (3) pouces?

2265

M. RÉMI FAUCHER :

Non, c'est des petits...

2270

LA PRÉSIDENTE :

Non?

M. RÉMI FAUCHER :

2275

... c'est des petits plants qui sont plantés. La raison est bien simple, on comprend qu'on est dans les champs autour d'un bâtiment, si on plante des arbres matures, le taux de survie est très très très faible, lorsqu'on plante des arbres matures et qu'on ne peut pas les arroser quotidiennement ou régulièrement pour leur donner la chance de reprendre dans un nouveau

2280 environnement... dans un nouveau sol. Donc, on plante de plus petits arbres et on les plante sous paillis pour leur permettre d'avoir toutes les chances de survivre et d'avoir une croissance très rapide.

LA PRÉSIDENTE :

2285

Puis on... la maturité est atteinte après combien d'années?

M. RÉMI FAUCHER :

2290

On dit que le début de l'effet d'une haie brise-vent commence à peu près entre cinq (5) et sept (7) ans et son... sa maturité... son effet plus important, disons, autour de la dix (10) à douzième année.

LA PRÉSIDENTE :

2295

Parfait. Je viendrais maintenant à la technologie F3L.

Vous dites dans votre mémoire que vous n'avez pas de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour cette technologie-là, c'est un prototype de recherche?

2300

M. RÉMI FAUCHER :

C'est ça. C'est un prototype de recherche qui est fait dans une ferme où on traite une partie seulement des lisiers produits dans la ferme et qui est réintroduit dans l'alimentation.

2305

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2310

M. RÉMI FAUCHER :

Donc, pour commercialiser ce procédé-là, ça prendra un certificat d'autorisation, et ma demande va dans le sens d'avoir un accompagnement du ministère de l'Environnement pour pouvoir émettre un certificat d'autorisation éventuellement sur une technologie comme celle-là. Parce que la réglementation présente au niveau du ministère de l'Environnement parle beaucoup de règles au niveau des rejets et du traitement de ces rejets-là lorsqu'ils sont disposés, soit en épandage ou en compostage ou en transformation, alors que cette technologie-là, il n'y a pas de rejet qui sort du bâtiment. Donc, c'est une zone un peu grise pour le ministère de l'Environnement.

2320

Pour éviter... et ça s'applique à tous les autres procédés de traitement qui pourraient se développer, pour éviter que des gens, des entreprises investissent des sommes importantes dans un procédé et à la fin, avant... lorsqu'ils sont rendus à l'étape commercialisation, pour obtenir un permis de commercialisation de ce procédé-là, ils présentent ça au ministère de

2325 l'Environnement et on recommence une batterie de tests et d'études pour voir est-ce qu'il est acceptable.

Au lieu de faire ça, on souhaite que le ministère de l'Environnement serve d'accompagnateur à tous les projets de traitement de lisiers qui sont réalisés. Et ç'a été fait
2330 aussi comme ça dans le domaine des pâtes et papiers lorsqu'ils ont eu, il y a plusieurs années, à adapter leur système de traitement pour les eaux usées.

LA PRÉSIDENTE :

2335 Je vais poser une première question, je pourrai laisser le soin à mes collègues de continuer.

Si je comprends bien, on n'a pas besoin de fosse à l'extérieur, on s'approvisionne directement dans la pré-fosse...

2340

M. RÉMI FAUCHER :

C'est ça.

2345 **LA PRÉSIDENTE :**

... dans une pré-fosse, c'est ça?

M. RÉMI FAUCHER :

2350

C'est ça, c'est un système en continu qui s'approvisionne directement dans la pré-fosse ou directement sous les animaux, dans les mini-fosses qui sont sous les animaux.

LA PRÉSIDENTE :

2355

Et c'est un système où on... en fait, on recycle ou... il n'y a aucun rejet, finalement?

M. RÉMI FAUCHER :

2360

Il n'y a aucun rejet ou à peu près pas...

LA PRÉSIDENTE :

Dans la mesure où...

2365

M. RÉMI FAUCHER :

... il y a la partie tamisée...

2370 **LA PRÉSIDENTE :**

... il sera acceptable que...

2375 **M. RÉMI FAUCHER :**

C'est ça. Il y a la partie tamisée.

LA PRÉSIDENTE :

2380 ... accepté que l'animal mange le résultat de la... du traitement, là?

M. RÉMI FAUCHER :

2385 Oui, c'est une fermentation. Il faut bien comprendre qu'il consomme un produit qui a été transformé. Comme un lisier ou un engrais qu'on applique sur un sol, il y a une transformation qui est faite pour récolter une carotte ou une tomate, c'est une transformation du même genre, c'est une transformation biologique.

2390 La levure agit de la même manière, elle se nourrit de l'azote et du carbone, l'azote qui provient du lisier et le carbone qui provient de l'autre nutriment, elle a besoin d'oxygène, on lui fournit de l'oxygène. Ce qu'elle fait, c'est que la levure grandit, elle fait des bébés et, ce qu'on retrouve dans la biomasse, c'est les bébés de cette levure avec de l'eau et des minéraux, qu'on réutilise dans l'alimentation. Et des levures dans l'alimentation, c'est des choses qui sont utilisées couramment, et dans l'alimentation humaine aussi, comme vous le savez.

2395

LA PRÉSIDENTE :

Puis l'eau, elle, pourrait être... le liquide qui...

2400 **M. RÉMI FAUCHER :**

C'est un tout.

LA PRÉSIDENTE :

2405

... pourrait être...?

M. RÉMI FAUCHER :

2410 C'est un tout. Cette biomasse-là, l'eau et les levures restent ensemble et sont introduites ensemble dans l'alimentation. Donc, l'eau qui est contenue dans ça...

LA PRÉSIDENTE :

2415 O.K.

M. RÉMI FAUCHER :

... sert d'eau d'abreuvement en même temps.

2420

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Mais j'ai compris...

2425

M. RÉMI FAUCHER :

On substitue une partie de...

LA PRÉSIDENTE :

2430

... qu'il y avait une séparation. Il n'y a pas une séparation qui se fait?

M. RÉMI FAUCHER :

2435

J'ai expliqué qu'il y a deux (2) avenues possibles, une avenue séparation...

LA PRÉSIDENTE :

Oui?

2440

M. RÉMI FAUCHER :

... qu'on n'a pas poussée, on a choisi de valoriser la biomasse en la réintroduisant en alimentation.

2445

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis?

2450

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Comme je vais probablement continuer sur F3L, peut-être que je peux poser quelques questions?

2455

D'abord, vous dites, vous le faites actuellement au niveau pilote, réalimenter les porcs avec les levures, le mélange que... de... suite au traitement?

M. RÉMI FAUCHER :

2460 Après pasteurisation, oui.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Et vous la faites, la pasteurisation, actuellement?

2465

M. RÉMI FAUCHER :

Oui. Oui.

2470

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Ça veut dire... quand vous dites «pasteurisation», ça veut dire un procédé thermique actuellement ou si...?

2475

M. RÉMI FAUCHER :

Oui, un procédé thermique.

2480

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Un procédé thermique.

Bon. Alors, ça, actuellement, j'ai un peu de difficulté à comprendre, parce que moi, je me réfère à ma première loi de la thermodynamique, là, mais vous me dites, jamais aucun rejet, là, je ne vois pas trop comment est-ce que l'on...

2485

La partie liquide... là actuellement, vous les laissez ensemble et vous les remettez au complet aux porcs?

2490

M. RÉMI FAUCHER :

On a... on remet... il y a une partie de rejets, que j'ai expliqué au début, on fait un premier tamisage pour enlever les particules grossières, ces particules grossières-là, bien sûr, c'est un rejet qui sort du bâtiment. Pour le reste, on réintroduit dans l'alimentation la totalité de ce qui est produit. Mais on ne fait pas ce système-là présentement, on est... l'étape où on est rendu, on ne fait pas ce système-là en continu trois cent soixante-cinq (365) jours par année. Donc, on se... on aura encore des tests à faire pour voir si on devra faire... -- puis je l'ai expliqué dans mon mémoire -- faire des arrêts temporaires pour s'assurer qu'il n'y a pas d'accumulation de métaux lourds pour être, comme par exemple, dans le système.

2500

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Une autre question. Vous avez dit, lors de votre présentation, que vous faites la pasteurisation, mais que celle-ci n'est pas nécessaire.

2505

Est-ce que, actuellement, l'ACIA vous permet d'utiliser un produit de... disons, les déjections animales pour alimenter les animaux?

M. RÉMI FAUCHER :

2510

Vous allez peut-être trouver curieux la réponse, mais on a consulté l'ACIA et, sans avoir de confirmation officielle, c'est que lorsqu'on consomme des produits qui sont produits sur une ferme, on n'a pas à se... à demander de permission de l'ACIA.

2515

Si vous faites des céréales, vous prenez votre lisier, vous l'épandez dans vos champs, vous prenez les céréales et vous les réintroduisez dans l'alimentation, c'est le même principe. Ce n'est pas exporté dans une... d'une ferme à une autre ou dans une région à une autre, donc, c'est comme ça que ça fonctionne.

2520

Et il faut dire qu'un porc, lorsqu'il fait des éjections, s'il est sur litière ou s'il est autrement, il a accès à ses excréments. Là ici, on ne parle pas d'un excrément qui est réintroduit, c'est un produit vraiment transformé et, en plus, pour assurer une plus grande sécurité, il y a une pasteurisation.

2525

Mais si vous me permettez, si je... peut-être docteur Goulet pourrait vous en donner quelques commentaires additionnels.

M. JACQUES GOULET :

2530

Là, je pense que ce qui... ce qui est important de comprendre ici, c'est que dans un système digestif, ce sont des aliments qui entrent, qui sont digérés et ce qui sort, ce sont des aliments fermentés. On appelle ça des excréments, mais il n'y a rien de vraiment excrémental dans ce qui a été consommé. Ce qui s'est produit dans le tube digestif, c'est une fermentation, mais c'est une fermentation anaérobie, c'est-à-dire en absence d'air, c'est la raison pour laquelle ça sent mauvais.

2535

Donc, quand on fait... on poursuit la fermentation dans des conditions aérobies, aérobies, on fait disparaître les odeurs et on peut produire une biomasse tout en conservant certains autres éléments qui n'ont pas été digérés. Comme il y a une partie des protéines qui n'a pas été digérées, une partie des fibres n'ont pas été digérées, ces protéines et fibres non digérées sont réintroduites avec la levure qui a poursuivi, je dirais, la fermentation.

2540

Mais pour faire ce travail-là, la levure qui doit fermenter ce qui n'a pas été fermenté par la flore intestinale, il faut fournir de l'énergie -- et votre principe de thermodynamique est très correct! -- il faut fournir de l'énergie, cette énergie-là vient d'une source de sucre qu'il faut ajouter au cours de la fermentation. C'est aussi simple que ça.

2545

Donc, c'est un processus de fermentation en continu, c'est comme si l'animal continuait de digérer ces aliments et ce qu'on lui redonne, c'est un aliment encore plus digéré, comme du

2550 lait fermenté, si on veut. Le lait fermenté est partiellement digéré par les microorganismes qu'on met dedans, que ce soit du yogourt, que ce soit du fromage et tout ça, il n'y a personne qui va dire que c'est un produit qui n'est pas acceptable pour la consommation. Donc, là, on prend un aliment qui a été partiellement digéré, on continue de le fermenter et on le réintroduit dans l'alimentation de l'animal.

2555

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

J'aurais une autre question, mais pas sur le F3L, c'est sur l'agriculture de précision.

2560

Vous avez parlé de l'utilisation de l'agriculture de précision pour les épandages d'engrais minéraux. Faites-vous aussi du travail avec les engrais organiques au niveau de l'agriculture de précision?

M. RÉMI FAUCHER :

2565

Nous n'avons pas... à ce jour, nous n'avons pas utilisé l'agriculture de précision pour l'épandage des engrais organiques, nous entreprenons en deux mille trois (2003) un projet avec l'ITA de La Pocatière pour l'utilisation de l'agriculture de précision dans l'épandage des engrais organiques.

2570

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

2575

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci, Madame la Présidente.

2580

Est-ce que -- si vous pouvez répondre à cette question-là -- à cette étape-ci, vous pouvez faire une évaluation du coût d'un traitement du lisier, par la méthode que vous êtes en train d'expérimenter?

M. RÉMI FAUCHER :

2585

Donc, il est trop hâtif de lancer des chiffres sur le coût d'un traitement, il y a encore plusieurs paramètres qui doivent être validés.

2590

Il faut dire, il y a quand même des éléments importants à considérer. La source de sucre est un élément très important dans le coût d'opération de cette technologie-là. Le coût de cette source-là, si elle varie de zéro dollars (0 \$) à plusieurs centaines de dollars par tonne, c'est un élément très très important du coût de la technologie.

Comme il existe une multitude de sous-produits de la transformation alimentaire qui contiennent du carbone intéressant pour cette technologie-là, qui est présentement un

2595 problème de rejet pour l'industrie agroalimentaire, il y a des pistes intéressantes qui
solutionneraient des problèmes de rejet de ces sources de sucre-là dans les industries
alimentaires, qui pourraient être utilisées dans l'alimentation de ce bioréacteur-là. Donc, il y a
une combinaison intéressante à faire de ce côté-là.

2600 Ça, c'est le premier élément, la source de sucre.

Le deuxième élément, il nous reste encore à concevoir un système en continu vraiment
échelle commerciale et d'en valider des coûts exacts d'opération.

2605 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

À votre coopérative, vous avez travaillé avec le système Biosor et là, vous êtes en train
d'expérimenter un tout nouveau système. Est-ce que c'est l'esprit d'aventure qui vous y pousse
ou c'est une conclusion que vous tirez à propos du système Biosor?

2610

M. RÉMI FAUCHER :

Je pense que l'innovation chez nous, c'est dans la culture de l'entreprise, ç'a toujours
été très ancré dans la culture de l'entreprise.

2615

Mais juste pour préciser, le système Biosor, on n'a pas travaillé avec le système Biosor,
mais on a investi au tout début de cette technologie-là, lorsque le CRIQ a lancé le projet, ils
cherchaient des investisseurs et on a été un des investisseurs à mettre de l'argent dans ça
pour développer la technologie.

2620

Bien sûr, après avoir investi dans le développement, on a suivi de très près et son
développement et les étapes suivantes. On a, à plusieurs reprises, lorsqu'on était à élaborer
des projets de développement de fermes, fait faire une évaluation du coût d'implantation d'une
telle technologie de Biosor pour une ferme, exemple une unité de mille (1000) truies, le coût
2625 d'implantation et le coût d'opération.

2625

La conclusion, à chaque fois, était renversante, le coût était inabordable et... le coût
d'installation était inabordable et le coût d'opération était beaucoup trop élevé pour justifier une
telle technologie. On ne dit pas que la technologie ne fonctionne pas, mais on dit qu'elle est
2630 économiquement impossible à implanter en agriculture.

2630

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Et est-ce qu'on peut en déduire, par conséquent, que les aperçus que vous avez de la
nouvelle technologie seraient à l'effet que ça pourrait être moins coûteux que Biosor, tant au
niveau investissement que d'opération?

2635

M. RÉMI FAUCHER :

2640 Nettement plus avantageux pour plus qu'une raison. L'installation de base est
beaucoup plus simple, donc, l'installation, le coût d'installation des équipements est nettement...
pas comparable, si on veut, avec la technologie Biosor, mais surtout il faut considérer que cette
biomasse-là, qui est une biomasse avec une valeur alimentaire, amène une valeur ajoutée dans
l'alimentation, donc permet de réduire les coûts d'alimentation avec cette biomasse-là qui est un
2645 sous-produit. Donc, c'est une... un aspect très très important.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Me permettez-vous une autre question sur un autre sujet, Madame la Présidente?

2650

On ne veut pas non plus essayer de gérer des choses précises chez vous, mais vous
étiez là quand on a entendu le Comité de citoyens de Sainte-Anne-de-La-Pocatière et pas plus
tard que... on se mêle déjà, je pense que c'est hier qu'on a entendu la coopérative fédérée,
donc, la Fédéra... avant-hier, la Fédération à laquelle vous appartenez, qui nous a présenté
2655 son mémoire, et qui concluait sur la cohabitation en disant : «Une des règles qui pourra
favoriser la cohabitation, c'est la transparence, l'ouverture, le dialogue avec les citoyens», et ils
nous déposaient une grille, qu'ils suggéraient que... dont ils suggéraient qu'elle soit étudiée
comme outil éventuellement pour... dans des cas d'implantation, présenter des projets et de les
discuter avec les citoyens. Et là, il y a un Comité de citoyens qui dit : «Il y a un projet, nous, on
2660 pense qu'il devrait y avoir un dialogue autour d'une grille».

Alors, il y a quasiment un terrain d'entente pour avoir un règlement dans un dossier
comme celui-là, mais ce n'est pas ça que je veux faire, c'est seulement une petite blague en
passant, là.

2665

M. RÉMI FAUCHER :

Oui, oui!

2670

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Mais est-ce qu'il est anormal, disons, ou est-ce que vous considérez anormal qu'on
vous demande votre version, là, de la situation qui se présente et dont on a entendu, là, une
autre version il y a peu de temps?

2675

M. RÉMI FAUCHER :

Je vais répondre en deux (2) éléments à votre question.

2680

Pour la première question, suite à la présentation du mémoire de la Coopérative fédérée
qui propose une grille, c'est bien sûr que nous adhérons très fortement à ce propos-là. D'avoir
une grille d'évaluation des projets, une grille... celle qui a été présentée, c'est une grille qui a
fait ses preuves aux États-Unis, particulièrement en Iowa, et qui permet à tous les intervenants

2685 de donner leur point de vue dans l'évaluation d'un projet. Et quand je dis «tous les intervenants», ça inclut les citoyens concernés autour.

Donc, nous cautionnons entièrement à cette grille-là.

2690 Deuxièmement, si on parle précisément de notre... du projet qui a été cité tout à l'heure, nous avons toujours rencontré les citoyens qui ont demandé de l'information sur nos projets, nous avons participé à plusieurs comités de citoyens, plusieurs rencontres avec des comités de citoyens. Même si ces rencontres-là ont été, dans la très grande majorité des cas, très difficiles, on s'est, entre guillemets, fait rentrer dedans, en bon français, mais on n'a jamais reculé devant l'information d'un éclaircissement aux citoyens.

2695 Ce projet-là, il y a eu une rencontre d'information organisée par la municipalité, une des municipalités concernées, nous nous sommes présentés, nous avons donné l'information aux gens qui étaient là.

2700 Jamais en aucun temps le Comité de citoyens a demandé à nous rencontrer et avoir de l'information directement de nous. On a beaucoup de questions qui nous viennent par la bande, mais jamais en direct, et jamais on se défilera devant nos responsabilités de donner l'information aux gens qui en demanderont sur nos projets.

2705 Nous habitons, nous cohabitons avec la population et nous voulons travailler avec la population.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2710 Et si on va un peu... un pas plus loin, on a entendu le Comité de citoyens dire... et d'ailleurs, je pense que la MRC a adopté un règlement là-dessus pour dire : «Dans notre territoire, il y a une zone vulnérable dans laquelle les implantations devraient être soumises à certaines règles particulières». Alors, comme... -- et le Comité de citoyens aussi suggérait que la qualité des zones dans lesquelles on est pour implanter des projets soit prise en considération, comment réagissez-vous en face de cette idée-là?

2715 Et, disons, ne parlons pas nécessairement de votre projet, là, mais d'une manière générale, pensez-vous que c'est un concept, là, qui... un concept qui pourrait être acceptable, fonctionnel?

2720

M. RÉMI FAUCHER :

2725 Bien, je pense vous avez une bonne question. Il faut voir : est-ce qu'on s'appuie sur des données qui sont crédibles lorsqu'on lance... on fait des choses comme ça?

2725

Sans vouloir prendre exemple de notre projet, mais pour vous dire qu'il y a une étude préliminaire d'impact... -- pas de... excusez, pas une étude préliminaire d'impact, mais ça s'appelle une étude hydrogéologique préliminaire qui a été faite par une municipalité... qui a été

2730 faite par les municipalités que le projet était concerné, et c'est à partir de cette étude-là préliminaire, qui a coûté moins de deux mille dollars (2000 \$), qu'il y a eu des conclusions de tirées, qu'il y avait une zone de vulnérabilité.

2735 Et à partir de ça, on a développé dans la région de Kamouraska un règlement de contrôle intérimaire basé sur cette étude-là en grosse partie, pour dire qu'on a des zones de vulnérabilité et qu'on doit exclure le développement de la production porcine sur ces zones-là.

2740 Et récemment, en mars dernier, un règlement a été adopté qui exclut deux mille (2000) hectares sur la base d'une zone de vulnérabilité à partir d'une étude préliminaire qui a coûté moins de deux mille dollars (2000 \$). Est-ce qu'on peut tenir que c'est une étude suffisamment crédible pour prendre une décision qui a une telle ampleur?

2745 Je suis totalement en faveur qu'on ait de la réglementation basée sur des éléments scientifiques valables et on va toujours se conformer... Groupe Dynaco et ses membres, je suis convaincu, on va toujours se conformer à une réglementation qui est basée sur des données très crédibles et qui ont été... qui ont fait leur preuve.

LA PRÉSIDENTE :

2750 J'aurais une dernière question, et on termine avec ça parce qu'on a passé le... un peu plus de temps que prévu avec vous.

M. RÉMI FAUCHER :

2755 On ne s'ennuie pas!

LA PRÉSIDENTE :

2760 Dans votre philosophie d'entreprise, est-ce que le traitement des fumiers est l'approche qu'on doit privilégier ou si la valorisation des lisiers ou l'utilisation des lisiers comme fertilisants est d'abord primé?

M. RÉMI FAUCHER :

2765 Je pense qu'on a... dans le mémoire, on l'a bien présenté, puis je l'ai dit un peu tout à l'heure, l'entreprise a toujours été avant-gardiste, innovatrice et c'est... je ne crois pas que le traitement est une solution à toutes les fermes... à toutes les fermes. Dans notre région, on a des sols... catégorie de pauvre à... au mieux à moyen, pour la très grande majorité de nos sols.

2770 Donc, l'utilisation d'engrais de fermes comme fertilisants pour les cultures demeure le moyen encore le plus économique et le plus avantageux en agriculture.

Toutefois, dans certaines conditions, de régions ou d'élevage, le traitement peut s'avérer une solution intéressante à envisager, par choix parfois du producteur ou parfois à cause de la région.

2775

Donc, c'est pour ça que Groupe Dynaco a investi dans cette avenue-là et ce n'est pas seulement pour elle qu'elle le fait, elle le fait pour l'ensemble de ses producteurs, mais aussi possiblement un peu plus large que ça, parce que depuis qu'on a investi, on a fait connaître un petit peu nos recherches et on a des demandes d'un peu partout, et en particulier du côté de l'Europe où la demande est très forte comme technologie de ce type-là.

2780

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que les autres coopératives du... affiliées à la Coopérative fédérée s'intéressent à...

2785

M. RÉMI FAUCHER :

Ils s'intéressent beaucoup...

2790

LA PRÉSIDENTE :

... vos travaux?

2795

M. RÉMI FAUCHER :

Ils s'intéressent beaucoup à savoir où est-ce qu'on s'en va avec ça et quelles en seront les conclusions. Comme toute technologie de traitement qui est discutée, je pense que depuis quelques années, tout le monde qui sont impliqués en production porcine s'intéressent aux diverses technologies qui sont sous étude présentement.

2800

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir...

2805

M. RÉMI FAUCHER :

Merci beaucoup.

2810

LA PRÉSIDENTE :

... partagé avec nous votre expérience et de nous avoir fourni une opinion sur ce dossier.

2815

Alors, j'invite maintenant le Comité de recherche et d'intervention environnementale du Grand-Portage.

Alors, nous avons avec nous monsieur Gaétan Malenfant?

2820 **M. GAÉTAN MALENFANT :**

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

2825

Et vous êtes accompagné de madame...?

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

2830

Dominique Le Quéré.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous avez dit Dominique?

2835

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

Oui. Dominique.

2840 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. GAÉTAN MALENFANT :

2845

Alors, bonsoir Madame, bonsoir Messieurs.

LA PRÉSIDENTE :

2850

Bonsoir.

On va juste attendre... est-ce qu'on pourrait garder le silence, s'il vous plaît?

M. GAÉTAN MALENFANT :

2855

Alors...

LA PRÉSIDENTE :

2860

Nous vous écoutons.

M. GAÉTAN MALENFANT :

2865 ... nous ne lirons pas en entier notre mémoire, il y a quand même pas mal de pages, on va faire une première présentation des premières pages et après passer à des points plus spécifiques.

2870 Alors, le Comité de recherche et d'intervention environnementale du Grand-Portage est un organisme sans but lucratif voué à la promotion d'une société plus écologique basée sur la conservation...

LA PRÉSIDENTE :

2875 Juste un moment, s'il vous plaît.

M. GAÉTAN MALENFANT :

Oui.

2880 **LA PRÉSIDENTE :**

J'aimerais qu'on garde le silence. Si vous voulez parler, il y a l'extérieur, mais dans la salle d'audience, c'est comme dans une Cour, on est silencieux et on écoute.

2885 Merci.

M. GAÉTAN MALENFANT :

2890 Alors, nous sommes un organisme sans but lucratif voué à la promotion d'une société plus écologique basée sur la conservation de la nature et l'usage durable des ressources, et ce pour une meilleure qualité de vie des citoyens et citoyennes de la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup.

2895 Alors, depuis sa création, mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), le CRIE s'est intéressé à diverses problématiques environnementales, telles la gestion forestière, la gestion des déchets, l'usage des pesticides et, bien évidemment, la prolifération des porcheries sur lisier.

2900 Alors, l'avènement des porcheries a causé un véritable bouleversement social dans tous les milieux touchés de près, et une vague de mécontentement chez les population voisine. Bien sûr les odeurs, mais aussi un ensemble d'autres bonnes raisons et de craintes justifiées, notamment la contamination des nappes d'eau, l'interférence des porcheries sur le développement touristique, modification du monde rural par des changements de culture tant agricole que sociale, et un déferlement de problèmes psychologiques à court et à long terme.

2905 Alors, chaque village, chaque municipalité qui a vu se bâtir une porcherie sur son territoire a vécu une période trouble sans avoir le pouvoir d'intervenir dans le processus malgré

les pressions populaires s'opposant au projet. Dans tout ce processus antidémocratique, un projet n'avait besoin que d'être situé dans la zone agricole à une distance de cent cinquante (150) mètres de la plus proche habitation. Le secrétaire trésorier de la municipalité devait
 2910 signifier au ministère de l'Environnement que le promoteur répondait à tous les critères. Souventefois, le Ministère ne visite même pas les lieux, seul un coup d'œil sur une carte suffisait pour émettre un certificat d'autorisation.

Alors, que de batailles épiques opposant une grande majorité de la population et une
 2915 poignée de gens favorable à l'implantation de la porcherie ont eu lieu, dans notre région, tout comme ailleurs au Québec. Il aura cependant fallu que le péril brun se rapproche des grandes villes pour que le Politique s'en préoccupe. Que les ruraux veuillent choisir les orientations de leur développement n'a jamais pesé lourd dans la balance politique. La campagne appartient aux agriculteurs de plus en plus industriels. Les lois 23 et 184 ont dépossédé les autres
 2920 habitants de la campagne de leur droit de décider ce qui est bon pour eux. Alors, le droit de produire en zone verte écarte toute autre possibilité de choix. Aucune vie démocratique possible. Alors, ce que «farmer» veut, le gouvernement le veut au nom d'une idée commerciale qu'il souhaite faire du Québec une terre de cochon pour exportation. Alors, quel beau projet de société, emmerder tout un peuple pour vendre à l'étranger.

Malgré tous les efforts de millier de citoyens, malgré les propositions écologiques de faire les élevages porcins, le nombre de certificats d'autorisation est passé de un en mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) à un total de cent trente-trois (133) en deux mille deux (2002), pour une addition de trente et un mille huit cents (31 800) unités animales. De ce nombre, deux (2)
 2930 ou trois (3) porcheries ont une régie d'élevage sur fumiers solides, malgré un tas d'avantages écologique et social.

Bref, un constat de mépris pour les populations rurales. Les campagnes du Québec sont devenues, et ce n'est pas fini, un immense parc industriel d'élevage de cochon, où les
 2935 citoyens et citoyennes sont devenus des étrangers méprisés dans leur propre milieu de vie.

Quelques municipalités plus vigilantes que d'autres ont réussi à endiguer le flot en réglementant les activités porcines, en zonant les territoires propices ou interdisant certaines zones à l'épandage. Mais le législateur s'est vite empressé de cadrer le tout afin de limiter les
 2940 dégâts, d'annihiler les réflexes de protection et d'autodéfense de la démocratie active.

En bref encore, le sommet de mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) à Saint-Hyacinthe a sonné le glas de la paix sociale et a permis la plus grande campagne de dévastation du monde rural, réduisant ses habitants non-agriculteur porcin, à des payeurs de taxes justifiant l'ouverture des chemins l'hiver afin de desservir les porcheries.

La caricature est à peine exagérée.

En plus d'observateurs... de plus en plus d'observateurs affirment que le secteur
 2950 agricole est totalement inféodé à l'industrie, l'agriculture, considérée jadis comme le secteur primaire de l'économie, est devenue une annexe de l'industrie, secteur secondaire, dont elle

dépend entièrement pour ses machineries, ses engrais, ses carburants, ses produits chimiques, les matériaux de construction de ses bâtiments, et cetera.

2955 Toujours selon monsieur Pelt, l'histoire nous enseigne que les civilisations déclinent et meurent lorsqu'elles n'apprécient pas exactement jusqu'où elles peuvent aller trop loin dans l'art de dominer l'environnement qui les porte et les nourrit. Tel fut le cas de toutes grandes civilisations, mortes d'avoir voulu en faire trop dans ce mariage de l'homme et de la nature où la puissance dominatrice du premier finit par écraser la seconde, jusqu'à ce que celle-ci finisse

2960 par écraser... l'écraser à son tour.

Alors, c'est à notre tour d'apprécier jusqu'où nous allons trop loin présentement. Avons-nous le courage de le faire?

2965 Alors, voilà l'introduction, un peu un cri du cœur.

Maintenant, on va aborder peut-être des pistes de solution, dont la première est la réglementation.

2970 Alors, malgré les pressions populaires exercées par les citoyens et citoyennes de tous les coins du Québec, les modifications de règlements se sont avérées à l'usage pire qu'avant, offrant moins de contrôle sur cette production animale.

2975 Alors, une façon d'exercer un contrôle sur cette production animale, c'est la consultation populaire. Alors, nous proposons que les municipalités aient le pouvoir de réglementer, selon la volonté populaire qui, via un référendum, dresse les balises de son développement local au même titre que les projets de réseaux d'aqueduc et d'égouts, que l'adoption d'un règlement d'emprunt, et cetera, mais pour l'ensemble de la communauté.

2980 Alors, l'Union Paysanne propose une mécanique référendaire sur le sujet qui nous convient et que nous appuyons.

2985 D'abord un affichage du projet avec force détails, ensuite une assemblée de consultation publique organisée par la municipalité, puis la municipalité rédige un contrat d'établissement et l'affiche, et enfin, si nécessaire, la tenue du référendum décisionnel sur la question si dix pour cent (10 %) de la population procède à la signature du registre.

2990 Nos pensons aussi que la réglementation provinciale devrait déterminer des balises de base quant aux productions animales, mais laisser aux municipalités et aux MRC la liberté de réglementer des aspects qui touchent les citoyens et citoyennes localement.

Une autre piste de solution, l'interdiction du lisier.

2995 Cependant, le Québec devrait interdire toute production animale sur lisier. La généralisation de fosse à déjection sous forme de lisier tant en production porcine qu'en production laitière ne se justifie pas écologiquement. Il en résulte une quantité énorme de

liquide contaminé à épandre car ces fosses recueillent, en plus des déjections, les eaux de pluie et les eaux de nettoyage de la porcherie.

3000 Alors, que contient ce lisier?

 Il s'agit d'un volume impressionnant de douze millions deux cent quarante-six mille (12 246 000) mètres cubes, selon le document de BPR Groupe-conseil déposé le vingt-quatre (24) octobre deux mille deux (2002) à Saint-Hyacinthe. On y recense quatre mille
3005 quatre-vingt-deux (4082) fosses à lisier ayant un volume moyen de trois mille (3000) mètres chacune.

 L'analyse de sol s'intéresse davantage à ce que la plante a besoin pour pousser, mais ignore les besoins du sol pour lui-même. C'est ce que nous retenons des réponses à une
3010 question que nous avons posée ici même le trois (3) février dernier.

 Pour comprendre la teneur des déjections porcines, nous avons aussi posé la question de l'alimentation des porcs. La réponse peut se résumer en peu de mots, soixante-quinze pour cent (75 %) de céréales, maïs et orge selon la production régionale, et vingt-cinq pour cent
3015 (25 %) de nutriments tels que protéine ou acide aminé sous forme de tourteau de soya ou de canola, des minéraux, sous forme de sel, de calcium, de phosphore, des vitamines, la phytase pour mieux assimiler le phosphore et des antibiotiques ou facteur de croissance.

 Donc, en synthèse, c'est un mélange qui vise à engraisser un porc le plus rapidement possible pour exporter les viandes dans l'ordre de cinquante pour cent (50 %) de la population
3020 québécoise, en laissant derrière cent pour cent (100 %) de la pollution diffuse.

 Alors, dans ces déjections, on... bon, il y a du phosphore, il y a de l'azote, des coliformes, des métaux, des phénols, des acides gras, des solvants, des médicaments, des
3025 produits de nettoyage et des hormones, et peut-être un paquet d'autres produits dont on ignore la teneur exactement. Alors, il s'agit donc d'un mélange qui est mal connu, que nous estimons dangereux et qui se retrouve dans l'environnement, dans les cours d'eau et dans les écosystèmes.

3030 Nous subventionnons notre propre destruction, c'est un constat.

 Alors, favoriserons-nous une nouvelle régie de gestion sur fumier solide, moins polluante, qui restructure davantage les sols et diminue les odeurs?

3035 Alors, le CRIE demande au BAPE de définir des normes de production animale qui pourraient se baser non seulement sur une norme phosphore réelle, mais aussi sur une limite en terme d'unité animale à l'échelle territoriale des bassins versants.

3040 Alors, nous disons que ça prend des bretelles et une ceinture pour contenir les appétits voraces des intégrateurs actionnaires ou coopérateurs, sinon la société québécoise va y perdre

nos culottes. Les meilleures garanties nous semblent venir de la production animale sur fumier solide.

3045 Dans ce contexte, il est nécessaire de fixer les limites de cette production. Nous croyons que nous avons dépassé la capacité écologique de produire des porcs au Québec.

Alors, nous proposons aussi des orientations stratégiques.

3050 À défaut de produire des viandes biologiques, nous proposons que le Québec devienne une zone écologique de production animale et végétale adoptant des pratiques agricoles qui respectent des principes des bases de non contamination des sols, des eaux et de l'air, et de durabilité, des élevages sur fumier solide, de petite taille, en complémentaire à une autre production, des pratiques culturales nourricières du sol, avec des bandes riveraines diversifiées, arbustives et herbacées, étagées, d'au moins dix (10) mètres de large et plus selon
3055 la topographie.

Il y a des orientations qui sont proposées par l'Union Paysanne, dont nous relevons entre autres l'échelle de durabilité agroécologique, l'échelle de durabilité socio-territoriale, l'échelle de durabilité économique.

3060

Nous soulignons aussi les recommandations de la Société de la faune et des parcs du Québec. Nous insistons sur la qualité du document produit en décembre deux mille deux (2002) par la Société de la faune et des parcs du Québec intitulé «Rapport sur les impacts de la production porcine sur la faune et ses habitats». Jamais, à notre connaissance, une société de l'état québécois n'a été aussi clair sur les enjeux de la production porcine. Ce document dresse les dommages environnementaux et socioéconomiques d'une production agricole peu respectueuse de la communauté d'appartenance.

3065

Le document met sur la table des principes fort pertinents d'écoconditionnalité et de certification environnementale, le principe de précaution, une approche par bassin versant, et la faune comme témoin de biodiversité et d'un milieu de vie de qualité.

3070

Nous voulons souligner aussi les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux, notamment qui recommande de réduire l'exposition de la population aux contaminants de l'eau et de l'air provenant des activités de production animale, de mettre en place des mesures actives de surveillance des effets des productions animales sur la santé publique, d'offrir aux citoyens une tribune permettant de faire valoir équitablement leurs revendications en tant que membres de leur communauté rurale, entre autres les comités de bassin versant.

3075

3080

Nous appuyons aussi les recommandations du Conseil Régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent, particulièrement celle qui propose de décréter une superficie minimale de boisés à conserver ou à implanter par bassins ou sous-bassins versants, comme élément de protection animale... protection environnementale, pardon.

3085

Je vais laisser Dominique poursuivre.

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

3090 Donc, si on veut approcher de la conclusion, pour avoir une paix sociale.

3095 Depuis quatre-vingt-quatorze (94), le CRIE a suivi l'évolution du développement du dossier porcin et les affres sociales ainsi générées. Des communautés entières déchirées, les opposants majoritaires, à couteaux tirés avec une minorité favorable regroupée autour d'un promoteur, sa famille et des membres du Conseil municipal, appuyés par un intégrateur de la région ou d'ailleurs au Québec, voilà un portrait extrêmement explosif qu'ont vécu des citoyens et citoyennes de chez nous et de l'ensemble des régions du Québec.

3100 Le débat sur les porcheries a démontré au québécois le mal fonctionnement du monde agricole, tout comme la tordeuse des bourgeons de l'épinette a fait ressortir dans les années quatre-vingt (80), la mauvaise gestion des forêts, qui se perpétue malheureusement encore de nos jours. Le peuple demeure impuissant devant la finance et le puissant lobby tant que l'agro-business... tant de l'agro-business que du forêt-business.

3105 Le message que les citoyens livre aujourd'hui aux dirigeants politiques du Québec et du monde agricole en est un de «Wow! Stop! Basta! Assez, c'est assez!». Quand va-t-on tenir compte de l'opinion populaire qui fait l'unanimité d'un bout à l'autre du Québec?

3110 Il faut brider cette industrie, il faut indiquer clairement les lignes à suivre, supporter les producteurs qui prendront le virage écologique et faire payer ceux qui détériorent nos milieux de vie, voir leur retirer le droit de produire. Un droit de produire à des conditions socio-agroenvironnementales acceptables, soit, mais nous en avons assez de servir de champs de disposition de merde afin de grossir les poches d'intégrateurs qu'ils soient coopérateurs ou actionnaires. À ce droit de produire dans les conditions écologiques acceptables, il convient de
3115 fixer les devoirs du monde agricole, notamment le respect de leurs concitoyennes et concitoyens, des écosystèmes air, eau et sol.

3120 Les citoyens du Québec payent déjà cher leurs subventions diverses au monde agricole. Les québécois ne tolèrent plus que ces argents servent à polluer leur milieu, la malbouffe et la dégradation du monde rural. Ce n'est pas par manque d'information que les gens s'opposent à ces façons de faire, mais bien parce qu'ils en savent suffisamment pour en connaître les enjeux.

3125 Le CRIE croit fermement que les québécois sont en droit de voir leur argent utilisé pour mettre en place une agriculture saine et écologique. Payer pour un plus, pour encourager ceux qui prennent à cœur leurs citoyens et citoyennes, pas de problème. Le Québec peut devenir un chef de file international en matière de développement d'une agriculture durable tout en nourrissant un peuple sainement et voir ses produits agricoles recherchés partout dans le monde pour la qualité de leur production écologique. Un vrai «nourrir le monde».

3130

Il faut un virage écologique. Il faut réajuster nos valeurs, changer celles qui sont à l'encontre de la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

3135 Les agriculteurs ont été victimes des spécialités dont les valeurs se rapprochent trop du mercantilisme que du respect des producteurs et des consommateurs. La science s'est éloignée des valeurs d'attachement à la terre qui faisait la fierté du monde rural. Aujourd'hui, le rapport à la terre et aux animaux est industriel.

3140 Le CRIE demande donc au BAPE d'établir la ligne de conduite pour une production animale écologiquement durable pour l'avenir du monde agricole et du Québec.

Le CRIE invite le ministère de l'Environnement à indiquer au monde agricole un chemin étroit et durable écologiquement.

3145 Et le CRIE supplie le gouvernement du Québec d'écouter ses citoyens et de mettre ses culottes.

Nous espérons un monde meilleur.

3150 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie.

3155

Vous êtes soucieux de la qualité de votre environnement, ça se ressent beaucoup, vous êtes soucieux de la... votre qualité de vie aussi, mais si on revient à la qualité de l'environnement, je vais vous poser une question bien simple : Pour vous, du lisier, c'est un polluant, ce n'est pas un fertilisant?

3160

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

3165 La quantité qui est déversée sur le Québec, de quantité des lisiers, à un moment donné, et puis la... toute la cédule de porc, lisier, maïs, qui ne fait qu'augmenter les quantités de maïs et les quantités de monoculture de maïs partout, tout ça, nous, on considère que c'est néfaste au sol à la longue, ça brime... pas «ça brime», mais ça détruit le biodiversité qui pourrait y avoir dans le sol, et le lisier peut être... oui, le lisier peut être un fertilisant en certaines quantités, mais je veux dire, le... s'il n'y avait pas de problème avec la production de porcs au Québec, on ne serait pas ici en train de discuter, puis d'essayer de trouver des solutions à des problèmes.

3170 Le fait qu'il y en ait un peu trop, puis qu'il y en ait beaucoup trop dans le sol, on en voit par différentes pollutions, le ruissellement... surtout par le lisier liquide, le ruissellement qui va aller polluer des... -- voyons! -- des cours d'eau, les nappes phréatiques. Il y a plein d'études comme ça qui en montrent.

3175 Donc, ce n'est pas tellement le lisier comme tel, mais c'est la... toute la quantité énorme qui est produite parce que maintenant, on en fait un élevage industriel à travers le Québec. On a vu dans plusieurs autres régions du Québec, on voit les problèmes qui sont apparus. Là, ça s'en vient au Bas-Saint-Laurent parce que ça fait quelques années, là, ça augmente et ça augmente et c'est ça qui nous inquiète beaucoup.

3180

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Voulez-vous intervenir?

3185

M. GAÉTAN MALENFANT :

Peut-être en complément, dans le fond...

LA PRÉSIDENTE :

3190

Allez-y.

M. GAÉTAN MALENFANT :

3195

... de ce qu'on propose. C'est que de passé a une régie sur fumier solide, on éviterait un paquet de problème, peut-être que ça oblige des changements importants dans les façons de faire, mais je suis un petit peu estomaqué d'avoir entendu tantôt, là, qu'on retourne en avant du cochon ce qui ressort en arrière, là, c'est inquiétant quand même.

3200

Alors, tu sais, la...

LA PRÉSIDENTE :

Mais dans la mesure où on vous démontrerait qu'il n'y a aucun danger?

3205

M. GAÉTAN MALENFANT :

3210 C'est que c'est... ce n'est pas un procédé ou... en tout cas, nous, ce qu'on reproche un petit peu à l'agriculture moderne, c'est de ne pas être écologique. Alors, le lisier, actuellement, il sert à alimenter la plante, hein, on dit : «Bon, on va nourrir la plante, on lui donne la dose qu'elle a besoin et voilà, on produit une plante», mais à peu près rarement qu'on s'est préoccupé de la qualité des sols.

3215 On... j'entendais tantôt qu'on dit que la majorité de nos sols sont pauvres, bien ça, ça veut dire qu'on les a... on a mal cultivé au Québec. On n'a pas regardé dans les sols les matières organiques, on a vidé le capital humus.

LA PRÉSIDENTE :

3220 Mais on a produit une plante?

M. GAÉTAN MALENFANT :

On a produit une plante. Hein.

3225

LA PRÉSIDENTE :

Mais...

3230

M. GAÉTAN MALENFANT :

Puis là, je veux dire, on dit que nos sols sont pauvres, puis là...

LA PRÉSIDENTE :

3235

... ce n'est pas l'objectif qu'on cherche, monsieur, de...

M. GAÉTAN MALENFANT :

3240

Oui, c'est correct, mais...

LA PRÉSIDENTE :

Quand on cultive, ce n'est pas...

3245

M. GAÉTAN MALENFANT :

... ce qu'on dit...

3250

LA PRÉSIDENTE :

... la terre qu'on cultive, c'est la plante...

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

3255

Non, non. Non, non...

LA PRÉSIDENTE :

3260

... qu'on veut...

M. GAÉTAN MALENFANT :

Ce qu'on dit...

3265

LA PRÉSIDENTE :

... qu'on veut récolter?

3270

M. GAÉTAN MALENFANT :

... c'est qu'on appauvrit le sol...

3275

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

M. GAÉTAN MALENFANT :

3280

... parce qu'on nourrit que la plante.

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

3285

Mais dans un système naturel, un système écologique, on doit nourrir le sol et c'est le sol qui va nourrir la plante. C'est la base de la vie, c'est les micro-organismes qui sont dans le sol et, si on arrive avec des surplus de rejets ou de lisiers ou de... on va modifier cette microflore dans le sol. On va modifier tout son comportement et la microflore a des... a un rôle global dans le fonctionnement, finalement, du sol. Il va y avoir des fonctionnements de dégradation, de produits qu'on lui envoie, tu vois, des engrais et tout ça.

3290

Mais il y a des rôles fondamentaux aussi dans la structure du sol, dans l'agrégation des sols et on voit que dans beaucoup de sols au Québec, il y a des gros problèmes de compaction, il y a des gros problèmes, bon, de ruissellement et tout. C'est un signe évident qu'il n'y a pas la santé... le sol en dessous n'est pas en santé, n'est pas adéquat.

3295

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis?

3300

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Merci, Madame la Présidente.

3305

Dans votre mémoire, vous ne les avez pas tous mentionnés tantôt, mais à la page 4, vous parlez de beaucoup de dégâts à restaurer. Et j'en prends un, là, vous parlez :

«Le sol est devenu un support technique aux plantes sans avoir ce qui lui faut pour demeurer vivant. Quand le sol contient moins de un pour cent (1 %) de matière organique... -- vous parlez du deuxième rang de l'Isle-verte -- épuisé par la

3310

culture intensive de la pomme de terre, la vie ne peut se maintenir, la désertification est commencée.»

Pouvez-vous nous dire ce qui se fait actuellement sur ces sols-là? Est-ce qu'on produit toujours des pommes de terre? Et si oui, quels sont les rendements?

3315

M. GAÉTAN MALENFANT :

Peut-être vous adresser aux agronomes de... agricoles de ce secteur-là.

3320

Ce qu'on sait par contre actuellement, c'est que dans... exemple du Rang 2 de l'Isle-Verte, c'était traditionnellement un rang de producteurs de pommes de terre. On a fait place à une porcherie, on a vu les taux de nitrite-nitrate dans les puits privés augmenter de façon dramatique et on a tenté de cultiver des céréales, mais les rendements sont assez pauvres et l'usage du lisier dans les sols qui contiennent moins de un pour cent (1 %) en matière organique, la plante, elle... je vous dit qu'elle ne s'abreuve pas longtemps là-dedans, là, les lisiers sont vite drainés dans la nappe.

3325

Alors, c'est... on tente de dire, de justifier l'usage du lisier comme étant une ressource extrêmement extraordinaire à utiliser en agriculture, qu'il faut valoriser. On peut valoriser, effectivement, les déjections animales, nous, on pense qu'elles devraient être gérées de façon solide, compostée et retournées à la terre pour donner à la terre ce qu'elle a besoin pour nourrir la plante.

3330

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

3335

Les pommes de terre, avant, elles étaient produites de quelle façon pour amener le sol à un pour cent (1 %) de matière organique, comme vous semblez le...?

M. GAÉTAN MALENFANT :

3340

Bien, avec principalement des engrais chimiques.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

3345

Bon, une autre question. Je suis maintenant à la page 6, vous parlez du phosphore et vous mentionnez :

«Par ailleurs, le phosphore, présent sur le territoire du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie à deux cent pour cent (200 %) des besoins des plantes.»

3350

Avez-vous des données qui confirment ces valeurs-là?

M. GAÉTAN MALENFANT :

3355 C'est une information qu'on a tirée des documents qui étaient disponibles sur le site du BAPE.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

3360 «Deux cent pour cent (200 %) des besoins en phosphore des sols agricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.»

M. GAÉTAN MALENFANT :

3365 Bien, c'est ce qu'on a retiré des documents qu'on a lus, là...

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Oui?

3370

M. GAÉTAN MALENFANT :

... qui étaient déposés au BAPE. À moins qu'on les ait mal compris...

3375 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

On les regardera.

M. GAÉTAN MALENFANT :

3380

... mais c'est ce qu'on avait lu.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

3385 Parce qu'on vient de le mentionner, à plusieurs reprises, que les sols de la région, et d'ailleurs un chiffre à l'appui, et... si je me souviens bien, c'est qu'on nous a déjà mentionné, les sols de la région sont plutôt pauvres en phosphore. Alors, c'est...

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

3390

Bien, en tout cas, personnellement...

M. GAÉTAN MALENFANT :

3395

Les besoins des plantes?

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

Oui, c'est ça, là, on parlait de besoin des plantes...

3400

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Oui, mais...

3405

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

... et puis...

3410

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

... on pense à des plantes agricoles, là, des céréales ou à des pommes de terre ou à des...?

3415

Mme DOMINIQUE LE QUÉRÉ :

Non, non, non, non. Il y a énormément de sols au Québec qui sont assez élevés en phosphore, là -- je ne peux pas tous vous les nommer -- mais je sais que, personnellement, j'en cherchais des bas en phosphore, puis j'en... ils sont tous assez élevés, là.

3420

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

On ne parle pas du Québec. «Vous avez écrit Bas-Saint-Laurent et Gaspésie».

3425

UNE VOIX DANS LA SALLE :

(Propos inaudible).

3430

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît, monsieur... -- on vérifiera.

Monsieur Dumais?

3435

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci, Madame la Présidente.

3440

À la lecture de votre mémoire et à vous entendre, on comprend que vous êtes très opposés à la production porcine telle qu'elle se pratique aujourd'hui, et c'est parfaitement légitime. Cependant, quand... en lisant votre mémoire, je sursautais un peu à une phrase que vous avez relue dans votre conclusion, vous dites :

3445 **«Quand va-t-on tenir compte de l'opinion populaire qui fait l'unanimité -- c'est ça qui a attiré mon attention -- d'un bout à l'autre du Québec? Il faut brider cette industrie.»**

Moi, je voudrais vous demander : les travailleurs de l'abattoir de Notre-Dame-du-Lac, et éventuellement de Rivière-du-Loup, de Saint-Alexandre, de Saint-Pascal, quelle place leur faites-vous dans l'opinion public québécoise?

3450 **M. GAÉTAN MALENFANT :**

Nous, on base nos informations, nos données sur ce qu'on a vécu dans notre région. Alors, il y a plusieurs villages, hein, qui ont eu à faire face à une situation comme celle-là, et pour la plupart, dans... à quatre-vingts quatre-vingt-cinq pour cent (80 %-85 %), là, de la population qui s'en vont dans les projets, comment vous appelez ça, vous, monsieur?

3455 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Je n'ai pas de problème avec ça, c'est...

3460 **M. GAÉTAN MALENFANT :**

Voilà.

3465 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... le mot «unanime» qui a attiré mon attention.

3470 **M. GAÉTAN MALENFANT :**

Et quatre-vingt-cinq pour cent (85 %), là, quatre-vingt-dix pour cent (90 %), c'est pas mal unanime d'après moi.

3475 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

O.K. Merci.

3480 **M. GAÉTAN MALENFANT :**

Et dans l'ensemble du Québec, l'ensemble des régions, il y a eu plusieurs mobilisations, chaque région s'est mobilisée à tour de rôle et ça, je pense qu'on s'approche pas mal de l'unanimité.

3485 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors...

M. GAÉTAN MALENFANT :

3490

On parle évidemment des citoyens qui ne sont pas directement touchés, on ne parle pas des agriculteurs, producteurs de porcs ou des gens d'abattoir, comme vous dites, là, on comprend très bien la situation, là. Mais parlons des citoyens qui ne sont pas directement concernés par leur gagne-pain.

3495

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

C'est une nuance que vous ne faisiez pas dans votre texte.

3500

M. GAÉTAN MALENFANT :

Bien, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

3505

On vous remercie.

On a écoulé notre temps. On vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique et de nous avoir apporté votre point de vue sur cette question. Merci.

3510

Alors, maintenant, nous invitons le Centre de l'agriculture biologique du Québec et son porte-parole, monsieur Antoine Gendreau-Turmel.

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

3515

Bonsoir, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE :

3520

Bonsoir.

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

Bonsoir, Messieurs les Commissaires.

3525

Je tiendrais à préciser dès le départ que je présente ce mémoire-là en mon nom personnel, pour une simple et bonne raison que la demande de subvention que le Centre d'agriculture biologique du Québec a formulé au ministère de l'Environnement a été refusée. Donc, j'ai fait ce mémoire-là à titre personnel et bénévole et c'est pour ça que je le présente à titre personnel.

3530

3535 Ceci étant dit, il représente principalement, d'une manière générale, disons, l'opinion du milieu de l'agriculture biologique, mais je tiens à le présenter d'une manière personnelle parce que ça n'a pas fait... disons, état de concertation au niveau du Centre d'agriculture biologique du Québec.

LA PRÉSIDENTE :

3540 Parfait. On a pris note.

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

3545 Donc, pour commencer, peut-être un petit avant-propos, pour dire qu'en tant que simple citoyen d'une région rurale, qui désire vivre en campagne, je me sens directement interpellé par le développement massif de la production porcine industrielle qui a été décidée au Sommet agroalimentaire de quatre-vingt-dix-huit (98), et surtout par toutes les conséquences néfastes qui découlent de ce développement agricole industriel.

3550 Comme de nombreux citoyens de la région et de partout au Québec, je suis inquiet de la pollution qui est engendrée par la production porcine industrielle. Je suis inquiet aussi de la dégradation du milieu rural que cette dynamique de production industrielle entraîne, notamment au niveau des monocultures de maïs qui suivent le développement des porcheries... les porcheries industrielles, ceci étant dit.

3555 Je suis inquiet aussi des répercussions sur la santé publique que cause l'utilisation abusive d'antibiotiques en production porcine industrielle et aussi, je suis inquiet du manque total de respect envers cet animal merveilleux, intelligent et sensible qu'est le porc.

3560 Aussi, en tant que technicien agricole qui œuvre dans le domaine de l'agriculture biologique depuis près de deux (2) ans et qui cultive un grand intérêt personnel pour la production agricole écologique, je me suis vite intéressé au dossier d'une manière professionnelle et j'ai rapidement compris que, contrairement à ce que certains représentants de l'Industrie tente de nous faire croire, le modèle de production porcine actuelle n'est pas inévitable, ce n'est pas une fatalité. Il y a des alternatives acceptables sur le plan social et
3565 environnemental qui sont viables économiquement, et c'est ce que je vais tenter de souligner dans ce mémoire.

3570 Premièrement, là, pour clarifier certains concepts que... auxquels je me référerai, là, dans le mémoire, là, je vous propose quelques définitions. Notamment au niveau de l'agriculture industrielle, que je définis comme un système de production agricole spécialisé où les ressources sont gérées de façon linéaire, selon la méthode industrielle des intrants, des extrants et des déchets.

3575 Donc, mon Dieu, peut-être pour schématiser un peu, c'est comme une usine où est-ce qu'on a des intrants de la matière première, on a un processus de transformation, on a des extrants, de la matière... bon, un produit fini ou à transformer, comme le porc, et des déchets.

On est vraiment sur un mode de production linéaire plutôt que cyclique, où, d'ailleurs, le lien au sol, à la terre est souvent coupé.

3580 L'agriculture biologique, quant à elle, peut se définir comme un système de production qui encourage l'entreprise agricole à gérer ses ressources de façon cyclique et augmenter la fertilité ainsi que l'activité biologique du sol en accroissant la qualité et la quantité de matière organique présente dans celui-ci. L'agriculture biologique vise à restreindre les apports de l'extérieur de la ferme en substituant aux engrais et aux pesticides synthétiques un
3585 environnement qui comprend une gamme très diversifiée d'espèces et une activité biologique importante.

C'est une définition que je tire des normes biologiques de référence du Québec.

3590 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur, seriez-vous assez gentil de parler un petit peu moins vite?

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

3595 Excusez-moi, je ne pensais pas à vous, là!

LA PRÉSIDENTE :

3600 Ses doigts ne sont...

UNE VOIX DANS LA SALLE :

(Propos inaudible).

3605 **LA PRÉSIDENTE :**

... -- s'il vous plaît, monsieur -- ses doigts ne sont pas aussi agiles que votre voix.

3610 **M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :**

Vous êtes très agile, par exemple, hein, je vous regarde depuis tantôt, là, félicitations!

3615 L'agriculture durable, quant à elle, est un concept plutôt flou, est une notion qui varie beaucoup d'une école de pensée à une autre. On peut dire, je crois, pour simplifier, que c'est une agriculture qui, partant du modèle industriel, tend à divers degrés vers un modèle de production biologique puisque plusieurs techniques propres à l'agriculture biologique sont reprises par l'agriculture durable. Je pense ici aux rotations des cultures, je pense aux... à l'utilisation des engrais verts et des plantes couvre-sols ainsi qu'à la fertilisation organique
3620 plutôt que synthétique.

Donc, ceci est pour l'agriculture industrielle biologique et durable.

3625 Donc, je vais faire une très rapide mise en contexte au niveau de la production porcine parce que je trouve que c'est très important et on n'y revient pas assez souvent : Pourquoi la production s'est développée de cette façon-là au Québec?

3630 Bon. C'est évident que la production porcine a beaucoup évolué au Québec, et ailleurs dans le monde, d'ailleurs, depuis quelques dizaines d'années. Suite à la deuxième guerre mondiale, où on a développé les premières méthodes d'élevage intensif industriel, pour pouvoir nourrir l'Europe carrément, les gouvernements nord-américains et ensuite les gouvernements européens se sont lancés dans la production industrielle de masse où, par des décisions politiques, évidemment, où les objectifs étaient beaucoup plus quantitatifs que qualitatifs. Donc, on visait la quantité beaucoup plus que la qualité.

3635 Cette vision un peu productiviste de l'agriculture nous a mené à la majorité des problèmes agricoles qu'on connaît présentement à la grandeur de la planète. On peut parler de la vache folle, de la fièvre aphteuse, les productions industrielles qui sont polluantes, le phénomène mondial de dégradation des sols qui est très très très inquiétant, la perte de biodiversité agricole, et cetera, et cetera.

3640 Il y a cinquante (50) ans, on élevait quelques millions de porcs annuellement au Québec sans aucun problème social ou environnemental important. Les élevages étaient de petites tailles et étaient dispersés sur des dizaines de milliers de fermes familiales.

3645 Avec le rapport Héon, de mil neuf cent cinquante et un (1951), qui préconisait la modernisation de l'agriculture -- moi, j'appelle plutôt ça l'industrialisation de l'agriculture -- et la disparition de cent mille (100 000) fermes familiales, les élevages au Québec ont connu beaucoup beaucoup de changement.

3650 Est-ce que ça va, là?

3655 Bon. Dans le cas du porc, la production a été grandement automatisée afin qu'une seule personne ou qu'une seule unité familiale puisse s'occuper d'usines porcines produisant plusieurs milliers de porcs par année. On a rentré les animaux à l'intérieur, on leur a interdit la lumière du soleil et la ventilation naturelle. On les a mis dans des cages individuelles pour faciliter leur concentration. On a abandonné le principe fondamental en agriculture d'offrir une litière aux animaux.

3660 Cette pratique qui a subi l'épreuve du temps a plusieurs raisons d'être, que ce soit au niveau du confort des animaux, de l'amélioration de la qualité d'air dans les bâtiments d'élevage et surtout au niveau de la valorisation agricole des déjections animales, l'utilisation de litière en production animale a réellement une raison d'être qui a subi l'épreuve du temps.

3665 La décision de gérer les fumiers d'une manière liquide et de les transformer en ce qu'on appelle le lisier fut prise en tenant compte de critères économiques très très très étroits à une époque où on se préoccupait très peu de l'impact des activités agricoles sur l'environnement.

3670 J'aimerais parler un peu aussi des fumiers solides et des fumiers liquides, les comparer. J'ai réalisé qu'il semble avoir certaines confusions au niveau des... commissaires, entre autres, là, sur l'importance de la matière organique dans les sols, la fertilisation, et cetera. Donc, je vais peut-être essayer de préciser quelques éléments au niveau des fumiers liquides et des fumiers solides.

3675 Donc, la gestion liquide des fumiers comporte beaucoup plus de risque pour notre environnement que la gestion solide des fumiers pour plusieurs raisons. Premièrement, par sa forme liquide, le lisier est entreposé en anaérobie -- on en a parlé un petit peu ici tantôt, là, avec les gens de Dynaco -- l'entreposage du fumier en état anaérobique maintient les éléments nutritifs qu'il contient, dont l'azote et le phosphore, sous forme minérale et soluble, ce qui
3680 augmente considérablement les risques de pollution aquatique.

Deuxièmement, le lisier dégage des odeurs nauséabondes et des gaz qui sont toxiques, qui constituent un réel danger pour le système respiratoire des travailleurs et des animaux à l'intérieur des bâtiments d'élevage et qui perturbent grandement le confort des résidents du
3685 voisinage.

Le lisier, troisièmement, par sa forme liquide, est plus sensible au ruissellement et au lessivage que le fumier solide; évidemment, de par sa forme liquide avec les précipitations. De plus, il semble être nuisible aux vers de terre, ces organismes qui sont extrêmement importants
3690 pour la fertilité des sols.

Quatrièmement, le lisier est un mauvais fertilisant au même titre que les engrais synthétiques, c'est-à-dire que les éléments fertilisants sont sous forme soluble, donc, ils ne se lient que faiblement à la matière organique et ne restent que faiblement dans le sol. Ils sont
3695 disponibles pour les plantes immédiatement après l'application, mais que seulement sur une courte période de temps avant d'être lessivés par les précipitations qui arrivent inévitablement.

Cinquièmement -- et c'est ce qui est, à mon avis, le plus dangereux avec l'utilisation qu'on fait présentement du lisier -- c'est que puisque celui-ci ne contient presque aucune
3700 matière organique, il ne régénère pas les sols.

La matière organique, c'est la base de la fertilité des sols, elle permet et stimule l'essentielle activité biologique des sols, elle améliore la structure des sols et leur permet de mieux résister à la sécheresse, tout comme de mieux drainer les excédents d'eau. La matière
3705 organique des sols permet à ceux-ci de stocker les éléments nutritifs et permet une accessibilité graduelle de ces éléments aux cultures. Sans matière organique, les sols meurent et, comme les sols sont à la base de la fertilité, de la vie sur terre carrément, il faut en prendre un grand soin si on veut assurer la survie de l'humanité. Il est très facile de perdre des sols, de les rendre stériles et inutilisables pour l'agriculture, mais il est très difficile de les regagner

3710 également et de les récupérer, comme on pourrait dire que c'est le cas avec les sols du deuxième rang de l'Isle-Verte qui, s'ils sont rendus à moins de un pour cent (1 %) de matière organique, sont considérés comme étant biologiquement morts.

3715 D'un autre côté, par contre, la gestion solide des fumiers, lorsqu'ils sont mélangés avec une litière quelconque, apporte plusieurs avantages : au niveau social, au niveau environnemental, au niveau du bien-être des animaux ainsi qu'au niveau économique.

3720 Premièrement, la gestion solide des fumiers permet une décomposition aérobie de ceux-ci sans solution de traitement coûteuse dont on a parlé tantôt. Si l'on utilise un processus de compostage pour les fumiers, les éléments nutritifs que ceux-ci contiennent passent à une forme organique insoluble et deviennent ainsi des matières fertilisantes à relâchement graduel qui comporte substantiellement moins de risque de pollution que les matières fertilisantes solubles parce qu'elles ne sont pas entraînées dans la nappe phréatique avec les premières précipitations importantes. Elles sont liées à la matière organique qui est contenue dans le sol
3725 et que les bactéries, l'activité biologique du sol va relâcher graduellement selon les besoins des cultures.

3730 Ensuite, la décomposition aérobie des fumiers solides ne dégage à peu près pas d'odeurs désagréables, ce qui améliore grandement la cohabitation avec le voisinage.

Troisièmement, le fumier solide est beaucoup moins sensible au ruissellement et au lessivage que les lisiers, de par sa forme solide, particulièrement s'il est composté et que les éléments nutritifs se retrouvent sous forme organique et non pas sous forme minérale et soluble.

3735 Excusez-moi...

Oui. Le fumier solide, plutôt que de nuire aux vers de terre, les nourrit, ce que le lisier ne fait pas.

3740 Quatrièmement, le fumier solide, parce qu'il contient un pourcentage important de matière organique, nourrit et régénère les sols. Il améliore leur activité biologique, leur structure et leur capacité d'emmagasiner les éléments nutritifs, ce qui limite la pollution en plus de les rendre plus résistants à la sécheresse.

3745 Cinquièmement, le fumier solide, et particulièrement le compost, est moins volumineux. Parce qu'on rajoute beaucoup d'eau au fumier pour en faire du lisier, les volumes de déjections à épandre augmente grandement. Avec le fumier solide, particulièrement s'il est composté et qu'il perd alors jusqu'à quatre-vingts pour cent (80 %) de son volume, les volumes de fumiers à épandre sont drastiquement diminués. Cela signifie qu'il y a moins de diesel brûlé pour épandre les fumiers et qu'il y a moins de machineries lourdes qui brisent les routes et qui compactent les sols des champs.
3750

3755 Sixièmement, le fumier solide engendre moins de risque pour la santé des travailleurs et des animaux de ferme parce que la litière absorbe les odeurs et limite la prolifération des gaz toxiques. Il est assez bien documenté que la présence dans les porcheries, des gaz associés à la gestion liquide des fumiers causent des problèmes respiratoires, tant aux travailleurs qu'aux animaux.

3760 Septièmement, la litière offre une matière qui permet aux porcs de faire un peu d'exercices en exhibant leur besoin naturel de fouiner. En plus, lorsqu'on utilise une litière profonde, le processus de compostage qui s'enclenche durant l'élevage fournit de la chaleur aux porcs, augmentant ainsi leur confort et diminuant les besoins de chauffage des bâtiments, donc le coût de production.

3765 Enfin, les investissements requis pour un élevage sur fumier solide sont beaucoup moins importants que ceux requis pour un élevage sur fumier liquide, ce qui peut aider la situation financière des agriculteurs qui est particulièrement difficile ces temps-ci.

3770 Durant les audiences publiques, à La Pocatière et ailleurs, les fonctionnaires ont beaucoup répété -- du MAPAQ, comme du ministère de l'Environnement -- ont beaucoup répété que, lorsque le lisier est utilisé dans des bonnes conditions, il présente peu de risque de pollution, ce qui est théoriquement vrai. Par contre, il faut beaucoup de mauvaise volonté pour ne pas préciser que les conditions idéales sont difficiles à réunir et que, la plupart du temps, les
3775 épandages ne sont pas faits dans des conditions idéales, ce qui engendre la pollution aquatique que nous connaissons présentement.

De plus, il a fallu toutes les misères du monde pour que les fonctionnaires du MAPAQ reconnaissent qu'une fertilisation uniquement à base de lisier entraînerait une matière... une
3780 diminution des taux de matière organique dans les sols, ce qu'ils ont fini par reconnaître suite à mes nombreuses questions que j'ai posées lors de votre dernier passage à La Pocatière.

Le seul désavantage, dans le fond, de la gestion sur fumier solide, comparée à la gestion sur lisier, c'est que la gestion des fumiers solides demande plus de travail. Mais si on
3785 considère tous les emplois qui sont perdus par l'automatisation de l'agriculture, est-ce que c'est vraiment un avantage ou est-ce que c'est un inconvénient d'avoir des usines agricoles automatisées qui nous font perdre des emplois agricoles?

Le lisier et son utilisation n'est pas automatiquement désastreux, mais il présente
3790 tellement de risque et d'inconnus qu'il serait vraiment plus logique d'investir dans l'amélioration des systèmes de gestion solide des fumiers plutôt que dans les traitements coûteux de lisiers ou autre solution coûteuse.

Ce qui est important ici et ce que je tiens à préciser, c'est qu'il faut régler les problèmes
3795 en aval... c'est qu'il ne faut pas régler les problèmes en aval en masquant les symptômes du lisier, les mauvaises odeurs, les problèmes de dégradation des sols, et cetera, et cetera, mais bien les régler en amont à la source, ce que, il me semble, l'Industrie tente absolument d'éviter,

et le moyen de régler les problèmes de pollution par le lisier à la source, c'est de favoriser une gestion solide des fumiers.

3800

Quant aux arguments qui veulent que la matière première pour la litière ne soit pas suffisamment disponible, je les réfute complètement. Si cela est vrai, c'est uniquement que parce que la production porcine a coupé son lien avec la terre, ce qui est fondamentalement néfaste.

3805

Est-ce qu'on a déjà entendu parler... est-ce qu'on a déjà entendu les producteurs laitiers se plaindre d'un manque généralisé de paille pour la litière de leurs vaches? Bien sûr que non. Parce que tant que les élevages maintiennent un lien avec la terre, les producteurs peuvent utiliser la paille de leurs cultures céréalières comme litière pour leurs élevages. Donc, c'est un faux argument, c'est un faux débat, le fait que la matière organique pour... la matière première pour la litière ne serait pas disponible.

3810

C'est ce qui m'amène à formuler une de mes deux (2) propositions à la Commission, qui est en trois (3) points.

3815

Donc, le premier point est que tous les nouveaux élevages, porcins ou autre, doivent être gérés sur litière sèche. Un programme de reconversion aux fumiers solides sur litière doit être offert aux élevages de... sur lisier actuels. Et ensuite, le compostage des fumiers doit faire l'objet d'une promotion vigoureuse.

3820

Maintenant, un mot sur les modèles alternatifs de production porcine.

Je tiens à... je voulais faire mon mémoire principalement sur la question des fumiers solides et des fumiers liquides, il y en aurait beaucoup plus à dire, je vous invite à consulter la... il y a beaucoup de... il y a la documentation scientifique qui est très disponible et qui est généralement concluante, mais je voulais parler... traiter un peu dans ce mémoire des modèles de... des modèles alternatifs de production porcine parce que j'ai beaucoup entendu de fatalisme au sujet de la situation actuelle de la production porcine. Il y a beaucoup de : «On n'a pas le choix»; «Dans le contexte de la mondialisation, il faut être le plus productif possible»; «C'est un...»... c'est ça. Bon : «On n'a pas le choix, on est pris dans ce système-là».

3825

3830

Et c'est vrai que les agriculteurs sont pris dans un système qu'on leur a imposé, mais pourtant, le modèle actuel de production porcine ne fut pas imposé, disons, à l'extérieur de l'État, à l'extérieur des politiques gouvernementales et n'est pas du tout une fatalité. Il existe des alternatives viables et je veux vous en présenter rapidement quelques-unes.

3835

Premièrement, le modèle suédois.

Suite aux pressions des citoyens, qui étaient grandement inquiets de la pollution causée par la production porcine industrielle, ainsi que par les conditions déplorables dans lesquelles les porcs ont été élevés, le gouvernement suédois a passé, en quatre-vingt-huit (88), une loi qui encadre sévèrement la production porcine. Notamment, les cages utilisées pour les

3840

3845 maternités furent éliminées en quelques années et les truies sont désormais élevées en groupe pour respecter leurs besoins socio-instinctifs. Les porcs doivent être élevés sur litière, la gestion sur lisier est strictement interdite, et doivent avoir de la lumière ainsi que de la ventilation naturelle.

3850 L'Industrie porcine, en Suède, loin de s'effondrer, a su s'adapter avec succès à ces défis et ne représente plus une menace pour la qualité de l'environnement ou pour la paix sociale, comme l'Industrie porcine actuelle au Québec le fait.

3855 Il existe au Canada et aux États-Unis plusieurs fermes de production porcine qui fonctionnent selon le modèle suédois et qui sont économiquement viables, en plus de l'être écologiquement et socialement.

La littérature sur la production porcine suédoise est abondante et les exemples d'importation avec succès de ce modèle en Amérique du Nord sont nombreux. Nous n'avons aucune raison valable d'ignorer ce modèle et de refuser d'en faire la promotion.

3860 Maintenant, sur un autre modèle de production porcine alternatif durable, les porcheries sur litière en bâtiment de tôle rond, qu'on appelle aussi en anglais, les «hoop styles», qui sont un peu des bâtiments comme on voit généralement sur les fermes ou même dans des parcs industriels, là, des... comme un peu des gros garages, là, qui sont un peu... qui sont cylindriques, là, en... un demi-cylindre en tôle rond...

3865

LA PRÉSIDENTE :

Comme l'ancienne salle de la première partie.

3870 **M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :**

Effectivement!

3875 O.K. Ce système de production porcine origine du Canada, mais ce sont principalement les universités, les centres de recherche et les agriculteurs des États-Unis qui démontrèrent un intérêt réel pour ce système. Les bâtiments nécessaires pour ce type de production, des bâtiments qui ressemblent beaucoup aux garages de tôle ronde, se construisent à une fraction du coût de nos porcheries industrielles. On parle d'environ le tiers du coût.

3880 Il requiert peu ou pas de système de chauffage et aucune ventilation forcée. Ces bâtiments servent à élever jusqu'à deux cents (200), trois cents (300) porcs, en petits ou moyens groupes sur d'importantes quantités de litière de paille.

3885 Les avantages de ce système de production sont nombreux, je n'entrerai pas dans les détails parce qu'il y a beaucoup de littérature à ce sujet-là et je vais vous inviter à faire vos propres recherches, mais je vais souligner quand même les multiples avantages de ce système de production.

3890 Premièrement, c'est une production qui est très économique, beaucoup plus que la production industrielle qu'on fait présentement. Ensuite, la paille, en se compostant, fournit généralement suffisamment de chaleur aux porcs durant l'hiver pour ne pas nécessiter de chauffage supplémentaire des bâtiments, ce qui coupe encore plus les coûts de production.

3895 Ensuite, la capacité des porcs de bouger, de fouiner et d'avoir des interactions sociales normales limite les cas de blessures aux pattes, donne une meilleure tonicité à leurs muscles et semble même réduire la période de gestation des truies. Ce fut prouvé et documenté par des études de centres de recherche universitaires américains que je vous invite à consulter.

3900 Les odeurs nauséabondes également, qui sont reliées à la gestion liquide des fumiers, sont quasiment éliminées et la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments est beaucoup meilleure.

3905 Ce système est peu coûteux, rentable et ne cause pas de problème de pollution ou de voisinage comme la production porcine industrielle qu'on pratique présentement au Québec. Pourquoi ne pas l'adopter?

Une fois de plus, la littérature à ce sujet est abondante et les exemples de succès sont nombreux.

3910 Un dernier mot sur la production porcine biologique qui est directement dans mon secteur d'activité professionnelle.

3915 La production porcine biologique vise avant tout la santé et la productivité de l'animal et, plus largement, de l'agroécosystème afin de produire du porc de grande qualité. Les animaux doivent être élevés sur litière, être nourris avec des aliments biologiques sans OGM, ni antibiotiques, doivent avoir accès à l'extérieur lorsque les conditions le permettent et ne pas être mis inutilement en réclusion, comme c'est le cas en production porcine industrielle.

3920 On se retrouve ici avec une production de... un système de production holistique dont la vision et les buts sont à l'opposé de la production porcine industrielle et qui a une rigueur écologique plus élevée que dans les cas mentionnés... que j'ai mentionnés un peu plus tôt.

3925 Quoique la production porcine biologique n'est pas pour tout le monde, car sa gestion est exigeante, elle renferme un réel potentiel pour le développement durable de la production porcine au Québec. En effet, la demande pour les aliments biologiques, viande porcine incluse, augmente d'une façon fulgurante depuis quelques années dans tous les pays industrialisés et ça, c'est notamment dû au manque ou à la perte de plus en plus généralisée de confiance des citoyens envers l'agriculture conventionnelle et l'agriculture industrielle. On parle d'une augmentation annuelle de la demande pour les produits biologiques de l'ordre de vingt (20 %) à trente pour cent (30 %), ce qui est énorme en agroalimentaire.

3930 Le Québec pourrait, avec une volonté politique suffisante, produire des dizaines de milliers, voire des centaines de milliers de porcs biologiques par année pour fournir le marché

3935 nord américain. Le «momentum» est idéal pour stimuler la production porcine biologique, il faut uniquement les signaux politiques nécessaires ainsi que les budgets et les mesures incitatives qui vont avec pour que le Québec se positionne avantageusement dans cette niche prometteuse, dans ce créneau d'avenir.

3940 Il existe également plusieurs autres systèmes de production porcine alternatifs qui sont écologiquement, socialement et économiquement viables. Je tiens à noter, entre autres, l'élevage des porcs sur pâturage; donc, comme on peut faire un peu l'été avec des vaches laitières, et le système de production «Rosebank», qui est notamment utilisé au Manitoba.

3945 Donc, ça m'amène à ma deuxième proposition que je formule à la Commission ce soir, qui a deux (2) aspects.

Il faut libérer des capitaux importants pour stimuler la recherche sur les productions porcines durables, dont les trois (3) modèles mentionnés ci-dessus. C'est beaucoup plus important que de libérer des capitaux pour stimuler la recherche sur le traitement coûteux des lisiers.

3950 Il faut aussi créer des mesures financières réglementaires et administratives pour favoriser l'essor de ces types de production porcine et surtout pour convertir graduellement les productions porcines actuelles dans des modèles écologiques et durables.

3955 J'aimerais dire en guise de conclusion... j'aimerais plutôt rappeler que la crise actuelle de l'Industrie porcine n'est pas tant due aux producteurs eux-mêmes, mais est principalement due aux choix politiques de nos gouvernements et non un contexte économique inévitable ou à une situation géostratégique hors de notre contrôle, comme j'entends souvent : «On a nos... des voisins américains, ils produisent à meilleurs coûts que nous», et cetera, et cetera.

3960 C'est donc par des choix politiques que nous devons redresser l'Industrie porcine afin qu'elle soit acceptable sur le choix... sur le plan social et écologique. Les modèles de production porcine durables existent déjà et c'est à nous de les appliquer.

3965 J'aimerais terminer la présentation de mon mémoire en vous citant Mark Honeyman, qui est un chercheur à l'Iowa State University et qui est un expert national aux États-Unis sur la production porcine alternative. Et ce monsieur-là, parlant de production porcine industrielle actuelle, dit :

3970 **«Lorsque les systèmes conventionnels actuels créent l'inquiétude profonde et généralisée que nous constatons, nous sommes contraints de chercher ailleurs pour trouver des solutions.»**

Je vous remercie.

3975 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie également.

3980 Moi, j'ai une question. Vous avez dit tantôt au tout début que la production sur lisier, il n'y avait aucun lien au sol. J'aimerais que vous m'expliquiez ça.

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

3985 Je vais préciser. Ce...

LA PRÉSIDENTE :

Vous allez nuancé?

3990

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

3995 ... ce n'est pas... ça n'a pas tout à fait rapport avec la production sur lisier; en réalité, même une production sur fumier solide pourrait se couper complètement des liens du sol. C'est surtout un phénomène qui a rapport avec la concentration des élevages et la spécialisation des élevages.

4000 Présentement, plusieurs producteurs porcins ne possèdent pas suffisamment de terre pour produire les aliments nécessaires à leurs porcs, d'ailleurs ne produisent pas les aliments nécessaires à leurs porcs, ils les achètent et ne disposent pas... ne possèdent pas suffisamment de terre pour épandre leur lisier, ce qui...

LA PRÉSIDENTE :

4005 Mais...

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4010 ... c'est ce qui fait qu'on a coupé les élevages de la terre... c'est ce qu'on appelle des élevages hors sol, où est-ce qu'on s'approvisionne en intrants, en aliments à l'extérieur de la ferme et où est-ce qu'on gère, où est-ce qu'on se débarrasse des déchets, des déjections à l'extérieur de la ferme. C'est ce qu'on appelle des élevages hors sol.

LA PRÉSIDENTE :

4015

O.K. Mais l'animal, il mange des céréales...

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4020 Oui, effectivement. Effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

4025 ... puis il a des déjections qui fertilisent la terre, le... pas la terre, mais qui fertilisent les cultures?

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4030 Mais au sein de l'agroécosystème, donc de l'unité agricole, on n'a plus de lien cyclique où est-ce que les ressources étaient gérées de façon cyclique, c'est-à-dire que...

LA PRÉSIDENTE :

4035 Vous parlez d'un système fermé?

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4040 Oui, exactement. Donc, au sein... on pourrait prendre l'exemple de la production laitière qui est encore un système relativement fermé, c'est-à-dire que où est-ce que les producteurs, l'immense majorité des producteurs laitiers cultivent les pâturages, les fourrages et les céréales nécessaires à leurs animaux, fertilisent ces terres-là avec le fumier de leurs animaux qui ont été nourris avec les cultures des champs. Donc, ça, c'est une gestion cyclique des ressources.

4045 En production porcine, actuellement, généralement, dans l'unité de production, on a une gestion linéaire des ressources, c'est-à-dire qu'on importe dans l'agroécosystème les intrants, l'alimentation et on exporte les déchets vers l'extérieur.

LA PRÉSIDENTE :

4050 Ce qui vous fait dire que c'est industriel?

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4055 C'est...

LA PRÉSIDENTE :

Entre autres.

4060 **M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :**

Oui. Oui. Et c'est hors sol aussi, ce qu'on appelle les élevages hors sol.

LA PRÉSIDENTE :

4065 Parfait.

4070 Vous avez dit également que l'on ne gèrait pas assez à la source les problèmes, finalement. Or, pendant cette consultation, on a eu des présentations où on nous a expliqué qu'il y a beaucoup de travail qui a été fait pour tenter de réduire, dans les déjections, la quantité de phosphore produite, puis là, vous vous êtes rabattu sur la gestion solide. Or, je veux dire, c'est le même problème, là, l'animal... si on gère à la source, c'est ce qu'on fait ingérer à l'animal ou c'est ce qu'on tente de lui apporter pour essayer de réduire ce qui va sortir au bout qui fait qu'on gère à la source. Qu'on produise sur lisier ou qu'on produise... qu'on ait une 4075 gestion solide des fumiers, je veux dire, je ne vois pas, là... je ne vois pas le lien que vous faites entre le fait que de gérer de façon solide les lisiers, il y a... c'est un meilleur geste ou c'est une meilleure démonstration qu'on gère à la source les problèmes.

4080 **M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :**

Je vais préciser mes propos.

4085 Donc, on utilise des lisiers et on constate un problème où est-ce qu'il y a du phosphore qui se ramasse dans les rivières... dans les nappes phréatiques et dans les rivières, qui cause une eutrophisation des rivières. Donc, plutôt que de régler à la source ce problème-là en se disant : «Mais le phosphore, dans le lisier, est sous forme soluble et, donc, est facilement lessivable», on pourrait revenir à la gestion solide et au compostage des fumiers, ce qui va grandement limiter le lessivage des éléments nutritifs qui seront alors stockés dans les sols. Ça, c'est revenir à la source.

4090 Ce qu'on fait à la place, c'est qu'on essaie de diminuer la quantité de phosphore dans les lisiers, de mieux appliquer les lisiers, de réintégrer les lisiers à l'alimentation des animaux. Ça, ce n'est pas de la gestion à la source.

4095 La gestion à la source, quand on constate qu'il y a un problème de phosphore lessivable, qui se ramasse dans les cours d'eau, il faut s'arranger pour que le phosphore ne soit plus lessivable et soit géré sous forme organique plutôt que sous forme minérale et soluble.

4100 **LA PRÉSIDENTE :**

Je comprends qu'on n'a pas la même source. C'est bien. On ne part pas du même point.

4105 **M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :**

Je pourrais donner...

4110 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous partez...

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

... peut-être une autre...

4115

LA PRÉSIDENTE :

Vous partez sous la queue, puis moi, je partais à la bouche. De la... c'est comme ça qu'est né...

4120

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

Je pourrais peut-être...

4125

LA PRÉSIDENTE :

... le mot...

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4130

... donner un autre exemple.

LA PRÉSIDENTE :

4135

C'est comme ça qu'est né le mot «barbecue», hein, de la barbe au cul.

Mais c'est vrai, hein? C'est vrai.

Monsieur Marquis, aviez-vous une question?

4140

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Peut-être une courte question : Avez-vous considéré de vous lancer en production porcine biologique?

4145

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

Je dois vous dire que moi, j'ai fait mes études techniques en production maraîchère, en production horticole et que je considère faire de l'agriculture plus tard. C'est évident que pour un jeune qui n'a pas de terre agricole disponible, c'est un projet extrêmement difficile que je vise sur le long terme, mais je dois vous dire qu'à faire les lectures sur le modèle suédois de production porcine et sur les modèles... production porcine dans les bâtiments en tôle ronde, ça m'a fait un peu rêver et considérer, pour la première fois de ma vie, de possiblement faire de la production porcine biologique en complémentaire à mes activités de production horticole maraîchère.

4155

Oui, effectivement, je crois qu'il y a un immense potentiel au niveau de la production porcine biologique et j'y ai vu un certain intérêt en faisant mes recherches pour le mémoire, effectivement.

4160

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Parce que, effectivement, il semble y avoir des possibilités de production de niches qui pourraient être intéressantes au niveau régional, dans différentes régions, mais je... ici, je ne sais pas, mais...

4165

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

Encore faut-il, pour un jeune, avoir les ressources pour acheter une terre, construire des bâtiments et se partir une production, ce qui n'est vraiment pas évident.

4170

LA PRÉSIDENTE :

Je vous invite d'ailleurs à lire... quand on est allé en Gaspésie, la table de concertation de la Gaspésie, Île-de-la-Madeleine, a déposé en annexe de son mémoire une étude de marché sur la production biologique de porcs.

4175

Alors, comme ça peut vous intéresser, là, vous allez...

4180

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

C'est de grand intérêt.

LA PRÉSIDENTE :

4185

... vous allez chercher le mémoire de cette table de concertation, puis vous allez pouvoir consulter l'étude de marché. Vous allez voir que ça va vous prendre un petit peu plus de sous encore.

4190

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

Je vous remercie tout de même du tuyau!

LA PRÉSIDENTE :

4195

Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique et de nous avoir apporté votre opinion et votre point de vue...

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4200

C'est un plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

4205 ... sur la question. Merci.

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4210 C'est un plaisir. Merci de m'avoir écouté.

LA PRÉSIDENTE :

Si vous avez un document écrit, je vous invite à le déposer.

4215 **M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :**

Je vais vous l'envoyer par courrier électronique...

LA PRÉSIDENTE :

4220 D'accord.

M. ANTOINE GENDREAU-TURMEL :

4225 ... dès ce soir.

LA PRÉSIDENTE :

4230 Parfait. Merci beaucoup.

Bonsoir.

Alors, nous avons maintenant deux (2) demandes de rectification.

4235 Alors, je rappelle aux gens qui se sont inscrits au droit de rectification qu'il faut corriger un fait et je ne tolérerai pas d'opinions. Et je rappelle aux personnes également que cette rectification peut être rectifiée à nouveau, mais cette fois-ci par écrit auprès du secrétariat de la Commission.

4240 Alors, j'appelle d'abord monsieur Michel Toussaint.

Et ce qui est important, c'est que je veux qu'on indique d'abord le fait à corriger et qu'on me donne le correctif.

4245 **M. MICHEL TOUSSAINT :**

Je vais essayer parce que je n'ai pas pris en note les... le texte précis. Mais c'est à la question du commissaire, monsieur Dumais, que le représentant de Dynaco, monsieur Rémi Faucher a mentionné deux (2) faits qui, d'après moi, doivent être corrigés.

4250

Le premier : Des membres du Comité de vigilance ont assisté à la réunion d'information de Saint-Onésime. Donc, on n'a pas refusé l'information.

LA PRÉSIDENTE :

4255

Vous n'avez pas assisté ou vous n'avez...?

M. MICHEL TOUSSAINT :

4260

Des membres du Comité de vigilance ont assisté à la réunion de Saint-Onésime, au moins trois (3)...

LA PRÉSIDENTE :

4265

D'accord.

M. MICHEL TOUSSAINT :

... de mémoire. Ça va?

4270

LA PRÉSIDENTE :

Ça va.

4275

M. MICHEL TOUSSAINT :

Puis le deuxième fait, c'est le règlement de contrôle intérimaire, qui a été, au fond, voté au niveau de la table des maires de la MRC, ne s'est pas appuyé sur une étude hydrogéologique préliminaire seulement, au contraire davantage sur la carte de vulnérabilité des eaux souterraines de la MRC de Kamouraska qui est reconnue et qui a été réalisée par le ministère de l'Environnement du Québec.

4280

LA PRÉSIDENTE :

4285

Je vous remercie.

M. MICHEL TOUSSAINT :

Merci.

4290

LA PRÉSIDENTE :

Alors, je rappelle que c'est le... Dynaco qui...

4295 **M. MICHEL TOUSSAINT :**

Puis-je ajouter un petit détail?

4300 **LA PRÉSIDENTE :**

... peut le rectifier, mais par écrit.

M. MICHEL TOUSSAINT :

4305 Puis-je ajouter un petit détail?

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

4310

M. MICHEL TOUSSAINT :

L'étude hydrogéologique préliminaire contient dans sa conclusion une recommandation de procéder à une étude détaillée, d'une part, elle est signée par un ingénieur, au même titre qu'un plan de fertilisation peut l'être par un ingénieur.

4315

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

4320

Merci.

Une deuxième rectification. Madame Johanne Laplante?

4325 **Mme JOHANNE LAPLANTE :**

Une rectification d'abord au niveau des taux de matière organique pour les sols du Kamouraska, entre autres.

4330

Pour la première...

LA PRÉSIDENTE :

Vous rectifiez...?

4335

Mme JOHANNE LAPLANTE :

Les données qui ont été faites à la page 4 qu'on parlait beaucoup, puis lorsqu'ils vous ont parlé aussi, on parlait beaucoup...

4340

LA PRÉSIDENTE :

Mais de quel mémoire? C'est parce que je...

4345

Mme JOHANNE LAPLANTE :

Ah, O.K. Excusez! Je pensais que je l'avais dit tantôt. Le mémoire du Comité de recherche et d'intervention environnementale du Grand-Portage incorporé.

4350

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

4355

Mme JOHANNE LAPLANTE :

Alors, pour...

LA PRÉSIDENTE :

4360

À la page...?

Mme JOHANNE LAPLANTE :

4.

4365

LA PRÉSIDENTE :

4. D'accord.

4370

Mme JOHANNE LAPLANTE :

Et dans les dires qu'ils vous ont dits au niveau du un pour cent (1 %) de matière organique, la plupart des sols.

4375

Alors, la majorité des sols du Kamouraska, pour la première terrasse qui est des limons ou des «loams» argileux, on a des taux de matière organique de douze (12 %) à dix-huit pour cent (18 %), on pourrait vous envoyer les analyses de sols.

4380

Au niveau de la deuxième terrasse, pour les sols argileux, c'est de sept (7 %) à huit pour cent (8 %) de matière organique. Et pour la troisième terrasse, pour les «loams» sableux et sable, c'est environ quatre (4 %) à six pour cent (6 %).

LA PRÉSIDENTE :

4385 Alors...

Mme JOHANNE LAPLANTE :

4390 Pour la page 6...

LA PRÉSIDENTE :

... est-ce que vous corrigiez... je vais le dire, là, parce que c'est important :

4395 **«Le sol est devenu un support technique aux plantes sans avoir ce qui lui faut pour demeurer vivant. Quand le sol contient moins de un pour cent (1 %) de matière organique, et entre parenthèse Rang 2 à l'Isle-Verte, épuisé par la culture intensive de la pomme de terre, la vie ne peut se maintenir.»**

4400 Alors, c'est un pour cent que vous corrigez?

Mme JOHANNE LAPLANTE :

4405 Oui. Puis on pratique beaucoup de pommes de terre de semence dans la région du Kamouraska sur... dans la première terrasse, où qu'il y a des limons et des «loams» argileux.

LA PRÉSIDENTE :

4410 D'accord.

Mme JOHANNE LAPLANTE :

4415 À la page 6, où qu'on parle que sur le territoire du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, on a deux pour cent (2 %) des besoins de la plante de comblés, je vous rappelle que dans nos annexes de notre mémoire du Syndicat des producteurs de porcs, l'annexe 4, on vous présentait que la richesse des sols du Bas-Saint-Laurent, au niveau du phosphore, et non pas au niveau des matières organiques, au niveau du phosphore, c'est quatre-vingt-cinq point sept pour cent (85.7 %) des sols qui sont classés pauvres, bons et moyens.

4420 Dans le mémoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, eux autres, ils ont quatre-vingt-cinq virgule sept pour cent (85,7 %) aussi des sols qui sont classés bons, pauvres et moyens.

4425 Pour ce qui est des superficies qui ont été mentionnées, qu'on doublait les superficies en maïs ou qu'on triplait ou qu'on augmentait les superficies en maïs au niveau des élevages porcins, la majorité des superficies en maïs dans la région du

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-les Iles, est pour du maïs de fourrage, seulement quelques-uns font du maïs grains. Et dans les annexes que vous retrouvez, vous allez voir aussi que les superficies en maïs sont très peu importantes.

4430

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

4435

Alors, donc, encore une fois, il est possible de rectifier cette rectification, mais par écrit.

Alors, nous ajournons notre séance. Nous reprenons demain matin à neuf heures (9 h).

(FIN DE LA SÉANCE)

4440

Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle en cette séance prise au moyen de la sténotypie, le tout conforme à la loi.

4445

Michel Olivier, s.o.